

M. GUIZOT



ET LE
VAL-RIEHER

fb BOSMY

NORMANDE DE CLOTURES

CLOTURES - PORTES - GRILLES

CONTROLE D'ACCÈS

Agent :

M. HUBERT - 14430 Dozulé - Tél. 31. 79.21.66



LE SUR MESURE
CRÉÉ AVEC VOUS

CLAUDE GRAVIÉ ARCHITECTE

12, rue docteur Paul Ouvry - 14100 LISIEUX - Tél. 31 31 02 47



B A L L Y
C H. JOURDAN
U N I C
P A R A B O O T

CHAUSSURES
DELAITRE

43, rue Pont-Mortain
LISIEUX - Tél. 31.62.03.14

PAPETERIES

CARTONNERIES

LACAUX Frères

TOUS EMBALLAGES EN CARTON ONDULE

Z.I. Nord - 14102 LISIEUX

Tél. 31.31.28.38

Télex 170 456

TAPIS
MOQUETTES
TISSUS d'AMEUBLEMENT
PAPIERS PEINTS
PEINTURES

ALLEAUME-AVROUIN

28, BOULEVARD SAINTE-ANNE,
LISIEUX

Tél. 31.31.11.04



Vieux
Calvados

du Pays d'Auge

Lecompte S.A.

DISTILLATEUR ÉLEVEUR

52, rue de Paris 14100 LISIEUX

☎ 31 62 11 64

DYNAMIQUE
MODERNE

LA CAISSE D'ÉPARGNE DU PAYS D'AUGE

met à votre disposition un ensemble de services aussi complets que diversifiés
du **COMPTE CHÈQUES** à la **CARTE BLEUE**, du **LIVRET D'ÉPARGNE** sans impôt aux **PRÊTS...**



L'AMI FINANCIER

Appelez-le au **31 31 70 04**

ou venez le rencontrer

dans l'un de ces points d'accueil

LISIEUX - HAUTEVILLE - CRÈVECŒUR
DIVES/MER - MÉZIDON - PONT-L'ÉVÊQUE
SAINT-JULIEN - TROUVILLE - CAMBREMER
DEAUVILLE - HONFLEUR - ORBEC - VILLERS
LA RIVIÈRE ST-SAUVEUR - ST-PIERRE/DIVES

Bicentenaire de François Guizot

1787 - 1987

*M. Guizot
et le
Val-Richer*



Revue mensuelle éditée par l'Association - Le Pays d'Auge -

Numéro Spécial Août - Septembre 1987

14, rue de Verdun, 14100 LISIEUX - Tél. 31.62.01.13 - C.C.P. Paris 5.494-77 N

Bureaux ouverts tous les jours (lundi excepté), de 14 h à 18 h

ABONNEMENT 1987 : France et D.O.M.-T.O.M. : 150 F - (Sous enveloppe cartonnée : 165 F)
Etranger : 250 F - Soutien : à partir de 300 F

Prix du N° : 50 F

En couverture...

Portrait de M. GUIZOT par Edouard HEUSS (1808-1880)

(Cl. Studio Vallini)

(Huile sur toile - h 2,32 m × L 1,44 m). Salon de 1846. Collection du Musée de Lisieux

« *Lisieux, le 23 juillet 1846. M. le Maire vient de recevoir le portrait de M. Guizot, peint par M. Heuss et richement encadré. Ce portrait, dont M. Guizot fait présent à la ville de Lisieux, est placé au musée.* » (*Le Pays d'Auge journal*.)

Envoi-préface au banquet que ses électeurs offriront à leur député (alors ministre des Affaires étrangères) quelques jours plus tard. On avait dressé une vaste tente sur la terrasse du Jardin public et, en cette occasion, réparé à la hâte un don précédent : *Le serment des Horaces*. Autre cadeau — discrètement allusif — une machine historique de Louis Gosse : *L'Evêque Le Hennuyer sauvant la vie aux protestants de son diocèse*. Bien plus tard, aux écoliers qu'on emmenait bâiller au musée, cette image théâtrale et locale rappelait surtout la petite place délicieusement provinciale du même nom.

Fréquemment, M. Guizot manifestait de telles largesses éducatives. Il garnissait, aussi généreusement, les rayons de la Bibliothèque municipale et la sollicitude de l'ancien ministre de l'Instruction publique multipliait les subsides aux établissements scolaires de sa ville. Point de numéro du *Normand* — journal politique, commercial et littéraire de l'arrondissement — qui ne s'attache aux petits pas du grand homme, qui ne répande sa louange et ne prêche sa bonne parole... Tout cela, dans ce savoureux style académique, sonore et vain, de l'époque...

Le discours ministériel du dimanche 26 juillet, « à la vue de ce beau pays, en présence de cette intelligente et bienveillante population », reçut une ovation pareillement bienveillante et intelligente ; et la consécration d'une publication. De cette plaquette, imprimée à Lisieux par Jean-Jacques Pigeon, nous avons extrait les caractères de la page de titre, auxquels nous avons ajouté des éléments de décor typographique des années 1840.

Sommaire

Coordination, textes intermédiaires, notes et légendes
des illustrations : Pierre-Jean PÉNAULT

Maurice COUVE de MURVILLE <i>Guizot et le Val-Richer</i>	p.	5
L'ABBAYE DU VAL-RICHER...		
Jacques HENRY — <i>Une Abbaye dans sa légende</i>	p.	7
Jean GUÉRIN — <i>Dominique Georges et le « réveil » spirituel du Pays d'Auge</i> ..	p.	13
Fernand RAULT — <i>Les derniers jours de l'Abbaye</i>	p.	18
Fernand RAULT — <i>Où retrouver le mobilier abbatial?</i>	p.	26
Fernand RAULT — <i>Elucidation cadastrale et distribution intérieure</i>	p.	28
... ET M. GUIZOT.		
Pierre-Jean PÉNAULT — <i>Calendrier Guizot</i>	p.	30
* <i>Généalogie simplifiée</i>	p.	35
Pierre-Jean PÉNAULT — <i>« C'est peu d'être savant, il faut être herbager! »</i>	p.	36
Pierre-Jean PÉNAULT — <i>A Garden of Eden</i>	p.	40
Pierre-Jean PÉNAULT — <i>« Mon adresse sera : Au Val-Richer... »</i>	p.	45
* <i>Cabinet Guizot et pièces d'apparat</i>	p.	51
* <i>Une belle route neuve</i>	p.	54
* <i>Physiologie du voyageur</i>	p.	55
Pierre-Jean PÉNAULT — <i>Romantique, M. Guizot!</i>	p.	56
* <i>« La meilleure maison de Trouville »</i>	p.	61
* <i>« Ecole Guizot »</i>	p.	63
Gabriel DÉSSERT — <i>M. Guizot et les Augérons</i>	p.	65
Bernard LEBRUN — <i>Origine et postérité du discours politique « Enrichissez-vous » ou le « cens » caché</i>	p.	73
Pierre ROSANVALLON — <i>La Modernité de Guizot</i>	p.	84
* <i>Album de famille</i>	p.	87
Pierre-Jean PÉNAULT — <i>La vie commence à soixante ans</i>	p.	91
* <i>Suite à l'album...</i>	p.	99
Geneviève LECACHEUX — <i>Henriette de Witt, née Guizot</i>	p.	102
* <i>L'homme de Londres... ou du Val-Richer</i>	p.	104
O. de R. et R. S. — <i>Miscellanées</i>	p.	107
* <i>Décès et funérailles de M. Guizot</i>	p.	108
* <i>Testament de M. Guizot</i>	p.	110
R. S. — <i>La vie au Val-Richer après M. Guizot</i>	p.	111

« *M. GUIZOT* »... Lui-même prononçait Gü-izot, à la cévenole, d'après Jean Schlumberger, son arrière-petit-fils.

Monsieur, selon son temps, écrit M., à la française... M. Guizot, sans prénoms superflus. Ainsi s'annonçait-il sur les faire-part familiaux, comme écrivain ; ainsi l'appelaient ses contemporains, ses amis, même ses enfants lorsqu'ils évoquaient leur père...

L'habitude s'est perdue de cette déférence, de ce respect d'un certain protocole. D'aucuns, d'ailleurs, sollicitent feinte camaraderie, familiarité vulgaire qu'ils voudraient popularité et sympathie.

Monsieur, c'étaient la reconnaissance d'une position sociale, un titre à l'égal de Son Excellence, Monseigneur, Maître... *Monsteur*, aujourd'hui encore, tribut au talent exceptionnel du médecin, du savant, de l'acteur. M. Guizot fut ce personnage : Professeur d'Université, trois fois Académicien, Ambassadeur, Président du Conseil, Grand-Croix de la Légion d'Honneur, Chevalier de la Toison d'Or...

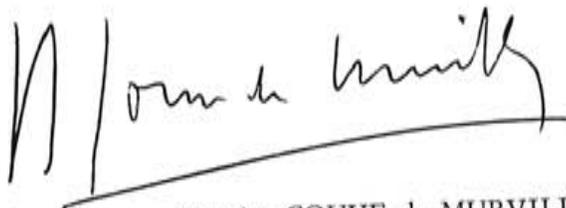
Ceux qui ont participé à cette publication ont passé pas mal de temps en présence d'un personnage singulièrement hors du commun, imposant, pour souhaiter conserver le simple prestige de *M. GUIZOT*.

GUIZOT ET LE VAL-RICHER

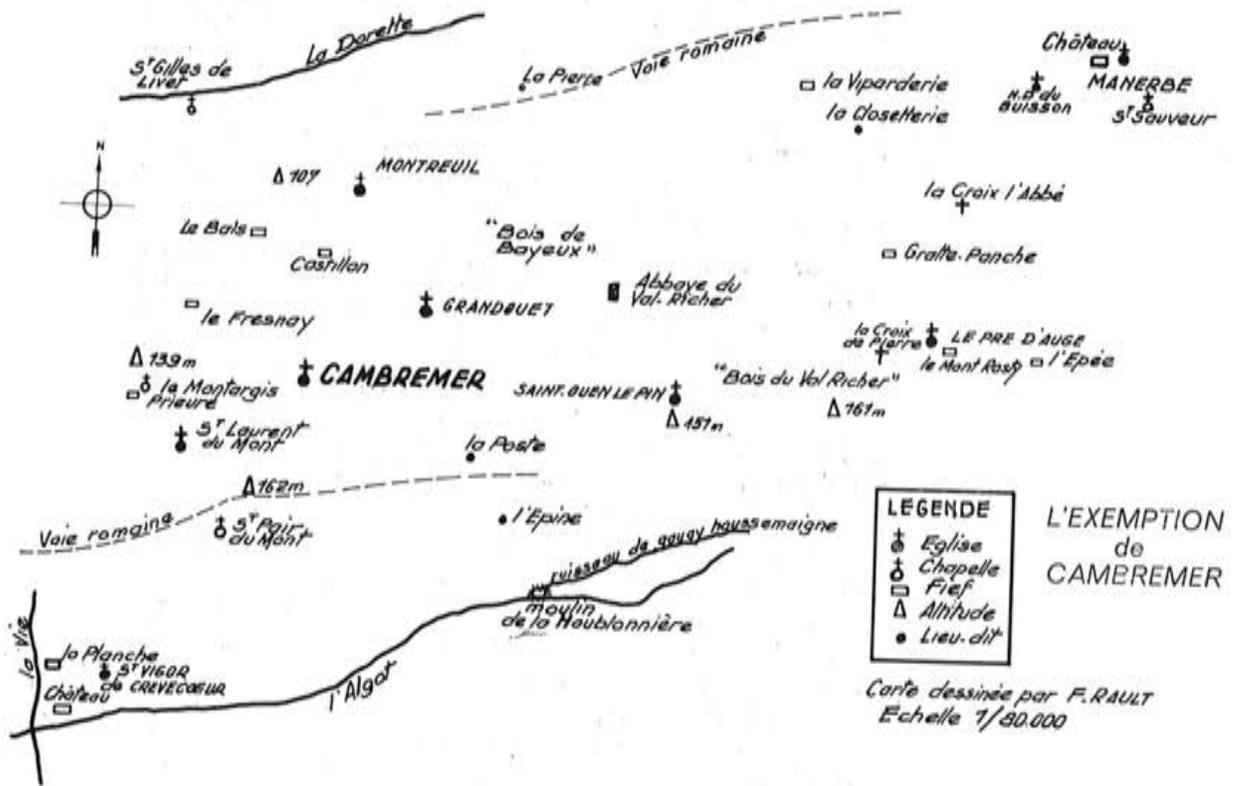
1987 marque le deux centième anniversaire de la naissance de François Guizot, l'homme politique, ou plutôt l'homme d'Etat, qui a dominé l'histoire de la Monarchie de juillet, de 1830 à 1848. Paradoxalement c'est en Normandie que cet anniversaire est célébré, non à Nîmes où Guizot naquit dans une vieille famille huguenote qui lui donna une sévère éducation destinée à en faire l'universitaire et l'historien qu'il demeura toujours. Ce paradoxe est la simple conséquence d'un avatar de sa carrière politique, à savoir le choix en 1830 de l'arrondissement de Lisieux, alors libre, pour une candidature de député. Parachuté dans cette circonscription, comme nous disons aujourd'hui, Guizot en demeura le représentant de 1830 à 1848. Tout naturellement il y prit racine en achetant une propriété, qui se trouvait au surplus être un ancien monastère !

Le Val-Richer, complètement restauré par ses soins, lui devint très cher. Il s'y installa complètement lorsqu'il quitta le pouvoir avec Louis-Philippe. C'était vraiment sa maison de famille, une famille numériquement réduite à la première génération, mais qui se multiplia ensuite. Cette descendance resta fidèlement attachée à ce magnifique domaine, comme à la mémoire de celui qui en avait été le créateur à l'époque où il conduisait avec autant d'autorité que de compétence les affaires de la France.

Ces descendants de Guizot se sont attachés à la célébration du deuxième centenaire de la naissance de leur ancêtre au sein du Pays d'Auge, autour d'un Val-Richer auquel ils demeurent liés tout à la fois par leur présence régulière et par le culte de leur ancêtre. Je les connais bien, étant, il y a longtemps, devenu par mon mariage leur cousin éloigné dans la descendance du grand homme. Curieuse coïncidence pour l'homme que je suis, protestant également et pendant des années Ministre des Affaires étrangères de la France. Comme quoi les Français se retrouvent toujours lorsqu'il s'agit du service de leur pays.



Maurice COUVE de MURVILLE
Ancien Premier Ministre



UNE ABBAYE DANS SA LÉGENDE

Le Val-Richer fut un haut-lieu où les hommes de Dieu écrivirent dans le silence et le recueillement les pages d'une prestigieuse histoire monastique. Prestigieux, le monastère que nos ancêtres connurent là, au cœur du Pays d'Auge, pendant plus de six siècles, le fut autant par son rayonnement spirituel considérable que par la qualité de ses hôtes à travers les âges, du Bienheureux Nivard à l'Abbé de Rancé, en passant par Saint Thomas Becket et Saint Jean Eudes.

FONDATION DE L'ABBAYE

Vers 1143-1144, Philippe de Harcourt — qui était alors évêque de Bayeux, après avoir été Archidiacre d'Evreux, Doyen de Lincoln, Evêque de Salisbury, puis de Lancaster, et Chancelier du Roi d'Angleterre — prit la décision d'établir dans son diocèse une abbaye de l'ordre de Cîteaux dont il était un fervent admirateur. Son exemption de Cambremer, petite enclave sur le territoire de l'évêché de Lisieux lui parut propice à la réalisation de ce projet. Il choisit donc la terre du Val-Richer, située à trois lieues de Lisieux et qui tenait son nom de Richer, seigneur de Montreuil. Ce verdoyant vallon, arrosé par un ruisseau, faisait partie de la paroisse de Saint-Ouen-le-Peingt.

Philippe de Harcourt fit appel à l'abbé du monastère cistercien de Mortemer, au diocèse de Rouen, le priant de détacher au Val-Richer, quelques-uns de ses moines, ce qui lui fut accordé. En sa qualité de baron de Cambremer, l'Evêque de Bayeux concéda la terre du Val-Richer, mais pour que cette donation fût faite en bonne et due forme il lui fallut obtenir le consentement des vassaux de la baronnie qui en seraient en réalité les donateurs. Les-dits seigneurs souscrivirent au vœu de Philippe, mais, comme lui-même, y mirent une condition : « Si pour une cause quelconque, l'abbé de Mortemer et des moines croyaient devoir abandonner la fondation, ils ne pourraient céder cette terre, destinée à la construction d'un monastère, qu'à un Abbé de l'ordre de Cîteaux. »

C'est alors que Philippe de Harcourt prit l'initiative de transférer dans son exemption de Cambremer les cisterciens qu'il avait réunis dans une autre fondation établie par lui dans la vallée de la Souleuvre, entre Vire et Torigny, après avoir passé accord avec Saint Bernard, Abbé de Clairvaux. La vallée de la Souleuvre n'était pas faite pour déplaire aux défricheurs de bois et de landes qu'étaient les moines de Cîteaux. Aussi le Grand Abbé avait-il envoyé en ce lieu désertique un groupe de religieux à la tête duquel il avait placé Nivard, son frère cadet, qui avait déjà fait ses preuves lors de la fondation de l'abbaye de Vaucelles, près de Cambrai, et se trouvait en Bretagne, en 1135, occupé à fonder l'abbaye de Buzay. Le choix de Philippe de Harcourt ne tarda pas à se révéler malheureux : les vaux de Souleuvre étaient si étroits qu'il fut impossible d'y construire

les bâtiments nécessaires à l'exploitation et le sol lui-même s'avéra si pauvre qu'aucune production valable ne put assurer la subsistance de la communauté naissante. Celle-ci se vit donc contrainte à abandonner ce val inhospitalier.

La translation des moines au Val-Richer fut alors décidée et autorisée par Saint Bernard, ainsi qu'en témoigne une charte signée de son nom. Et c'est ainsi qu'en 1150 les cisterciens de Souleuvre s'établirent au Val-Richer. Tout porte à croire que Nivard vint en ce lieu ; d'ailleurs les moines du Val-Richer le considèrent toujours comme le fondateur incontesté de leur abbaye. Par contre, le cartulaire du monastère le désigne comme ayant été le premier Abbé, alors qu'en réalité ce titre fut conservé à Thomas, abbé de Souleuvre, originaire, croit-on de Lisieux. Il est permis de penser que le frère de Saint Bernard quitta le Val-Richer lorsque l'avenir du nouvel établissement fut assuré.

En 1155, le duc-roi Henri II Plantagenet confirma la charte de l'abbaye, confirmation à laquelle s'associa l'Evêque de Lisieux, Arnoul, de même que Thomas Becket, Archevêque de Cantorbéry, que nous retrouverons en ce lieu quelques mois avant son martyre. Arnoul dont on connaît les rapports d'amitié avec Henri II — le Plantagenet n'avait-il pas épousé Aliénor d'Aquitaine le 18 mai 1152, dans la cathédrale de Lisieux, selon la tradition normande ? — Arnoul ne devait cesser de se montrer l'un des bienfaiteurs de la communauté cistercienne incrustée, en quelque sorte, dans son diocèse bien qu'elle bénéficiât de l'exterritorialité.

THOMAS BECKET AU VAL-RICHER

Si l'on considère la chronologie des faits qui se produisirent à la cour et dans l'entourage du roi d'Angleterre pendant l'été et l'automne de l'année 1170, il semble raisonnable de supposer que Thomas Becket vint au Val-Richer entre la fin du mois d'août et les premiers jours d'octobre. Sa retraite en ce lieu lui fut sans doute dictée par le souci de ne pas attirer l'attention des représentants du pouvoir royal sur sa présence clandestine à Lisieux ; ce qui n'eut certes pas manqué de susciter de graves difficultés politiques à l'évêque de Lisieux en lui faisant perdre le crédit dont il jouissait près du Plantagenet. Thomas qui avait pris l'habit de Cîteaux en l'abbaye de Pontigny, près d'Auxerre — édifiée en 1144 — s'était senti tout naturellement attiré par cette maison cistercienne du Val-Richer dont il avait été, nous l'avons dit, l'un des signataires de la charte en 1155.

Il célébra la messe dans l'abbatiale édifiée par les religieux de Mortemer et observa la règle comme le plus humble des moines, se livrant à la prière, aux veilles et au travail manuel. Le prélat se retirait, pour y méditer, dans un petit bois situé non loin de l'abbaye et, jusqu'au XVIII^e siècle, les religieux du Val-Richer désignaient cet endroit sous le nom de « bois Saint-Thomas ». Les ornements sacerdotaux dont le saint s'était revêtu pour offrir le divin sacrifice furent pieusement conservés par la communauté ; ils furent détruits, sans doute, par les protestants lorsqu'ils envahirent l'abbaye en 1562. Plusieurs historiens assurent que, pendant son séjour au Val-Richer, le saint portait la coule que le pape avait bénite à son intention.



Miracle de la lactation

Toile du XVII^e siècle
représentant la Vierge à l'Enfant
apparaissant à saint Bernard,
accompagné de saint Benoît.

Ce tableau provient
probablement du Val-Richer.

(Ph. Jacques Pougheol)

L'ABBAYE AU MOYEN AGE

Une seconde église, sans doute plus vaste que celle qu'avaient édifiée les moines de Mortemer, fut consacrée par l'évêque de Bayeux le 21 avril 1220, sous la prélatrice de Pierre I^{er}. Cette abbatale devait subsister jusqu'à la Révolution ; elle formait, pensons-nous, l'un des quatre côtés du monastère et avait été construite parallèlement à la route de Bonnebosq à la Boissière. Elle était dédiée à la Vierge, sous le vocable de sa Présentation. A cette époque devait être également consacrée une chapelle élevée dans l'enceinte du monastère, aux abords de la porte d'entrée. Ce sanctuaire était dédié à Saint Jean-Baptiste et à Saint Jacques ; il était destiné aux femmes auxquelles les statuts de l'ordre cistercien interdisaient l'accès de l'abbatale.

Le Val-Richer fut, en 1386, le théâtre d'un conflit. A cette époque deux abbés se disputent la prélatrice, Vincent de Fouloigne, que les moines ont élu, et Roland Androuet, que le Souverain Pontife a pourvu et qui

tient du Roi sa nomination. Vincent prend possession de l'abbaye. Son compétiteur auquel le roi a ordonné d'exécuter les droits de son investiture se voit contraint à marcher contre lui avec des troupes, plutôt qu'avec une escorte. En vérité, les deux Abbés déplorent cette lutte bien fâcheuse et voudraient ne pas l'entreprendre ; ils ne sont point en effet les véritables rivaux : derrière eux se dissimule le Sergent du roi. Les assaillants ont à leur tête Jean de Montreuil, seigneur de Cambremer, tandis que la garnison de l'abbaye est placée sous le commandement de Robert du Mesnil. Les deux gentilshommes brûlent d'en découdre. Le premier, au nom du roi, somme le second de lui ouvrir la porte du Val-Richer et lui montre des lettres autorisant cette prétention. L'abbaye demeure close et on en vient aux mains. Malgré les protestations et les cris des religieux, Montreuil ordonne l'assaut et le combat s'engage dans le monastère. Ce regrettable scandale se termina où la lutte purement oratoire aurait dû s'engager : à la barre de l'Echiquier.

Les guerres interminables et désastreuses qui se déroulèrent sur notre sol durant les XIV^e et XV^e siècles furent fort préjudiciables au Val-Richer dont les abbés, fidèles au roi de France, se virent dépouillés par les envahisseurs. Il est impossible d'écrire ici l'histoire intégrale de l'abbaye augeronne, ni même d'y mentionner les noms de tous les abbés qui l'administrèrent. Aussi écarterons-nous de cette étude les faits qui s'y déroulèrent pendant la guerre de Cent Ans et ne citerons-nous que les plus illustres prélats auxquels le monastère dut son merveilleux rayonnement spirituel.

Au XV^e siècle, Guillaume de Normandie était Abbé du Val-Richer. Il eut pour successeur Philippe Mignot, né en la paroisse Notre-Dame-des-Authieux-sur-Corbon (réunie de nos jours à celle de Victot-Pontfol). Elevé dans le monastère, il en fut élu Abbé et prêta serment à Charles VII le 11 juin 1458. Ce serment fut renouvelé en 1462 entre les mains de Louis XI qui, venu en Normandie en 1465, exempta l'abbaye de lui fournir les hommes qu'elle était tenue d'armer à cause de ses fiefs. Ce privilège fut accordé « à Notre-Dame-du-Val-Richer, en considération de la solide dévotion des moines pour la Sainte Vierge ». Au nombre des possessions auxquelles s'étendait la faveur du roi figurait, rappelons-le, le fief de la Maynerie, sis à Fervaques, donné à l'abbaye du Val-Richer par Gislebert de Brucourt avant l'an 1155 et qui devait être cédé par elle en 1579 à Guillaume de Hautemer, seigneur de Fervaques et Gouverneur de Lisieux sous Henri IV ; cette cession fut consentie en échange d'une terre située à Fourches.

Philippe Mignot administra le Val-Richer avec beaucoup de fermeté, le maintenant au-dessus du flot de décadence qui envahissait déjà l'ordre de Cîteaux, à telle enseigne que plusieurs princes prièrent le Pape de le supprimer. L'Abbé améliora la situation financière du monastère, s'intéressa aux lettres, facilita les études des religieux, envoyant en 1461 l'un d'entre eux, Guillaume de Fauguernon suivre les cours de l'Université de Caen. Dans les années qui suivirent, il dirigea un autre de ses moines, le frère Etienne Anfrit, vers le Collège des Bernardins de Paris aux fins d'y poursuivre ses études théologiques. L'Abbé Philippe Mignot gouverna le Val-

Richer pendant plus de vingt-trois ans et accueillit en ce lieu Dom Pierre de Vircy, Abbé de Clairvaux. Le 15 juin 1482, il résigna ses fonctions en faveur de Dom Jean Richer, bachelier de l'Université de Paris, et mourut le 31 mars 1486. Il fut inhumé dans l'église abbatiale, près du maître-autel, du côté de l'évangile. (La pierre tombale qui recouvrait ses restes fut découverte en 1943, à Saint-Aubin-sur-Algot, par M. Fernand Rault.)

LA DÉCADENCE

Avec le XVI^e siècle, l'abbaye du Val-Richer entre dans une période de décadence ; c'est l'époque de la commende... Au début du XVII^e siècle, l'abbé commendataire est Messire Nicolas de la Place, Conseiller du roi et Aumônier de Marie de Médicis. Il cumule les charges abbatiales du Val-Richer et d'Eu avec celles de prieur de Saint-Thibault-des-Vignes et sa préoccupation dominante se porte sur les bénéfices de ses diverses fonctions. Au Val-Richer, il a confié la direction de la communauté au Prieur.

Lorsqu'en 1613, Dom Denys l'Argentier, abbé de Clairvaux, vient visiter l'abbaye il la trouve « dans le plus déplorable état ». La régularité a disparu : on n'y respecte plus les prescriptions ayant trait à l'usage de la viande, il n'y a plus d'office de nuit, la clôture n'est pas gardée et le comportement des moines est, hélas ! fort éloigné de celui des disciples de Saint Bernard. Dom Denys l'Argentier admoneste les religieux, mais sans espoir de les voir revenir aux règles de leur ordre tant il est persuadé que le mal est trop ancien et trop profond pour qu'on pût le faire disparaître rapidement.

Au cours de cette visite, l'Abbé de Clairvaux remarque un jeune novice, Louis Quinet, né en 1595 à la Houblonnière, qui était entré au Val-Richer en 1611. Dom l'Argentier s'intéresse à lui et l'envoie peu après à Pont-à-Mousson pour y commencer sa philosophie. Deux ans plus tard, le jeune Normand revint dans sa province natale et prépara sa profession en l'abbaye cistercienne de Notre-Dame-d'Estrée, près d'Évreux. Agé de vingt ans, le nouveau profès fut convié à poursuivre ses études au Collège des Bernardins. Elève en Sorbonne, docteur en théologie de la Faculté de Paris, le Père Quinet célébra sa première messe le jour de Noël de l'année 1620. Prieur de Royaumont en 1621, Louis Quinet eut des rapports fréquents avec Richelieu qui le choisit pour confesseur. Elevé à la dignité abbatiale, Dom Quinet prit possession en 1639 de l'abbaye de Barbery, près de Falaise où il devait s'éteindre le 2 janvier 1665.

LA RÉFORME

En 1627, l'abbé commendataire, Nicolas de la Place, résigna son abbaye du Val-Richer en faveur de son neveu, Jaen-Baptiste de la Place, qui n'était âgé que de quinze ans. Ce jeune Abbé n'avait qu'un désir : se frayer un chemin jusqu'à la cour. Il considérait un peu le Val-Richer comme sa résidence de campagne. On l'y vit courre le cerf avec une meute bruyante, entouré de joyeux compagnons. Les paysans du voisinage le rencontraient revêtu d'un brillant costume de gentilhomme montant des chevaux fringants.

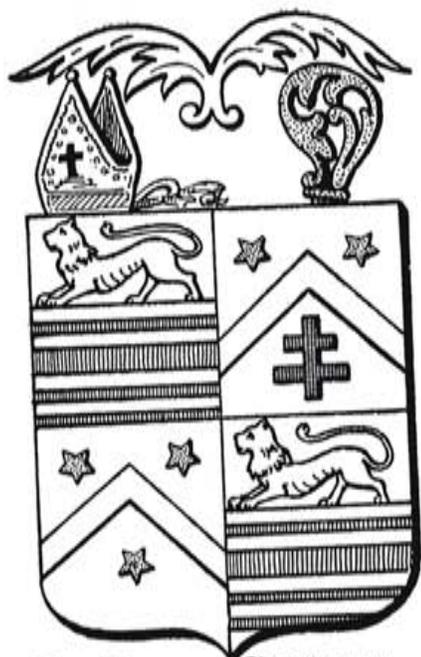
Et pourtant ce fut sous la prélatrice de cet élégant abbé de cour que l'on instaura la réforme à laquelle le monastère dut de retrouver sa ferveur et sa renommée d'antan.

C'est au retour d'une chasse que, contraint par la pluie à suspendre momentanément ses exploits, Jean-Baptiste de la Place revient à l'abbaye. Il suit un couloir et trouve ouverte la porte d'une cellule. Intrigué, l'Abbé pénètre dans la pièce et le voici en présence d'un vieux moine étendu sur un grabat. Ce vieillard, Dom Thomas Poulain exprime avec véhémence au jeune prélat les amers regrets que suscitent en son cœur la décadence du monastère et la disparition de la stricte observance. Dom Poulain ne cède point à son interlocuteur qu'une attitude aussi mondaine que la sienne lui paraît scandaleuse. La verte semonce produit un effet inattendu et inespéré ; l'abbé sollicite les conseils du vieux religieux et ce dernier s'avère tellement persuasif que dans les jours qui vont suivre les compagnons de plaisir, les chevaux et les chiens quittent le Val-Richer.

Au cours de ce dialogue Jean-Baptiste avait-il été touché par la grâce ? Il prend la décision d'appliquer une réforme à son abbaye. Mais à peine a-t-il tenté de réaliser son pieux dessein qu'il se heurte à l'opposition de la plupart des religieux, notamment à celle du Prieur. Jean-Baptiste de la Place fait appel à l'aide de Dom Quinet et celui-ci accueille sa requête avec enthousiasme ; il se hâte de lui envoyer quelques-uns de ses moines destinés à former la base de la nouvelle communauté. Nous sommes en 1645 et si quelques religieux du Val-Richer acceptent de revenir à la stricte observance, les autres s'insurgent contre la réforme. Certains d'entre eux n'hésitent pas à entrer en lutte ouverte contre leur Abbé, s'emparant d'une partie du mobilier de leur monastère afin que l'usage s'en trouve interdit aux « réformés ». Ils iront même jusqu'à recruter des paysans pour constituer une troupe avec laquelle ils se proposent de chasser les moines soumis à l'Abbé. Ces derniers se voient alors obligés de solliciter le secours des seigneurs des environs pour assurer leur sécurité. Dom Jean Le Besch, Prieur d'Aunay, vint aider l'Abbé de la Place dans sa tâche et l'année suivante, en 1646, la discipline régulière fut enfin rétablie.

Soucieux d'assurer la continuité de la règle si péniblement restaurée, le courageux réformateur décide avec sagesse de résigner ses fonctions entre les mains d'un Abbé régulier. C'est alors que son choix se porta sur un prêtre d'origine lorraine qu'il avait rencontré au cours de son séjour au Collège de Saint-Nicolas et avec lequel il s'était lié d'amitié. Ce prêtre, Dominique Georges, pour se rapprocher de lui, avait accepté la cure du Pré-d'Auge. L'abbé Georges accéda au désir de son ami et ce dernier se démit de ses fonctions de commendataire avant de venir se retirer au Val-Richer où il devait mourir après des années consacrées à la pénitence.

Jacques HENRY.



Dom Dominique GEORGES, lorrain
1613-1693

DOMINIQUE GEORGES

ET LE " RÉVEIL " SPIRITUEL

DU PAYS D'AUGE

Dominique Georges avait été curé de Circourt en Lorraine. Sa paroisse ayant été dévastée par la guerre de Trente Ans, il gagna Paris et enseigna au Collège de Saint-Nicolas. C'est là qu'il rencontra Jean-Baptiste de la Place qui l'appela à la cure du Pré-d'Auge en 1646, puis au Val-Richer pour lui succéder. A cet effet, il accomplit son noviciat à Barbery et fit sa profession religieuse le 20 décembre 1652.

Grâce à sa forte personnalité et un dynamisme peu commun, l'abbaye se releva rapidement. On lui doit la reconstruction des bâtiments conventuels et la poursuite de la restauration de la « stricte observance » de la règle cistercienne. En quelques années, le Val-Richer devint un haut-lieu de la Réforme Catholique. Ce mouvement, amorcé à Paris autour des années 1600, s'était peu à peu propagé et avait atteint l'ouest vers 1650. Il s'agissait en effet d'édifier une Eglise « au visage nouveau ». Au Val-Richer se rencontrèrent de nombreux mystiques et des personnages tels : Jean Eudes, l'Abbé de Rancé et peut-être même Mabillon, très lié à Dominique Georges dont il appréciait la très grande culture.

En 1664 il se rendit à Rome à l'invitation du Cardinal Bona pour y défendre, avec l'abbé de Rancé, le retour à la stricte observance cistercienne. Il profita de son séjour pour étudier les monuments romains et faire exécuter une copie d'un tableau figurant la Vierge et l'Enfant, conservé à Sainte-Marie-Majeure. A son retour en Normandie en 1666, il fit placer cette œuvre dans l'église abbatiale. Transférée par la suite à Saint-Aubin-sur-Algot, cette toile avait été elle-même copiée à la demande du curé de Léaupartie pour décorer son église.

Esprit cultivé, réformateur de son ordre, amateur d'art, Dom Georges fut surtout un homme de « terrain », passionné de pastorale. La Réforme Catholique visait non seulement à redéfinir la doctrine et remédier aux abus, mais aussi à renouveler en profondeur la spiritualité du clergé et des fidèles. Toute action pastorale sur les paroisses présupposait en effet une réforme sur le clergé lui-même. Afin de contraindre les prêtres à l'étude, des « Conférences ecclésiastiques » furent instituées. Inspirées de celles de Vincent de Paul, accueillies avec ferveur dans le diocèse de Bayeux par Jean Eudes, ces assemblées devaient connaître un développement considérable lorsque Dom Georges en prit la direction sous l'épiscopat d'Edouard Molé. Chargé par les curés d'alentour d'en établir le plan, il inaugura les conférences le 26 septembre 1650 à Cambremer. Huit officiers furent élus, ayant pour mission d'organiser les assemblées paroissiales hebdomadaires. Chaque conférence rassemblait les prêtres d'un « canton ». Les réunions se tenaient tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre, suivant un programme très précis. Elles comportaient des études théologiques, la soumission de cas difficiles et des répétitions de cérémonies liturgiques. Ces conférences donnèrent des résultats appréciables dans le clergé paroissial, au point qu'elles furent étendues à tout le diocèse de Lisieux en 1677.

Outre cette formation intellectuelle, on s'efforça de donner aux prêtres une solide connaissance de la liturgie. Il fallait en effet que le clergé apprenne les rites et comprenne l'esprit d'une liturgie qui constituait l'essentiel du culte catholique. Dom Georges remit en honneur le plain chant et le fit réapprendre aux prêtres, notamment pour la lecture des épîtres et des évangiles. Ainsi le clergé, mieux formé, pouvait beaucoup pour l'évolution religieuse des paroisses.

Parallèlement, les communautés pénétrées par la Réforme monastique s'étaient engagées au service des fidèles. L'abbaye du Val-Richer eut un grand rayonnement sur les paroisses de la région grâce surtout au zèle de son abbé, qui organisa de nombreuses missions et des pèlerinages, et favorisa la création de nouvelles confréries. Toutes ces activités contribuaient à faire du Val-Richer un « centre de Pastorale ».

Il n'était pas question d'intellectualiser ce réveil religieux, de le proposer directement aux fidèles, quand la majorité d'entre eux n'était pas alphabétisée, et surtout quand on voulait garder le monopole de toute interprétation biblique et théologique, refusant à chacun le « libre examen » : on sait la méfiance de l'Eglise Romaine pour les traductions de la Bible, et même des Missels.



Dom Dominique GEORGES

*Fondateur des Conférences Ecclésiastiques de Normandie
(Cuttry près Longwy, 1613 - Le Val-Richer, 1693)*

Préfet du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Paris (1638-1647)

Curé du Pré-d'Auge (1647-1651) - Novice à l'abbaye de Barbery près Falaise (1651-1652)

23^e Abbé régulier de Sainte-Marie-du-Val-Richer (1652-1693)

(Gravure, 1694)

Tandis que les Réformés avaient un contact direct avec l'Écriture, et de ce fait pouvaient se ressourcer eux-mêmes à la Parole, les catholiques durent se contenter d'être les élèves attentifs d'une Eglise « magistrale ».

L'Eglise Romaine se fit donc enseignante : pour faire pénétrer dans toutes les couches de la population la spiritualité nouvelle, elle eut recours à des méthodes que nous qualifierons aujourd'hui d'« audiovisuelles » ; elle imposa à tout un peuple ses conceptions théologiques, spirituelles et morales, par l'enseignement et la prédication au cours du culte, du catéchisme, des missions, des pèlerinages, etc., et par l'image, autrement dit le décor et l'iconographie des églises entièrement renouvelés aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Et pour fixer en son esprit, peu rompu aux concepts théologiques, l'enseignement officiel qui lui était dispensé, on lui imposait un cadre matériel orienté vers les mêmes préoccupations doctrinales : une décoration somptueuse qui lui donnait conscience des grandes lignes de la théologie nouvelle : transcendance, transsubstantiation, rémanence : et une iconographie très riche qui dirigeait sa dévotion.

Une réforme vraiment profonde nécessitait une action au niveau de la paroisse, « cellule de base ». Les luttes doctrinales du XVI^e siècle avaient fait sentir la nécessité d'assurer une véritable instruction religieuse aux fidèles. Dans la région, Dominique Georges en fut le véritable initiateur. Dès qu'il fut nommé curé du Pré-d'Auge, il commença par donner, après les messes dominicales, un rudiment d'enseignement religieux, qu'il compléta par de véritables cours du soir. Il réunissait ses ouailles pour l'instruction religieuse après leur travail. Et pour rendre son action pastorale encore plus efficace, il décida de visiter chaque foyer, et entreprit de véritables tournées, au cours desquelles il distribuait des feuilles volantes : les « Instructions ».

D'autre part, les cérémonies pouvaient contribuer à la formation du peuple : en développant une liturgie authentique, on remédiait aux vieilles tendances formalistes et superstitieuses. Il fallait donc donner plus d'intérêt aux offices : le meilleur moyen d'intéresser les fidèles, c'était d'essayer d'accroître leur participation à la vie liturgique, en évitant cependant une trop grande « familiarité » à l'égard de Dieu. C'est pourquoi la pastorale liturgique était surtout marquée par la recherche de la dignité du culte, alliée à un faste un peu spectaculaire, attrayant pour les fidèles.

Pour perfectionner ou « réveiller » la vie chrétienne des paroisses, commencèrent à s'organiser des missions. Le Père Maunoir vint prêcher à Bernay et à Orbec en 1640 ; Jean Eudes à Pont-l'Évêque dès 1638, puis à Honfleur (1644), Notre-Dame-d'Estrées (1645), et enfin Mesnil-Mauger (1666). Dominique Georges, acquis aux conceptions pastorales de Jean Eudes, parcourut le Pays d'Auge, prêchant sur l'invitation des curés, organisa lui aussi des missions dans les principales localités : Cambremer, Beuvron, etc.

Le travail missionnaire était préparé longtemps à l'avance. On constituait une équipe sacerdotale : prédicateurs, catéchistes, confesseurs, maîtres de cérémonie, etc. Cette équipe était secondée par une équipe de laïcs,

généralement la noblesse locale. Puis, le jour fixé, toutes les paroisses arrivaient au bourg en procession, clergé en tête. Durant plusieurs semaines, les exercices religieux se multipliaient : prédications, confessions, expositions du « saint sacrement ». L'église paroissiale avait reçu une décoration exceptionnelle. Tout concourait à mettre le fidèle dans un climat inhabituel. Quant aux prêtres, ils vivaient en communauté, selon une discipline stricte. Ces missions visaient à renouveler toute la vie spirituelle des paroisses par des prédications morales, des confessions plus soignées, et aussi par des cérémonies grandioses.

C'est dans le même but qu'il favorisa l'organisation de pèlerinages, en particulier celui de la Délivrande en 1653 ; auquel participa une grande partie de la population, encadrée par la noblesse et plus de 200 prêtres !

L'impact de ces manifestations éclatantes de piété était prolongé par l'action des confréries. Dom Georges fit campagne, en effet, pour ces nouvelles associations qui fusionnèrent bien souvent avec les vieilles « charités » médiévales, confréries mortuaires nées au XI^e siècle, multipliées aux XIV^e et XV^e siècles, qui se recrutaient parmi les gens aisés. C'était un moyen de développer les dévotions nouvelles : confréries des Saints Anges, du Rosaire, et du Saint-Sacrement.

Ces confréries tentaient d'associer les laïcs à l'action pastorale, en leur confiant des fonctions liturgiques, et en exigeant d'eux une vie religieuse plus intense : les membres des confréries du Saint-Sacrement, par exemple, s'engageaient à développer le culte du Saint-Sacrement : ainsi se multiplièrent les « saluts », cérémonies nouvelles et manifestations liturgiques des dogmes de la transsubstantiation et de la rémanence.

Ainsi, Dom Georges fit partie de cette élite ecclésiastique du XVII^e siècle, qui se consacra au renouveau sous toutes ses formes : réforme monastique, formation du clergé séculier, apostolat auprès des fidèles. Curé de paroisse, puis abbé, il sut concilier la rigueur de la règle cistercienne — qu'il contribua à restaurer — et l'ouverture sur « le monde ». Et c'est en cela que l'expérience de Dom Georges est intéressante : d'abord parce que le courant spirituel qu'il incarna marqua profondément la région ; ensuite parce qu'elle mit en évidence la complémentarité de la vie monastique et de la pastorale des paroisses.

Même si cette forme de piété, ostentatoire et « triomphaliste » parfois, peut sembler discutable aujourd'hui, elle eut le mérite de provoquer un « réveil » spirituel, dont les effets se firent sentir durablement.

Grâce à lui, le Val-Richer, qui avait connu tant de déboires, redevint un haut-lieu pendant quarante ans.

Malheureusement, Dom Georges eut des successeurs, et non des héritiers. Très vite, après sa mort, survenue en 1693, s'éteignit l'éclat spirituel de l'abbaye.

Jean GUÉRIN.

LES DERNIERS JOURS DE L'ABBAYE

Gustave Dupont dans son histoire de l'abbaye du Val-Richer publiée en 1866 écrivait :

« La cloche qui retentissait dans les bois dépouillés et qui annonçait que Dominique Georges n'était plus annonçait aussi la dernière heure de l'abbaye de saint Bernard. Une lente et terne agonie commençait pour elle. »

Lente, cette agonie le fut puisque le décès de l'illustre abbé date du 8 novembre 1693 et que le démembrement du monastère ne se produira que le 9 vendémiaire de l'an V ou 30 septembre 1797.

Cette agonie qui devait durer plus d'un siècle fut aussi terne que longue. Désormais, la communauté cistercienne allait retomber en commende, c'est-à-dire gouvernée — si l'on peut ainsi s'exprimer ! — par un prieur représentant un abbé non soumis à résidence. Le bénéfice passera successivement à François de Camilly vicaire général et official du diocèse de Strasbourg, Joseph de Chabannes évêque d'Agen, Seigneley de Colbert vicaire général de l'archevêque de Toulouse et en 1781 à de Jaucourt.

Il est probable qu'aucun de ces abbés ne se déplaça pour recevoir la crosse. Les abbés commendataires se contentaient de toucher les deux tiers de tous les revenus, laissait au prieur et aux moines de moins en moins nombreux, assemblés dans la salle du chapitre, la charge de veiller à la conservation des biens, à l'entretien des « maisons » et bâtiments d'exploitation, à l'affermage des biens ruraux et des dîmes.

Pas plus du point de vue spirituel que du point de vue matériel, la commende ne fut bénéfique — loin s'en faut — aux ordres religieux !

MESURES RÉVOLUTIONNAIRES

Par décret du 2 novembre 1789, l'Assemblée Constituante décida que « tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, au soulagement des pauvres ».

Le 13 février 1790, étaient interdits les vœux monastiques.

L'abbaye du Val-Richer est en nette décadence quand, le 6 mai de la même année, Gabriel Boudard, maire de Saint-Ouen-le-Pin en même temps que fermier des moines, Gilles Halley et Jacques Lecourt officiers municipaux, accompagnés de Pierre Thouret, procureur de la commune s'y « transportent » en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 26 mars

aux fins de procéder à l'inventaire des biens meubles et immeubles. Ils y trouvent Jacques Châtelain, prieur ; André Druesne, sous-prieur ; Louis Dubarry, procureur et trois moines.

En leur présence, ils répertorient le mobilier tant culturel que domestique ; de cet inventaire, nous ne retiendrons que l'essentiel :

l'église est ornée de 40 tableaux, non compris celui de la contretable ;

le clocher renferme 7 cloches dont le carillon est célèbre dans toute la contrée ;

au grenier, une horloge actionne une cloche plus modeste qui règle la vie conventuelle ;

la bibliothèque renferme 3 348 volumes.

Les personnages municipaux visitent ensuite les *cellules des religieux* qui, toutes, comportent une cheminée. Le temps du dortoir commun et non chauffé est révolu !

La cellule de dom Girardin est tapissée en « papier d'or » et meublée de deux mauvais fauteuils, huit chaises à fond de paille, un prie-Dieu, une table de nuit, une commode et une petite table à tiroir. L'alcôve est garnie d'un bois de lit avec paillasse, *deux matelas*, un lit de plume, un traversin, deux couvertures de laine, une courte-pointe et fermée par deux rideaux de mauvaise siamoise.

Nous sommes loin de la simple et rude couche de Dominique Georges qui était montée sur deux tréteaux !

A quelques variantes près, même disposition et même mobilier dans les autres cellules. Les quatre chambres réservées aux *hôtes* ne diffèrent en rien des cellules monacales.

L'appartement du prieur comporte trois pièces : une bibliothèque, un salon tapissé en vieille haute lisse, meublé d'une table de marbre, de 12 fauteuils de tapisserie et d'une glace fixée au mur, surmontée d'un attique, enfin une chambre à coucher où l'on retrouve un lit aussi douillet que celui de dom Girardin, la paillasse étant remplacée par un sommier de crin.

Sont ensuite minutieusement visitées la cuisine, l'office, la grande salle lambrissée où se réunit le chapitre, la salle à manger et deux autres pièces dont l'une sert sans doute de parloir.

Dans l'office, on recense 48 paires de draps tant à usage de maîtres que de domestiques, 11 douzaines de serviettes, 11 doubliers et 7 nappes de cuisine.

L'argenterie comporte 22 couverts, 4 cuillers à ragoûts, une cuiller à potage... et 12 cuillers à café.

Le cellier renferme 3 tonneaux et 4 grandes tonnes à guichet dont la plus grande aurait pu contenir un cheval et son cavalier. Dans la buanderie, une chaudière d'airain et une cuve en bois ; dans la boulangerie, une table à pétrir et une pelle à enfourner.

A la procure, les *revenus* sont arrêtés après examen des divers titres à 13 413 livres, non compris 430 boisseaux de blé, 50 boisseaux d'avoine, 400 bottes de paille, 30 poules grasses et 12 poulets.

PREMIERS LARCINS

Le 10 septembre 1790, la municipalité de Manerbe constate que 83 « sommes » de terre à pots prélevées dans une pièce de labour en « étoquerie de bled » (1) de l'appartenance des moines du Val-Richer sont prêtes à être emportées.

On y a surpris un membre de la municipalité du Pré-d'Auge et ses deux enfants occupés à extraire de la terre, de même P... L... de Manerbe et un tâcheron qui travaillait pour un notable !

Les religieux ayant écrit le 4 octobre au directoire de Pont-l'Evêque qu'ils « désiraient quitter leur maison et priaient Messieurs les administrateurs d'aviser aux moyens de conserver les titres du chartrier et les meubles et effets dont ils ne sont plus que les dépositaires », l'administration délègue deux de ses membres accompagnés d'un secrétaire pour vérifier le procès-verbal dressé en mai.

Nicolas Thébault-Lion, armateur honfleurais et Quesnel, procureur-sindic trouvent l'abbaye et ses dépendances en parfait état, avec de superbes eaux et de beaux jardins, une église vaste et solide ; seul, le clocher couvert en bardeau est à réparer.

Dom Dubarry leur remet 11 baux passés devant notaires, 42 pièces d'archives concernant les rentes foncières et hypothèques, 7 registres contenant les copies ou extraits des aveux (2) de toutes les terres et seigneuries de l'abbaye et l'état des treizièmes ou droits de mutation.

Les scellés sont apposés sur la porte du chartrier. Ensuite les moines font savoir aux délégués ce qu'ils comptent faire ; le prieur dom Jacques Chastelain, âgé de 62 ans, profès de l'abbaye de Vauclair au diocèse de Laon, tout en jurant d'être fidèle à la Loi, à la Nation et au Roi, désire vivre et mourir dans la maison du Val-Richer où, depuis treize ans, il exerce ses fonctions. Il ajoute que s'il doit rentrer dans la société, il veut s'y rendre utile jusqu'à son dernier soupir.

Le plus jeune, dom du Temple, âgé de 27 ans l'imitera. Druesne, 63 ans, sous-prieur et sacristain de l'abbaye, Girardin et Constantin « rentreront dans le siècle » où ils espèrent jouir de la pension civile accordée par l'Assemblée nationale.

En fait, Druesne deviendra curé constitutionnel de Saint-Ouen-le-Pin ; Constantin, né à Câteau-Cambrésis, sera recueilli par un des fermiers de l'abbaye, celui du Coupe-Gorge chez lequel il décédera le 14 prairial an XII âgé de 62 ans.

(1) C'est-à-dire dont ne subsistent que les étaux ou éteules, tiges coupées haut et sciées à la faucille.

(2) En droit féodal on appelait aveu la reconnaissance des droits d'un seigneur par ses vassaux.

Gagné aux idées modernes, dom Dubarry veut vivre dans le monde en bon patriote.

Il semble bien que les moines n'étaient plus au Val-Richer le 3 décembre 1790 quand Nicolas Thébault-Lion accompagné cette fois de Nicolas Coudre-la-Coudrais, tous deux délégués par les administrateurs du département s'y rendirent pour un deuxième inventaire.

DEUXIÈME INVENTAIRE

Les officiels furent surtout occupés par le recensement approximatif des 3 400 volumes dont les collections leur parurent en grande partie incomplètes ; autant qu'ils en purent juger, il s'agissait de livres grecs, latins, syriaques, hébreux. Pendant que l'un travaille à ce récolement, l'autre fait retirer des salles du rez-de-chaussée 27 tableaux, 9 cartes, une glace à cadre doré et un miroir convexe qui sont déposés dans la bibliothèque sur la porte de laquelle on appose les scellés (3).

Les linges et les ornements servant au culte sont entassés dans la sacristie.

A cheval, les deux délégués se dirigent ensuite vers Croissanville aux fins d'inventorier les biens de la collégiale. Le voyage, aller et retour, coûta 107 livres 10 sous y compris les dépenses pour les chevaux, le commis venu dans une voiture (que remporta-t-il ?) et les domestiques du Val-Richer qui avaient aidé au regroupement des meubles et des tableaux.

PREMIER DÉMEMBREMENT

Mais déjà, en novembre, les administrateurs du département avaient reçu diverses soumissions d'éventuels acquéreurs de terres dépendant de l'abbaye. Si quelques cultivateurs aisés désirent arrondir leur bien par l'acquisition de quelques parcelles limitrophes, apparaît le *spéculeur* qui convoite les 280 arpents de bois taillis, les maisons, la cour d'entrée, les jardins et même l'église abbatiale, le tout évalué à 145 000 livres.

Le 23 mars 1791, la cour manable, deux prés, un labour et la superbe grange à dîmes situés à Rumesnil et dépendant de l'abbaye sont adjugés moyennant 18 600 livres payables en six versements échelonnés sur plus de quatre années... et *en assignats*. C'est une bonne affaire pour l'acquéreur !

Il n'est pas jusqu'au maire et officiers municipaux du Pré-d'Auge agissant au nom de leur commune qui ne lorgnent la couture au cheval, 8 acres de bois taillis, probablement pour y extraire de la terre à pots. Ils eurent peut-être satisfaction.

LA DERNIÈRE MESSE

Le 21 juin 1791, les administrateurs du Calvados autorisent la vente des « effets » du Val-Richer, réservant toutefois tous les livres, manuscrits, tableaux, pierres précieuses, pièces d'argenterie et ornements culturels.

(3) Voir Chanoine G.-A. Simon, *La Bibliothèque du Val-Richer* (Caen, Jouan-Bigot, 1936).

En conséquence, Nicolas Lion revient, accompagné cette fois de Moisant, bibliothécaire de l'Université de Caen et de Jacques Boulais, de la paroisse du Theil près d'Honfleur. Le 12 juillet, on procède à la levée des scellés de la bibliothèque où rien n'a été dérangé ; on lève de même ceux d'une chambre pour en retirer trois paires de draps, trois serviettes et une nappe qui serviront aux hôtes provisoires.

Le lendemain, Moisant continue l'inventaire des livres et révèle à Lion qu'il a découvert quantité d'ouvrages précieux, ce qui n'empêchera pas ce dernier de proposer au district de Pont-l'Évêque de procéder sur place à la vente de la bibliothèque, des lits, chaises, tables et autres meubles à cause de la précarité des moyens de transport.

Le 14 juillet, Lion « se transporte » au presbytère de Saint-Ouen-le-Pin ; il prie Druésne, l'ancien moine, de venir le lendemain « dire la messe dans l'église abbatiale », de bien vouloir retirer du tabernacle le ciboire, d'en consommer les hosties qui pourraient s'y trouver et de lui remettre ce vase sacré pour le joindre à l'argenterie. Ce qui fut fait.

L'inventaire terminé (le troisième et non le dernier !), Lion écrit : « Nous avons refermé la bibliothèque à clef, réapposé le scellé, remis en place draps, serviettes et nappe, réapposé le scellé sur la deuxième chambre et fermé les portes des chambres que nous avons occupées. »

Malgré l'avis du directoire de Pont-l'Évêque qui proposait de distribuer l'argenterie aux églises qui en manquaient, on envoie, le 2 août, à la Monnaie de Rouen 54 marcs 4 onces et 6 gros de vases sacrés préalablement débarassés du bois et des métaux non précieux, ce qui représente une masse d'environ 13 kg.

Le 20 janvier 1792, Jean-Pierre Larcher, cy-devant organiste du monastère signale aux autorités que la toiture de l'église est en mauvais état et qu'il serait urgent de protéger la soufflerie de l'orgue. Il semble que son appel fut entendu.

Le 12 juin, au soir, Nicolas Lion arrive pour la quatrième fois au Val-Richer. Dès le lendemain, il fait procéder à l'ouverture du charrier et Pupin, de Préaux, archiviste nommé par le directoire du district procède au répertoire des titres de propriété, Boudard cy-devant maire et actuel gardien des scellés étant présent. Le 15, Pupin ayant terminé son travail, les documents sont chargés par le fermier sur sa charrette et transportés à Pont-l'Évêque sous la surveillance de l'archiviste. La plupart seront brûlés en application du décret de la Convention du 17 juillet 1793. Quelques-uns échapperont à l'autodafé. En 1930, le chanoine G.-A. Simon en retrouvait des débris dans les mains des gamins de Pont-l'Évêque ; ils servaient à confectionner des cornets à bonbons !

DISPERSION DU MOBILIER ET DES CLOCHES

C'est au cours de ce séjour que Lion fait descendre par quatre spécialistes les cloches depuis longtemps muettes et démonter l'horloge qui avait réglé la vie monacale.

Dès le lendemain de son arrivée, il procède à la distribution du mobilier cultuel, notamment du linge et des ornements. En bénéficient les municipalités voisines. Auvillars, La Roque-Baignard, Rumesnil, Montreuil, Bonnebosq et Grandouet représentées par leur maire accompagné du curé et du procureur. Saint-Ouen-le-Pin est évidemment présent à la distribution. Dire que tous furent satisfaits serait inexact : Montreuil qui payait les deux tiers des grosses dîmes s'estima lésée.

Les paroisses plus éloignées : Saint-Aubin-Lébizay, Méry-Corbon et Saint-Julien-sur-Calonne averties par on ne sait quel hasard ont apporté en tout cinq cloches cassées, elles remportent non seulement autant de cloches en bon état mais encore des chasubles, des chapes, etc. Toujours dévoué, le fermier Boudard charge sur sa charrette huit cloches dont six cassées ou fêlées et les transporte à Saint-Désir-de-Lisieux où elles seront pesées chez la messagère et ensuite dirigées sur la Monnaie de Rouen. Elles pesaient 2 407 livres. Suivront le même chemin les petits chandeliers, la lampe du chœur, sa chaîne et son dessous, le bénitier, la croix de procession, le tout en cuivre. L'horloge devait — par quel hasard ? — échouer à l'auberge du Cadran à Cambremer ; elle est maintenant dans le clocher d'Auvillars.

GRAVES MENACES

L'été de 1792 fut particulièrement agité dans le canton de Cambremer. Le procès-verbal des « meubles cassés et brisés par un attroupement de gardes-nationales mal réfléchies (*sic*) au château de la Roque-Baignard » dressé par J.-F. Lelièvre le 21 septembre est des plus évocateurs : argenterie volée, meubles brisés et jetés dans les douves, début d'incendie et immense beuverie dont ont fait les frais 300 bouteilles de vin !

Gustave Dupont relate comment un maçon voulait projeter sur les dalles de l'église abbatiale « l'image » ou statue de sainte Anne dont le culte était très populaire dans la contrée. Il en fut empêché, à la suite de quoi la garde-nationale transporta la statue dans l'église paroissiale où elle est encore.

Le 8 septembre, diverses menaces de saccager l'abbaye parviennent à la municipalité qui paie aussitôt deux personnes pour enlever les armoiries... ce qui n'empêcha pas les pillards d'arracher le scellé de la bibliothèque, les serrures de la cuisine et de s'attaquer — sans succès — à la porte de la pièce où ont été déposés les meubles. Le bulletin de l'Association normande édité en 1865 nous apprend qu'au cours ou à la suite de ces troubles le grand orgue composé de 30 jeux a été pillé par les potiers du Pré-d'Auge (et de Manerbe ?) qui croyaient que les tuyaux étaient en plomb. 500 livres de ce même métal ont été arrachées à l'emplacement du cadran de l'horloge et sur la corniche du bâtiment.

Le 12 novembre, les maires de Saint-Ouen-le-Pin et de Manerbe attendent en vain l'huissier du district qui doit procéder à la vente des meubles.

Dans le mur de torchis de la bibliothèque, les voleurs ont pratiqué une ouverture et on s'est servi. La tradition veut que le maréchal-ferrant voisin ait allumé, des années durant, le feu de sa forge avec les livres chers à

Dominique Georges. On décide de vendre ceux qui restent. La vente fixée au 15 prairial an IV n'eut pas lieu, faute d'enchérisseurs. Même insuccès le 11 messidor ; on avait estimé les volumes à un franc, somme exorbitante représentant la valeur d'une journée de travail ! Et les habitants du pays — ceux qui savaient lire — ne se souciaient nullement d'ouvrages qui n'étaient même pas écrits en français. Dans l'espoir d'avoir plus de succès, on voudrait les vendre sur la place de Cambremer ; les experts chargés de dresser le énième inventaire, chaque fois plus court, estiment que les débris de la bibliothèque ne seraient pas suffisants pour couvrir les frais. Et ils ajoutent qu'aucun de ces livres ne mérite d'être déposé à l'école centrale (ou collège) de Lisieux, encore moins aux Archives nationales.

Trois années s'écoulent pendant lesquelles l'Administration se désintéresse de l'ancienne abbaye livrée au pillage. Le 15 prairial de l'an IV, la vente des « lambeaux et rapsodies » — selon l'expression du directeur de l'enregistrement n'eut pas davantage de succès que le 11 messidor.

Il est probable qu'en définitive ce qui restait de la bibliothèque fut vendu sur la place publique de Cambremer... En 1843, le notaire chargé de la liquidation de Louis Constant Gosset décédé au manoir de la Morinière, commune de Montreuil, dénombrait 176 volumes dont la liste indiquait qu'ils provenaient de la bibliothèque de l'abbaye ; mis en vente les 12 et 26 mars, ils trouvèrent des acquéreurs dont nous avons la liste.

VENTE DES TERRES ET IMMEUBLES

En l'an IV, l'Administration fait procéder à un inventaire préalable à la vente des terres et immeubles concernant tous les biens tels que bâtiments, église, jardins, cour, corps de ferme, prairies et terres labourables situés à Saint-Ouen-le-Pin et consistant 1° en un bâtiment à quatre faces avec un cloître au milieu dont la face nord est fermée par l'église, les trois autres réservées au logement des ci-devant religieux ; 2° un bâtiment ci-devant à usage d'église ; 3° le corps de ferme, les prairies et terres labourables.

Le 9 vendémiaire an V, Jacques Leterrier, domicilié à Paris devenait propriétaire de tous les biens de l'abbaye moyennant 97 767 livres 11 sols 2 deniers — à l'exception de 250 arpents de bois cédés en prairial an IV à un individu de Pont-l'Evêque que nous désignerons par la lettre M... — initiale de son patronyme — moyennant la somme de 127 600 livres dont les trois quarts pourront être payés en mandats échelonnés sur plusieurs années. Excellente opération, compte tenu de la dépréciation vertigineuse des assignats ! On estima par la suite que le tout valait 358 842 livres, le triple !

En réalité, M... qui a soumissionné en son seul nom a d'étranges associés : le directeur et le contrôleur des Domaines du département. On croit rêver.

M..., lui, ne rêve pas. Il vend aussitôt 50 arpents de taillis et se fait payer en *espèces d'or et d'argent*. Il vend même des chênes et des hêtres de la réserve... qu'il n'avait pas acquise. Cependant, les plaintes affluent

à Caen si bien que les administrateurs du département envoient sur les lieux le conservateur des forêts, le gard-marteau des maîtrises de Caen et Pont-l'Evêque, un agent forestier, un secrétaire et un arpenteur. Guidés par les agents municipaux de Saint-Ouen-le-Pin, Manerbe et La Roque-Baignard et par l'ancien garde, ils expertisent la valeur des biens cédés. Ils dénombrent, après un mois de travail difficile, 3 094 arbres de plus de 60 ans estimés à 21 livres en moyenne et 7 302 baliveaux. Sont prêts à être débordés 346 chênes et 186 hêtres, — ils découvrent 2 509 souches, vestiges des arbres enlevés rapidement — dont certains réservés pour la Marine. Les souches ont été masquées par des ronces ou recouvertes de terre et de mousse ! Le contrôleur des Domaines fut destitué. Suivit une longue procédure, — M... porta appel — tout en continuant à vendre les taillis. Déchu de ses biens, il restait redevable à l'Etat de 58 000 francs le 29 avril 1815.

Leterrier fit démolir en 1802 l'église, le cloître et les deux côtés du carré qui formaient les bâtiments conventuels, ceux-ci construits en bois et torchis ; une partie des pierres de l'église a été réutilisée dans l'édification des bâtiments de la ferme.

L'église formait le quatrième côté, le chevet à l'Est comme il convenait.

Le *chœur* était pavé en petits carreaux de faïence de couleur provenant probablement des poteries de Manerbe et du Pré-d'Auge (on en trouve encore dans les églises du voisinage qui n'ont pas été « restaurées » au XIX^e siècle). Le maître-autel était sobrement orné d'une croix et de six grands chandeliers, flanqué de deux anges adorateurs. Le parement de toile était l'œuvre du peintre Jean-Baptiste Daubin (l'ancienne ferme de la Daubinière est incluse dans le domaine du Val-Richer). Sur les archivoltes des portes de la sacristie on avait disposé les statues en bois de saint Benoît et de saint Bernard.

Le clocher, couvert de bardeaux, situé sur la croisée du *transept*, abritait sept cloches.

Deux chapelles, l'une dédiée à la Vierge et l'autre à sainte Anne, occupaient les bras de la croix.

La *nef*, sans chapelles latérales, était séparée en deux parties par une haute grille de bois, l'une réservée au public, l'autre, à proximité du chœur, occupée par les 60 stalles de chêne dont les sculptures fort simples paraissent remonter au début du XVII^e siècle.

La façade occidentale était décorée d'une statue de la Vierge.

D'après l'inventaire du 24 frimaire an VI on trouvait en outre un orgue de 16 pieds. L'édifice cistercien était sobrement décoré de tableaux. L'un d'eux était la copie d'un tableau de Sainte-Marie-Majeure, rapporté de Rome par Dominique Georges. En grande vénération à l'abbaye, placé sur l'un des autels, il était caché par un rideau ; on ne le montrait qu'exceptionnellement.

En nivelant le *cimetière*, on découvrit de petits vases en terre cuite, disposés en cercle, la plupart contenant du charbon réduit à l'état de rési-

neux ; lors de l'inhumation d'un religieux, on remplissait des vases d'eau bénite, d'autres de charbons ardents sur lesquels on jetait de l'encens ; on les renversait au moment où le corps était recouvert de terre.

En 1815, les Prussiens installent un corps de garde au Val-Richer avec dépôt de voitures et de chevaux. Ils pillent la ferme de Pierrepont.

En 1836, François Guizot, élu député de Pont-l'Evêque en 1830, acquiert de Leterrier ce qui restait encore groupé des biens abbaticaux et allait s'attacher à en restaurer l'essentiel. Le mardi 3 juillet 1838, il écrivait à la princesse de Lieven :

« 6 heures et demie. Je sors de mon lit. Il y avait autrefois dans cette maison 9 moines qui n'en sortaient pas avant 10 heures. Il y a six cents ans, il y en avait je ne sais combien qui en sortaient à 4 heures du matin. Ceux-là priaient, labouraient, défrichaient, étudiaient. Ils étaient le type de la vie austère et laborieuse. Et le peuple le croyait et il avait raison de le croire. Il y a 50 ans, leurs successeurs étaient le type de la vie oisive, paresseuse, licencieuse. »

Nul doute, Guizot a puisé ses renseignements à bonne source.

Fernand RAULT.

OU RETROUVER LE MOBILIER ABBATIAL ?

A Saint-Ouen-le-Pin :

la statue de sainte Anne (*Education de la Vierge*), deux tableaux dont l'un de Zurbaran, les anges adorateurs qui flanquaient le maître-autel et trois parements d'autels peints par J.-B. Daubin.

A Saint-Aubin-sur-Algot :

quelques tableaux dont celui dit *de la Vierge noire*, en réalité sainte Marie des Neiges, rapporté de Rome par Dominique Georges.

A Léaupartie : une copie du même tableau (?).

A Grandouet : le parement de l'autel latéral dédié à la Vierge, œuvre de Daubin.

Au Pré-d'Auge :

au-dessus des fonts baptismaux, portrait de Dominique Georges, curé de cette paroisse avant de devenir abbé du Val-Richer.

A Montreuil-en-Auge :

deux autels latéraux avec parements de fleurs - *L'Apparition de la Vierge à saint Bernard* - *Le Miracle de la lactation* - la chaire du réfectoire - le confessionnal daté de 1707 et orné des lettres entrelacées B.M.B. et surtout les panneaux du chœur qui surmontaient les stalles.

A Saint-Jacques de Lisieux : 28 magnifiques stalles de chêne, début du XVII^e siècle.

A Surville : 4 stalles identiques aux précédentes.

A Cambremer : le tableau de la *Présentation au Temple*.

Au Val-Richer :

le tableau de la *Visitation* - la pierre tombale de Dominique Georges - des fragments de la pierre tombale de Philippe Mignot.

BIBLIOGRAPHIE

Gustave Dupont, *Histoire de l'Abbaye du Val-Richer*, 1866.

Archives du Calvados, séries H et Q.

G.-A. Simon *La bibliothèque de l'Abbaye du Val-Richer*, 1936.

Revue *Le Pays d'Auge*, 1969.

Bulletins de la Société des Antiquaires de Normandie.



*Vierge de
Saint-Aubin-sur-Algot*

On conserve à Rome, dans la chapelle des Borghèse de la basilique Sainte-Marie-Majeure un portrait de la Vierge attribué à Saint Luc

En 1664, Dominique Georges député à Rome avec l'abbé de Rancé, le réformateur de la Trappe, sollicita et obtint du pape Alexandre VII l'autorisation d'en faire exécuter une copie. Lorsqu'il rentra au Val-Richer, il s'empressa de l'exposer à la vénération de ses religieux et des fidèles de l'abbatiale.

Eglise de Montreuil-en-Auge

Maître-autel du XVIII^e siècle avec antependium orné de rinceaux et d'un Enfant Jésus, probablement œuvre de J.-B. Daubin, Chandeliers en bois doré (XVIII^e siècle).

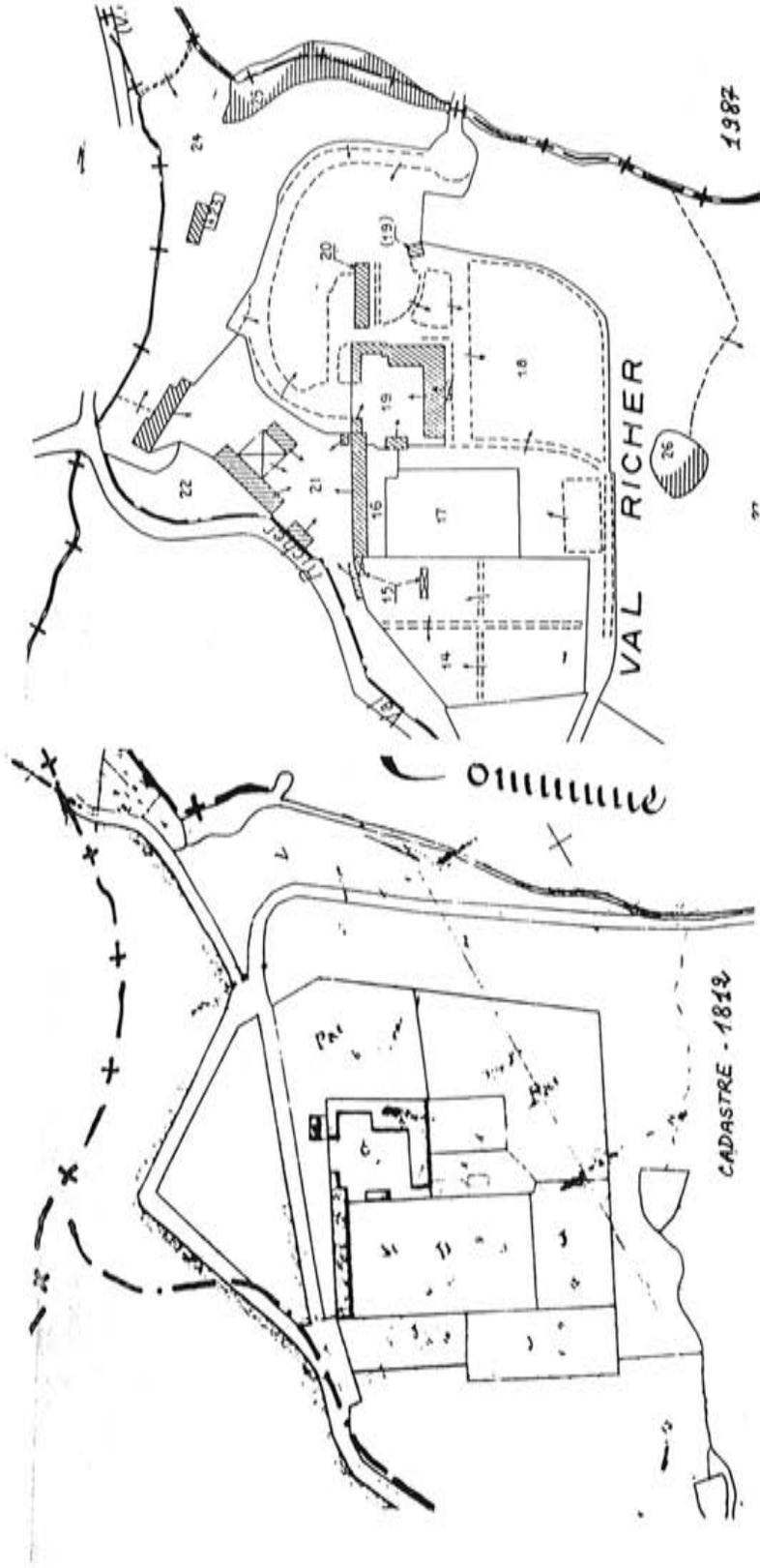
Le rétable, une *Sainte-Famille* (XVIII^e siècle).

Le chœur est orné de boiseries XVIII^e. On y remarque les torchères de la Confrérie de Charité... Aussi, toile du *Miracle de la lactation* (v. précédemment).

(Ph. Jacques Pougheol)



ELUCIDATION CADASTRALE ET DISTRIBUTION INTÉRIÈRE



Extrait du plan cadastral de Saint-Ouen-le-Pin

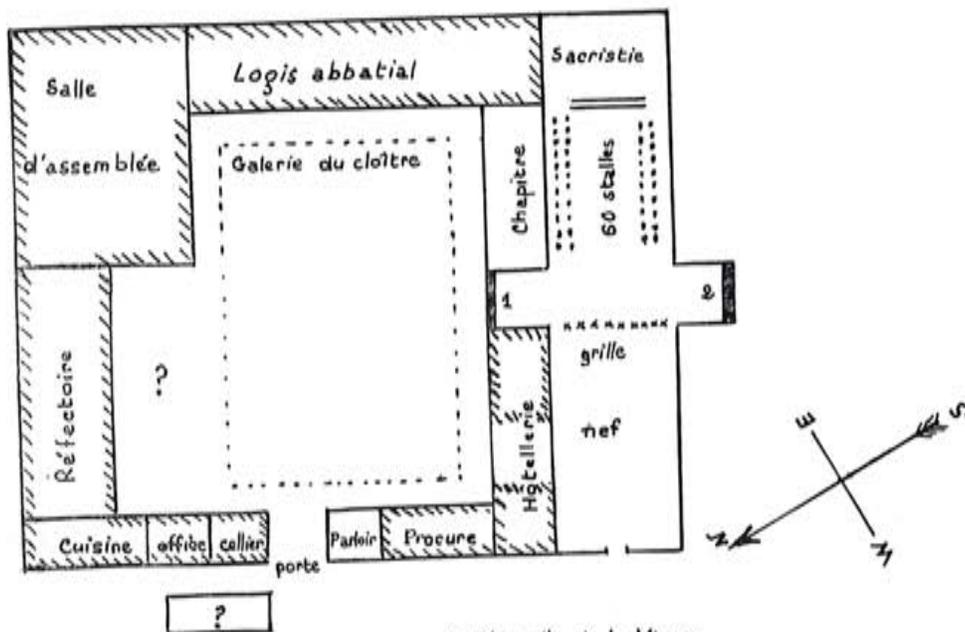
Ce document de 1812 indique ce qui subsistait de l'Abbaye après les destructions de 1802. Ce sont exactement les bâtiments acquis par M. Guizot (1836) ; puisque, si l'on y superpose le calque du cadastre rénové, les tracés coïncident (en tenant compte d'un minime ajustement dû aux instruments modernes de mesure), à l'exception des chemins d'accès.

Le quadrilatère d'implantation est d'environ 50 m de côté.

Où créer l'abbatiale détruite ? Solution hypothétique en l'absence d'un croquis antérieur au démantèlement.

Sur un des côtés N.-S.-W. une brèche d'environ 17 m, trop étroite pour un édifice assez important. Et le chemin en bordure semble avoir été tendu pour aboutir à une entrée sur la cour intérieure (entrée actuelle d'ailleurs).

Curieusement, jouxtant un angle de la présente demeure, on distingue à peine un pointillé. S'agirait-il de fondations : Guizot parle de débris de murs ? D'une longueur de 20 à 21 m, ce pourrait être partie de l'église ; le chœur ? La direction de l'édifice, Est-W.-W., conviendrait. Selon Yves Nédélec, cela correspondrait au plan caractéristique d'une abbaye cistercienne. A partir du chœur, déterminer en diagonale la place des cuisines, et reprendre toute la distribution des locaux. Le grand logis actuel serait celui des *profès*, qui devaient pouvoir descendre directement dans l'église. Bien sûr, il y aurait eu des remaniements intérieurs à mesure des manquements à la règle de l'Ordre.



1. Chapelle de la Vierge
2. Chapelle de St^e Anne

Plan présumé de l'Abbaye du Val-Richer - Fernand RAULT
 ▨ parties existant. 1987.

Les inventaires effectués à diverses reprises de 1790 à vendémiaire an V signalent :

Au rez-de-chaussée :

l'église et la sacristie - les 3 pièces de l'appartement du prieur - la grande salle capitulaire - le réfectoire - la cuisine, l'office, le cellier et deux autres pièces, peut-être le parloir et la procure.

A l'étage :

la bibliothèque et le chartrier - les cellules des religieux, autrefois dortoirs - quatre chambres réservées aux hôtes.

On ne dit rien du logis abbatial.

D'après Gustave Dupont, *Histoire de l'Abbaye du Val-Richer*, publiée en 1866, Leterrier aurait fait démolir en 1802 : l'église, le cloître et les deux côtés du carré qui formaient les bâtiments conventuels.

Probablement n'a-t-il supprimé du cloître que la galerie en bois appuyée aux bâtiments puisque le 17 juillet 1837, François Guizot écrit à Madame de Gasparin :

« Le cloître, dont j'ai fait une grande bibliothèque en galerie, a 94 pieds de long, 8 grandes croisées sur la vallée et j'y ai déjà placé 5 000 volumes. En face des livres, sur le grand mur, au-dessus des portes et entre les portes des chambres vont être placées 22 belles gravures... »

Fernand RAULT.

CALENDRIER GUIZOT

Des confins de l'Ancien Régime à ceux de la III^e République, la longue vie de M. Guizot se superpose tout naturellement aux périodes de son époque. Sa chronique personnelle et familiale croise sans cesse la chronologie politique. Peu d'hommes ont été si proches de l'histoire : tantôt témoin, acteur, juge, augure, sage, célébrant ; parfois à la première place, vainqueur ou victime, toujours présent. Difficile d'extraire de ce temps, dense et complexe, les jalons d'un calendrier sommaire à la manière du cahier de dates de notre enfance lointaine.

Nous avons bénéficié des travaux de Michel Richard — rien de ce qui concerne Guizot et sa famille ne lui est étranger — tout particulièrement des notices, en fait de minutieuses biographies, du Dictionnaire de Biographie française (tome 17, Paris, 1986), des pages magistrales d'introduction de son édition des Mémoires de Guizot, de ses contributions au colloque de 1974. Et puis, il a bien voulu nous accorder une cordiale attention...

REVOLUTION ET EMPIRE

- 1787 — Nîmes (4 oct.), dans une famille de vieil enracinement protestant, naissance de François, Pierre, Guillaume GUIZOT de André GUIZOT, avocat, et de Elisabeth, Sophie BONICEL.
- 1794 — André G., Girondin, guillotiné (4 avril). A l'antique, il reçut une dernière visite de ses enfants la veille du supplice.
- 1799 — Mme G. s'établit à Genève (alors territoire français) où elle avait des parents. F. G. y fit ses études classiques et philosophiques. Mathématiques, langues anciennes et modernes. Il possédait bien l'anglais et l'allemand.
- 1805 — Droit à Paris. Précepteur des enfants de l'ancien ministre de Suisse Stapfer qui l'introduisit dans le salon de l'académicien Suard. G. y rencontra Pauline de MEULAN.
- 1809 — G. collabore au *Publiciste*, aux *Archives littéraires* et publie un *Dictionnaire des synonymes*.
- 1812 — G. épouse Pauline de Meulan, de 14 ans son aînée (9 avril).
— Professeur adjoint d'histoire moderne à la Fac. des lettres de Paris (11 avril).

RESTAURATIONS

- 1814 — Secrétaire général du ministère de l'Intérieur (mai).
- 1815 — G. quitte l'Intérieur au retour de l'Empereur. Il rejoint Louis XVIII à Gand, justifiant cette démarche par le souci d'obtenir des garanties de confirmation de la Charte, dans la perspective d'une seconde Restauration.
— Nommé Secrétaire général du ministère de la Justice (sous le baron Pasquier) (juillet). Maître des requêtes au Conseil d'Etat (août).
— Naissance de son fils François, Jean (11 août).

M



Monsieur GUIZOT a l'honneur de vous faire part que Madame GUIZOT est heureusement accouchée d'un GARÇON.

La Mère et l'Enfant se portent bien.

Paris, le 10 août 1812.

M

Monsieur GUIZOT a l'honneur de vous faire part que Madame GUIZOT est heureusement accouchée d'un GARÇON.

La Mère et l'Enfant se portent bien.

Paris, le 11 août 1815.

Il fallait être à l'époque parmi les « happy few », c'est-à-dire connu, pour adresser à son entourage ces faire-part d'où prénoms, titres, filiation sont bizarrement absents...

A gauche : Naissance de François-Edouard, premier fils de G. et de Pauline de Meulan, le 14 août 1813 (mort en bas âge). — A droite : François-Jean, né le 11 août 1815.

- 1816 — Démissionne du ministère pour protester contre les excès ultra.
- 1819 — Directeur des Affaires communales et départementales au ministère de l'Intérieur (cabinet Decazes).
- 1820 — Chute de Decazes (20 fév.). G. démissionne. Repli au Conseil d'Etat.
— Destitué (17 juil.), il retourne à l'Université. Désormais, activité historique et politique intense. Il exprime, par ses écrits, les idées des « Doctrinaires » : Royer-Collard, Jordan, de Barante, duc de Broglie.
- 1822 — Villèle fait suspendre le cours de G. (12 oct.). Il ne sera rétabli, par le ministère Martignac, qu'en avril 1828.
- 1823 — G. entreprend, avec de jeunes historiens, deux grands recueils : la *Collection des mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre* (26 vol.), *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France jusqu'au XIII^e siècle* (31 vol.) et publie *Essais sur l'histoire de France*.
- 1827 — Décès de sa femme Pauline G.-de Meulan (1^{er} août).
— Adhère à la Société d'opposition constitutionnelle « Aide-toi, le Ciel t'aidera ».
— *Histoire de Charles I^{er}*, 2 volumes de son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*.
- 1828 — G. crée la *Revue française* « pour soutenir et propager en politique les principes constitutionnels ».
— G. épouse Elisa DILLON (8 nov.), nièce de sa première femme, de 17 ans plus jeune que lui.
- 1829 — Naissance de sa fille Henriette-Elisabeth (6 août).
- 1830 — Député de la circonscription Lisieux-Pont-l'Evêque (23 janv.).
— Jusqu'en 1848, il sera constamment réélu dans l'arrondissement de Lisieux.
— G. s'oppose au ministère Polignac et participe au projet d'adresse hostile de 221 députés. Charles X ayant signé les « fameuses » ordonnances, G. rédige avec Casimir Périer, Villemain et Dupin une protestation que paraphent 63 députés (27-28 juil.).
— L'émeute réussit à Paris (29 juil.). La Fayette nommé commandant en chef de la Garde Nationale sur proposition de G. et mise en place d'une commission municipale de cinq députés libéraux.
— Craignant un glissement vers la République, les hommes d'ordre, dont G. se rallie à Louis-Philippe, duc d'Orléans (31 juil.).
— Révision de la Charte proposée par G. et le duc de Broglie (7 août). Louis-Philippe I^{er} prête serment (9 août).

LES ANNÉES GUIZOT... LA MONARCHIE DE JUILLET

- 1830 — Ministre de l'Intérieur (9 août-2 nov.).
- 1831 — Naissance de sa fille Pauline, Jeanne (22 juin).
- 1832 — Ministre de l'Instruction publique (11 oct.). G. reçut ce portefeuille à trois reprises, pour une durée totale de trois années.
— Loi G. sur l'École primaire (28 juin). Il instituera le Comité des travaux historiques, la Commission des monuments historiques, le corps des Inspecteurs des monuments historiques. Il contribuera à la fondation de l'École fr. d'Athènes (1846), à la réforme de l'enseignement de l'École des Chartes (1847).
- 1836 — Académie française, à la suite de l'Académie des Sc. morales et politiques (1832), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1833).
— Acquisition de l'abbaye du Val-Richer - Saint-Ouen-le-Peingt (août).
— Rencontre la princesse de Lieven.
- 1837 — Décès de son fils François-Jean (15 fév.).
— Quitte le ministère (15 avril). A l'écart des cabinets suivants : Molé, Soult, Thiers.
- 1839 — Publie *La vie, la correspondance et les écrits de George Washington*.
- 1840 — Ambassadeur à Londres (fév. à oct.). Succès personnel certain, pourtant la Question d'Orient est réglée — provisoirement — sans la participation de la France.
— Ministre des Affaires étrangères (cabinet Soult, 29 oct.). G. devient l'inspirateur et le maître d'œuvre de la politique générale du pays, jusqu'en 1848. Partisan résolu de quelques principes : à l'intérieur, « juste milieu » adossé à une majorité « conservatrice libérale », un suffrage censitaire restreint ; à l'extérieur : recherche de la paix par l'équilibre ; rapprochement cordial avec l'Angleterre.
- 1844 — Affaire Pritchard, le missionnaire anglais molesté puis expulsé de Tahiti. Menaces de rupture avec l'Angleterre. « Regrets sincères » de G. ! « Lord Guizot », brocarde l'opposition.
- 1846 — La brouille est consommée à propos des « mariages espagnols ». Anachronisme auquel G. paraît avoir attaché une importance disproportionnée.
- 1847 — Rejet par le Gouvernement et la Chambre des projets de l'opposition : abaissement du cens, extension du vote aux « capacités », incompatibilité de mandat parlementaire et de certaines fonctions publiques. Séries noires : inondations, récoltes déficitaires, chômage dans l'industrie, disettes, émeutes. Affaires et procès embarrassants.
— G. chef du gouvernement (sept.).
— Début d'une campagne de banquets pour une réforme du scrutin.
— Impopularité massive de G., son aveuglement, mais aussi ses succès de tribune. L'opposition débordée par les agitateurs républicains.
- 1848 — Banquet de clôture de la campagne, d'abord interdit, puis toléré (22 fév.). Manifestations, heurts. Même la Garde Nationale bourgeoise crie : « A bas Guizot ! » La Reine demande son départ. Le Roi tergiverse, demande à G. sa démission tout en chargeant Molé du ministère (23 fév.). Dans la soirée, devant le ministère des Affaires étrangères, résidence de G., rixe entre la foule et des soldats qui tirent pour se dégager. Seize cadavres promenés toute la nuit dans Paris. Le lendemain (24 fév.), l'annonce d'une combinaison Thiers-Barrot ne suffit plus. Louis-Philippe abdique. Le Roi et la Reine s'enfuient vers Honfleur et l'Angleterre. A la Chambre, la duchesse d'Orléans ne parvient pas à imposer la Régence. Lamartine, Ledru-Rollin et Dupont de l'Eure proclament la République et un gouvernement provisoire.

UN DIGNE EXIL

- 1848 — Décrété d'accusation, G. se cache jusqu'au 1^{er} mars puis il parvient à gagner Londres où ses enfants l'avaient devancé (2 mars). Il s'établit à Brompton près de Londres. Sa mère l'y rejoint et meurt quelques jours plus tard. Elle est enterrée à Kensal Green, « dans le terrain réservé aux dissidents presbytériens ou autres » (3 avril).
— Pour subsister, G. dut faire venir une partie de sa bibliothèque et la vendre aux enchères.
— Ordonnance de non-lieu (24 nov.).
- 1849 — G. *De la démocratie en France*, contre le suffrage universel.
— D'exil (avril). G. à ses amis. Pour leur faire connaître la ligne de conduite qu'il suivrait s'il était élu à l'Assemblée nationale. Ses électeurs découragent, amicalement, une éventuelle candidature.



(Lithographie de Ch. Mozin, Musée de Trouville)

La Monarchie finit à Trouville... 29 février 1848, une heure et demie du matin, rue des Rosiers, comme dans un banal mélodrame, d'étranges ombres se glissent, furtives... M. et Mme Lebrun s'engouffrent dans la maison Barbey... Le lendemain, les fugitifs — il s'agit de Louis-Philippe et de la Reine — parviendront à s'embarquer à Honfleur...

- Retour au Val-Richer (juillet).
Désormais il partagera ses activités littéraires et historiques considérables entre Paris et le Val-Richer.

UNE RETRAITE EXEMPLAIRE

- 1850 — Mariage de Henriette G. à Conrad de WITT (18 mars) et de Pauline G. à Cornelis de WITT, frère du précédent (18 mai).
- 1851 — Coup d'État (2 déc.). « *Le succès ne paraît pas douteux, et il sera au profit du Président* » (Louis-Napoléon).
— Naissance et décès d'Elisa, première petite-fille de G. (branche Conrad de W.).
- 1852 — G. Président d'honneur de la *Société d'Histoire du Protestantisme Français*.
— Naissance de Marie, Françoise, Elisabeth de W. (br. Cornelis), 20 juin.
— « *L'Empire accepté solennellement aux Tuileries le 2 décembre, anniversaire du Grand Empire.* »
- 1853 — Naissance de Marguerite, Pauline de W. (br. Conrad), 20 janv.
- 1854 — Séquelle de la Question d'Orient, guerre de Crimée, Congrès de Paris (1856).
— Naissance de Robert, Conrad, Guillaume de W. (br. Cornelis), 14 déc.
- 1855 — Naissance de Jeanne, Wilhelmine, Henriette, Catherine de W. (br. Conrad), 17 mars.
- 1857 — Décès de la princesse de Lieven (27 janv.).
— Naissance de Pierre, Gaston de W. (br. Cornelis), 6 août.
— G. avait achevé son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, donné les biographies de Monk, de Sir Robert Peel, il entreprit les 8 vol. de *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (1858-1867).

- 1859 — Guerre d'Italie.
- 1860 — Question d'Orient (suite). Intervention en Syrie.
— Mariage de son fils Guillaume G. avec Jeanne, Gabrielle Verdier de Flault (Nîmes, 26 avril).
- 1861 — Naissance de Rachelle, Lucy, Gabrielle de W. (br. Cornelis), 30 juin.
- 1862 — Intervention française au Mexique.
- 1866 — Naissance de Suzanne, Marie, Juliette de W. (br. Cornelis), 17 janv. Sadowa (4 juillet).
- 1867 — Mexique. Exécution de l'Empereur Maximilien.
- 1870 — Naissance de François, Jean, Henry (22 mai) de WITT-GUIZOT (br. Cornelis) — autorisé par décret (1902) à reprendre le nom Guizot; dernier descendant de la lignée de l'homme d'Etat à porter ce patronyme.
— Résurgence des « mariages espagnols ». Candidature Hohenzollern (2 juil.).
— Déclaration de guerre à la Prusse (19 juil.).
— L'Alsace perdue (4-6 août). Bazaine enfermé dans Metz (14-18 août) capitule (27 oct.). Sedan (2 sept.). Proclamation de la République (Paris, 4 sept.). Défense nationale en province
- 1871 — Armistice (28 janv.). Traité de Francfort. Annexion de l'Alsace-Lorraine (10 mai). G. a passé les hostilités au Val-Richer.
— Cornelis de W. membre de l'Assemblée nationale.
— Thiers, Chef du pouvoir exécutif (mars). Commune insurrectionnelle de Paris (mars-mai). Thiers, Président de la République.
Cette guerre que G. jugeait sans objet véritable et l'abandon de nos provinces de l'Est auront une conséquence inattendue sur la vie de la famille et la pérennité du Val-Richer, lorsque deux filles d'Henriette G. de W. épouseront deux frères Schlumberger, devenus sujets de l'Empire allemand. Les arrière-petits-enfants de G. retrouveront tout naturellement au Val-Richer une patrie perdue.
- 1872 — Thiers accepte de convoquer un Synode général des Eglises réformées.
— G. élu président fait voter une *Déclaration de Foi*, puis démissionne.
— Il va consacrer ses dernières années et ses dernières forces à une *Histoire de France racontée à mes petits-enfants* (que sa fille Henriette achèvera).
- 1873 — Exit Thiers (24 mai).
- 1874 — Décès de Pauline de W., sa seconde fille (Cannes, 28 fév.).
— Mort de M. GUIZOT (Val-Richer, 12 sept.).

P.-J. P.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Ch.-H. Pouthas, *Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon*, Paris, Alcan, 1934. — *La jeunesse de G. (1787-1814)*, Paris, Alcan, 1936. — *G. pendant la Restauration. Préparation de l'homme d'Etat*, Paris, Plon, Nourrit, 1923. — *Essai critique sur les sources et la bibliographie de Guizot pendant la Restauration*.

François Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps* (8 vol., M. Lévy Frères, Paris, 1872). Ed. abrégée, par Michel Richard (1982).

A. Gayot, *François Guizot et Mme Laure de Gasparin. Correspondance* (Grasset, 1934). — *Lettres de G. et de la Princesse de Lieven*. Préface de Jean Schlumberger. Notes de Jacques Naville (3 vol., 1836-1846; Mercure de France, 1963-1964).

Douglas Johnson, *Guizot Aspects of French History* (Routledge & Kegan Paul, 1963).

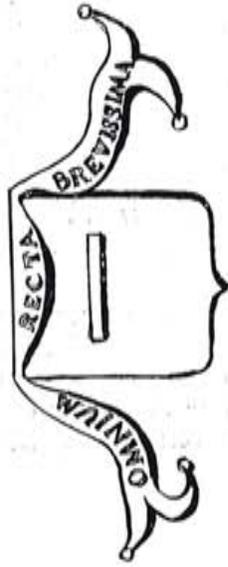
Actes du Colloque F.G. Paris, 22-25 oct. 1974 (Ex. A. Encrevé et Michel Richard, 1976).

P. Rosanvallon, *Le moment G.* (1985).

Pages choisies de M. G. publiées par Mme G. de Witt (1897).

Cornelis de Witt, *Ma famille. Souvenirs. 1840-1889* (Paris, 1917).

Mme de Witt née G., *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis* (Hachette, 1880).



Jean GUIZOT - 1761 - Henriette d. CIGNOUX
(1729-1785)
Futur au "Départ"

André GUIZOT - 1786 - Elisebeth, Sophie BOWICEL
(Nîmes-1764 - Ercompton (G.B.)-1848)
Avocat

Armoiries de M. Guizot sur le fronton au Val-Ribier

Elisabeth, Charlotte, Pauline de MEULAN - 1812 - François, Pierre, Guillaume GUIZOT - 1828 - Eliza, Marguerite - André DILLON
(Nîmes-4 oct. 1787 - Val-Richer-1807-1874)

Jean-Jacques GUIZOT
(Nîmes-1789 - Paris-1835)
sans postérité

François-Edouard G.
(Paris-1813 - 1874)
Elève de l'École Polytechnique

Henriette - Elisebeth G. - 1850 - Conrad de WITT
(Paris-1823 - 1908)
Député de Calvados

Pauline Jeanne G. - 1850 - Cornélie de WITT
(Paris-1823 - V.R. 1889)

Guillaume G. - 1860 - Jeanne VERNIER de FLAUX
(Nîmes-1833 - 1883 - 1892)
Professeur au Collège de France - sans postérité

Elisa de W. Marguerite, Pauline, Ernestine de W. - 1876 - Paul SCHLUMBERGER
(1853 - 1944)
Guebwiller, 1804 - V. R. 1936

Jeanne-Wilhelmine de W. - 1879 - Léon SCHLUMBERGER
(1855 - 1889)

Françaises (4 filles, 3 fils)

Elisabeth de WITT-VERNES (1851-1895)
Cornélie de WITT (1852-1883)
Robert de WITT (1859 - V.R. 1884)
Etienne de WITT (V.R. 1857-1822)
Rachelle de WITT (V.R. 1851-1839)
Suzanne de WITT-CAMBEFORT (V.R. 1886-1234)
François de WITT-GUIZOT (1870-1938)



Jean SCHLUMBERGER Conrad S. Pauline S.-DOLL Marcel S. Maurice S.
(1877-1968) (1878-1896) (1878-1915) (1883-1973) (1886-1977)

Autour de l'ancienne abbaye, cette généalogie sommaire se limite, volontairement, jusqu'à la quatrième génération, à la lignée de François Guizot, de sa fille aînée Henriette (Madame Conrad de Witt), à laquelle l'homme d'Etat avait légué le Val-Richer, qui demeure dans la famille par les descendants actuels de Marguerite de Witt (Madame Paul Schlumberger).

C'EST PEU D'ÊTRE SAVANT,

IL FAUT ÊTRE HERBAGER

Le 14 novembre 1829, Nicolas Vauquelin, chimiste célèbre, professeur destitué et député en titre, mourait à Saint-André-d'Hébertot, son village natal...

M. Guizot, historien renommé, professeur également destitué, Conseiller d'Etat écarté, attendait l'occasion d'une élection partielle. Peu importait le lieu, il avait envisagé le Gard familial aussi bien que la Côte d'Or... Condition suffisante puisque nécessaire : une circonscription cousue main, sans devoir affronter les débats aléatoires d'une première élection en terre inconnue !

La 4^e circonscription du Calvados associait les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque. Pays riche, à forte capacité électorale (626 électeurs censitaires). Pays de propriétaires fonciers, seulement 12 % des votants payaient patente. La propriété rurale et la fortune bourgeoise s'y confondaient. La Révolution et l'Empire avaient confirmé une société égalitaire d'esprit et de fait qui correspond bien au tempérament des gens, conservateur mais non réactionnaire. Paysans individualistes, modérés naturellement mais farouches défenseurs d'acquisitions que la politique ultra paraissait contester. On s'accommodait de la Charte dont les principes vagues garantissaient la propriété, la libre entreprise, la tolérance religieuse. Il fallut des maladresses et des menaces pour que cette opinion si débonnaire et docile basculât dans l'opposition.

C'était là, une conjoncture qui servait M. Guizot.

M. Guizot pouvait craindre la possible investiture d'Isabel Desparcs, avocat à Pont-l'Évêque. Il s'assura le soutien des chefs traditionnels du parti constitutionnel : La Fayette, Dupont de l'Eure, le duc de Broglie. Leur prestige fut déterminant. La Fayette obtint le patronage de La Pommeraye, député de Vire ; Dupont, le concours de Louis Du Bois, historien lexovien, qui, bien que non électeur ne manquait pas d'influence ; de là, le soutien de Le Carpentier, négociant honfleurais. Le duc de Broglie promit l'aide de Bignon, député de l'Eure ; celui-ci l'approbation de Louis Nasse, banquier à Lisieux, de Thouret, fils du Constituant, à Pont-l'Évêque, et d'Isabel Desparcs lui-même !

Plus curieuse, l'intervention de Chateaubriand. Le vicomte n'appréciait guère M. Guizot, dont il prenait la raideur naturelle pour impardonnable condescendance à son encontre. Remâchait-il quelques rancœurs plus tenaces ? Il n'hésita pas « à franchir l'immense distance que la nature avait mise entre eux » et à engager les électeurs de Lisieux à apporter leurs voix à M. Guizot !

« Il en est résulté que je suis devenu en partie la cause de son élévation politique », ajoutait-il avec une superbe humilité ! (1)

Ces manœuvres avaient tissé un réseau de connivences efficaces, essentiel au système censitaire. Du Bois et Thouret firent inscrire M. Guizot sur la liste des candidats éventuels. Lorsque les libéraux se réunirent le 29 novembre pour le choix définitif on se rallia à M. Guizot. Non sans réticences... Certains électeurs répugnaient à se laisser forcer la main par le comité parisien, ils se défiaient des manipulations adroites et Guizot faisait figure de créature du duc Decazes... on souhaitait un candidat au passé plus « à gauche », qui veuille lui-même, selon Dupont de l'Eure, « le gouvernement représentatif dans toute sa sincérité » !

Habilement, Guizot évita les engagements précis et donna des assurances. « J'espère que nous arriverons un jour à la formation d'un ministère vraiment constitutionnel qui prendra dans une majorité vraiment nationale son point d'appui et sa force. » Propos suffisamment édulcorés pour apaiser les appréhensions ? Les hésitants, prisonniers d'une adhésion précipitée, s'en contentèrent sans enthousiasme.

Le petit nombre d'électeurs permettait une connaissance préalable de l'opinion. Le vote ne ménageait guère de surprises. Guizot n'estima pas utile sa présence et laissa à ses amis le soin de la campagne.

Bien sûr, il se préoccupait, ailleurs, de séduire les intérêts particuliers que lui révélaient les pétitions des notables. En cent cinquante ans les problèmes n'ont pas sensiblement changé. Le Pays d'Auge s'inquiétait de l'introduction des bovins étrangers ; les cultivateurs estimaient que les impôts et les charges absorbaient leurs revenus, les cidres et les eaux-de-vie manquaient de débouchés ; l'industrie connaissait le marasme.

M. Guizot sut promettre sans se compromettre. Sa lettre programme est un modèle d'attentisme hautain, d'imprécision prudente, de condescendance chaleureuse. « Nous avons d'une part à défendre les garanties et les droits que nous possédons déjà, de l'autre à conquérir ceux qui nous manquent encore »... il entend « concilier les nécessités diverses, ménager tous les intérêts particuliers en travaillant sans cesse à faire prévaloir l'intérêt commun ». (*Vifs applaudissements*, ajoutons-nous, admiratifs !)

Le 4 janvier 1830, sa *Circulaire à MM. les Electeurs...* est tout aussi floue. Dévouement à la Monarchie, à la Charte, « garantie des biens acquis et de ceux que l'on espère », « maintien de l'ordre », « progrès dans la liberté, liberté dans le progrès ». Il ne se risque pas sur l'instable terrain des revendications locales ; ses larges principes laissent dans l'ombre les soucis ordinaires et les solutions pratiques.

Le collège électoral, convoqué les 23 et 24 janvier 1830, la campagne, proprement dite, s'ouvrit alors. La droite s'aperçut qu'elle avait été prise de vitesse. Elle éprouvait des difficultés à choisir un candidat. Le ministre

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, tome II, p. 385. Pléiade, Gallimard.

Guernon-Ranville, pressentant l'échec, se récusa. Faute d'accord, le marquis des Portes, M. Félix de la Roque et le maire de Fervaques, Pain, surnommé « Pain bénit », se décidèrent à briguer le mandat. Tous trois réactionnaires étroits qu'une impudente bénédiction officielle desservait dès l'abord.

La polémique paraît plus vive que Guizot ne le laisse deviner dans ses *Mémoires*. Sous l'emphatique politesse et la courtoisie apparente, ces gens d'agréable commerce alignèrent une argumentation vulgaire et les astuces banales des bateleurs de foire. M. Guizot prêtait, croyaient-ils, une cible inespérée à leurs critiques. Son éloignement, son absence, sa méconnaissance des intérêts du pays, la méfiance du paysan normand pour le « horzain » intellectuel furent exploités avec plus de hargne que de discernement.

Morceaux de bravoure de cette anthologie médiocre. Labbey de la Roque suggère *Quelques questions d'urgence à résoudre par les électeurs* : « Sera-ce à une province où l'on ne vit que du mouton, où l'on ne boit que du vin, à nous prêter un de ses propriétaires ? Guizot ? : un Suisse, un protestant, un littéraire, imposé par un Comité de Paris... » Autre libelle, *La Foire Saint-Ursin à Lisieux* met en scène un propagandiste libéral et des paysans... M. Vincent, légitimiste : « Vous aviez promis de voter pour M. G. mais le connaissez-vous ? Est-il du Lieuvin ou du Pays d'Auge ? Propriétaires de l'arrondissement de Lisieux, vous voteriez pour un homme de 200 lieues loin, est-ce raisonnable ?... un professeur, occupé de ses écoliers et de ses manuscrits ?... M. G. est PROTESTANT. » Et M. Vincent de proposer M. Félix de La Roque « qui demeure près de Cambremer... Pourrions-nous refuser notre confiance à celui que le Roi aura honoré de la sienne ? »

Le Comité Guizot, du moins dans la forme, s'élève au mètre tragique pour opposer le Ministériel au Constitutionnel :

*Qui, sans fiel, sans amour, des temps qui ne sont plus
Jugeant les lois, les mœurs, les crimes, les vertus
Montre l'opinion, toujours reine du monde
Triomphant des tyrans de la terre et de l'onde.*

Objection finale du Ministériel :

*Il n'a rien au pays ; et pour nous protéger
C'est peu d'être savant, il faut être herbager.*

Ah ! qu'en termes choisis ces choses-là sont dites !

Les opérations de scrutin duraient deux jours. Le 23 janvier, le marquis de Neuville, Pair de France et... beau-père de Villèle, arbitrait un vote préparatoire pour désigner les scrutateurs. Les amis de Guizot obtinrent la majorité. Le lendemain, alléguant cette autorité, le marquis crut forcer la décision par une harangue de dernière minute et s'attaqua ouvertement à Guizot : « Nous ne le connaissons pas, il ne nous connaît pas, cela devrait le frapper d'exclusion. » Il adjura de faire confiance au seul homme « dont la considération locale soit le gage de celle qu'il obtiendra sur un plus grand théâtre... ».

Sur 446 suffrages exprimés, M. François Guizot en obtenait 281, 57 voix au-dessus de la majorité absolue. Pain, 87 voix ; Labbey de La Roque, « bénéficiaire » des interventions officielles, 41 seulement. Le marquis des Portes ramassait les miettes et M. Thierry, professeur de chimie à Caen, pouvait compter sur quatre amis fidèles.

M. Guizot parut satisfait : « La chose s'est faite aussi bien, aussi agréablement que je le désirais, confie-t-il à Barante... assez de gens qui ne m'ont pas donné n'ont manifesté aucun regret de mon élection. C'est ainsi que je voulais arriver. »

La législature n'avait devant elle que quelques mois d'existence. Le prince de Polignac préférait gouverner sans Parlement. Dès qu'il se décida à réunir celui-ci, en mars 1830, un conflit sans issue éclata. M. Guizot participa à l'*Adresse des 221* que son ami Royer-Collard avait inspirée. Le 16 mai le Roi résolut de dissoudre la Chambre. Les élections se déroulèrent les 23 et 24 juin. M. Labbey de La Roque, seul, affronta M. Guizot ; il n'obtint que 165 voix sur 502 suffrages... M. Guizot installait sa carrière politique en Pays d'Auge.

Pendant six années encore, le député Guizot, devenu ministre, sera constamment réélu sans posséder de résidence dans la circonscription — l'arrondissement de Lisieux seulement — le domicile du candidat, sa présence même, apparaissent de peu d'intérêt, dès lors que la stratégie électorale se déroule sans anicroches, par amis interposés. Bien sûr, il visitait fréquemment ses électeurs, acceptait leur hospitalité et surtout subtilement se glissait dans les habitudes du petit monde normand.

Comment, s'interroge-t-on, ces populations particularistes ont-elles ainsi abandonné leur représentation à un parfait étranger, un *horzain* (l'équivalent patois de l'intrus), un homme aux antipodes de leurs mœurs et de leur passé ? Outre la participation censitaire réduite, la réponse tient peut-être justement dans le caractère « particulariste » des gens. L'attrait, la curiosité pour le « nouveau venu »... Surtout le mépris du jeu politique et des fonctions électives... la méfiance de la démocratie égalitariste, l'impuissance à décider, le retrait devant les responsabilités... Plutôt confier à un inconnu le soin de s'interposer, d'arbitrer les querelles insolubles, de décourager les ambitions, le risque du sarcasme sentencieux en cas d'échec, de l'envie rancunière, si réussite... l'étranger : qu'il sera possible d'évincer sans ménagements et sans remords.

La topographie suscite d'étranges prémonitions et s'amuse parfois à de curieuses proximités. M. Labbey de La Roque, château de La Roque-Baignard, se souviendra-t-il plus tard qu'il avait souhaité que l'on votât pour « *un grand propriétaire... qui ne soit pas étranger à notre pays, et s'occupe de nos intérêts* » ? M. Guizot... (à suivre) !

Pierre-Jean PÉNAULT.

A GARDEN OF EDEN *

Dès la clôture de la session parlementaire, à l'été 1836, Mme Guizot mère emmena ses petits-enfants à Broglie et M. Guizot reprit ses occupations banales de député aux champs : visites, banquets, discours, inaugurations... A Lisieux, l'un de ses électeurs lui offrit l'hospitalité d'usage.

M. Guizot n'était connu que de quelques centaines d'électeurs... Ses adversaires continuaient à critiquer son éloignement des préoccupations purement locales, sa carrière uniquement parisienne, que Chateaubriand voyait comme une présence distante et condescendante. Ses amis le regrettaient et le pressaient de résider quelque peu dans ce pays qui lui faisait confiance depuis six ans. Guizot se lassait aussi des déplacements incessants. A l'approche de la cinquantaine — à l'époque, âge de « sagesse » sinon de renoncement — il aspirait, sans pour autant quitter sa maison nécessaire de la capitale, à posséder une terre, une demeure où installer sa famille. C'était alors l'objet des rêves bourgeois, sorte de sécurité de l'enracinement terrien, la manufacture ou la bourse ont encore l'attrait pernicieux des aventures aléatoires, ajoutons aussi les vicissitudes politiques éventuelles. Guizot a souvent réussi de justesse, par habileté, flair et, bien sûr ! courage... Il y a en lui un sentiment latent de précarité. Elle n'a pas été facile, et simple, l'ascension du jeune protestant, petit-fils de prédicant proscrit, ambitieux et solitaire. La certitude de l'abri, d'une retraite en cas de danger — l'époque est suffisamment troublée — a sans doute entraîné sa décision.

De son quotidien bavardage épistolaire avec Henriette, son aînée, 7 ans, quelques lignes où tout commence, le 10 août... Emeuvent toujours ces instants où le sort tient encore les choses en équilibre, ces carrefours où la direction dépend d'un apparent hasard !... Une occasion se présenta...

« Demain je sortirai dès que je serai levé pour aller voir à trois lieues de Lisieux, une petite terre qu'on me propose d'acheter... la maison est une ancienne abbaye, grande, bien bâtie... Il y a de beaux bois tout autour, une source à côté de la maison, et un fort ruisseau qui traverse les prés. Par malheur il y a pour y arriver, une lieue de mauvais chemin... Cette petite terre s'appelle le Val-Richer... »

Guizot recopia l'annonce du notaire, aussi, le dessin d'une jolie gravure champêtre...

Le matin du 11 août, lorsque M. Guizot et ses compagnons quittèrent la route royale de Caen, au sommet du ravin du « Coupe-Gorge », ils s'enfoncèrent dans un paysage de lithographie, un décor recomposé, à la manière de ces vues des *Voyages pittoresques et romantiques* de Taylor et Nodier qu'ont dessiné et gravé Turner, Bonington, Fielding, Cotman et autres Paul Huet... Non des moindres !... Notre Pays d'Auge multipliait les motifs en vogue. Tous ceux qui l'ont alors traversé : voyageurs, artistes, simples passants... les plus nombreux, ces inévitables Britanniques en quête d'une

nature intacte, celle des premiers jours, en ont parlé avec admiration, ferveur même : *A garden of Eden*... Ce Paradis perdu, chanté par Milton...

« Dans ce terrain fertile croissait tout ce qui peut séduire la vue, l'odorat et le goût. Entre les arbres paraissaient des espaces riants, des collines enchantées et des troupeaux qui paissaient l'herbe tendre. Ici, une terre couverte de palmes, et la gorge fleurie d'une vallée traversée de ruisseaux... »

Ce jardin des béatitudes s'inscrit à peu près, en triangle, entre trois routes : Lisieux-Valsemé, Valsemé-Carrefour Saint-Jean, Carrefour St-Jean-Lisieux, autour de Cambremer. Encore aujourd'hui, un autre monde, clos de haies aveugles et continues, pétrifié dans son silence « avec ses chemins qui ne mènent jamais nulle part et ses maisons où il n'y a jamais personne »... Juste et belle définition de Céline !... Il eut pu compléter : « avec ses heures qui jamais n'en finissent », tant le temps semble s'être à jamais aboli...

Ce pays séduit comme la joliesse d'un chromo... il intrigue comme l'inconnu, le hasard, l'énigme... Son image fascine... Il se prête aux exagérations romanesques, accentuant les nuées tourmentées, le mouvement brusque d'un ravin en précipice vertigineux, en torrent la cascade du moulin... une vue plutôt tendre, proche de Rousseau, peuplée de paysans virgiliens et de bons sentiments... Aussi inexacte que le paradis païen des *Nourritures* gidiennes — La Roque, propriété Rondeaux-Gide est à portée de promenade — pêches miraculeuses, chariots lourds de provendes parfumées, accordailles délirantes des hommes et d'une nature parée en courtisane.

A défaut des repères de toits ou de clochers, atteindre le Val-Richer n'était pas un parcours sans contretemps ou surprises. Les moines avaient choisi l'isolement, le « désert » ; depuis leur disparition, les frondaisons exubérantes, les herbes envahissantes obstruaient les brèches, effaçaient les sentes, se refermaient sur le secret... Il fallut couper à travers champs et se renseigner auprès de gens « complaisants »... Qualité assez surprenante que prête Guizot aux rares « indigènes » rencontrés et tout aussi étonnés !...

C'est un spectacle vraiment déplorable que l'état actuel de nos chemins vicinaux. C'est surtout dans le pays couvert de l'arrondissement de Lisieux que le mal s'est étendu d'une manière affligeante. Un grand nombre de nos communes rurales se trouvent au milieu de nos fertiles vallées aussi isolées que des oasis dans des déserts. Il est souvent impossible de suivre les communications locales avec des chevaux et des voitures. Un chemin sombre, encaissé entre deux berges escarpées ; des fondrières, des ornières profondément sillonnées ; partout une argile gluante ou une boue liquide ; parfois des précipices à tuer les animaux et briser les voitures : voilà un faible aperçu de nos communications vicinales et rurales.

Le Normand, fév. 1834.

Enfin, un peu irrèlle, l'abbaye blanche et ses dépendances apparurent, la forêt barrant l'horizon et cernant la vallée « étroite, solitaire, silencieuse »... peut-être la combe la plus belle, la plus mystérieuse et poétique du Pays d'Auge... au bout du monde... Guizot fut séduit d'emblée... C'étaient soudain les réminiscences surgies, les paysages, entrevus dans ses lectures, enfin présents... Tels qu'en Wordsworth « *fountains, meadows, hills and groves* »... Il écrit très librement : « *Le Site sauvage, La vallée hérissée de bois, les belles eaux* »... Aquarelle à la Turner, mélancolies, lumières somptueuses, fluidité embuée... Turner qui eût pu illustrer le Val-Richer à l'égal de tant d'autres abbayes, de ruines lyriques. Subsistaient encore quelques débris de l'église, la trace du cimetière des moines, bouleversé, des bâtiments rasés... On songe à cette *Elegy written in a country churchyard*, méditation funèbre de Thomas Gray que Guizot avait traduite dans sa jeunesse...

Peur et enchantement ; un respect craintif, la rumeur de superstitions anciennes entouraient-ils et protégeaient-ils maintenant ces lieux figés en une tragique et morne décrépitude ? Les paysans s'écartaient involontairement aux heures incertaines...

Un vieux paysan, adjoint à la mairie de Saint-Ouen-le-Paingt, qui est le chef-lieu de ma commune, me dit un jour : « Si vous voulez, monsieur, je vous mènerai dans les bois du Val-Richer, à l'endroit où le saint allait faire ses prières. — Quel saint ? lui dis-je. — Ah, je ne sais pas son nom, mais il y a eu un saint qui a demeuré au Val-Richer, et qui allait faire sa prière dans les bois, à un endroit dont on se souvient. »

F. G., *Mémoires...*

Comment l'historien dont l'imaginaire participait du passé n'eut-il pas été touché par la prédestination des lieux, la création presque légendaire de l'abbaye ? Les passagers prestigieux et mystérieux du temps : Nivard, le propre frère de saint Bernard ? L'exil du saint martyr : Thomas Becket, Chancelier d'Angleterre, Evêque de Cantorbéry, assassiné dans sa cathédrale ? Toute l'histoire féodale anglo-normande... Normandie médiévale si proche de Guizot, familier d'Orderic Vital, son chroniqueur.

Pour Guizot, ce fut enfin, après une si longue errance, dans cet enclos normand, l'aboutissement attendu...

Le fermier, qui occupait les bâtiments du monastère abandonné, avait fait la part des broussailles et des jachères ; il se bornait à un entretien parcimonieux, de routine.

« *La maison principale, selon Guizot, solide et spacieuse était au-dedans, très imparfaitement terminée et déjà délabrée... des murs restes des anciennes constructions, de vieux pommiers plantés çà et là, des cultures potagères, de petits lavoirs à usages domestiques, l'entouraient de toutes parts*

et sous les fenêtres ; tout avoir l'air grossièrement rustique et un peu abandonné... » Deux mots à la mode : *nature* et *déclin*. Cela compensé pour l'homme des caillasses arides par les verdure fraîche, l'eau qui vit partout dans le sol : « *un cours d'eau serpentant dans la vallée, une source vive abondante, à côté de la maison* » et ce paysage « *pittoresque sans être rare* » lui parut, ce jour-là, « *riant* ».

Le grand bâtiment avait été reconstruit au milieu du XVIII^e siècle. Une façade de sobre ordonnance, toute en lignes, dix fenêtres, équilibre accentué par un avant-corps central légèrement décalé, surmonté d'un fronton classique appuyé sur deux colonnes plates et ouvert de deux portes au linteau arrondi.

Le cadastre (1812, soit dix ans après le démantèlement) est muet sur la destination des immeubles de l'ancienne abbaye ; ainsi indique-t-il : « *maison 29 pièces, autre maison 8 pièces...* ». On dit à Guizot qu'il s'agissait du logis de l'abbé. Plus de quarante ans après la mise à l'encan, les religieux disparus, qui pouvait connaître la distribution intérieure du monastère ? Les précisions de Gustave Dupont (1866) paraissent douteuses au chanoine G.-A. Simon — ce prêtre érudit, curé de Montreuil, se révéla l'historien moderne du Val-Richer. Le présent essai de restitution du plan de l'abbaye par Fernand Rault pourrait être l'approche logique d'une solution.

L'affaire fut vite conclue ; dès le 18 août, Guizot l'annonce à Madame de Gasparin. Outre le charme du lieu, la maison, « *grande et bonne* », convenait à sa nombreuse famille. Guizot pensait l'aménager à moindres frais et plus tard l'améliorer et l'étendre. Pour 85 000 francs, le total comprenait « *une petite terre* », 75 hectares d'herbages, de jardins et de labours et 100 hectares de bois : environ 2 500 à 3 000 francs de rente. Quelques voisins envieux murmurèrent qu'une affaire conclue si aisément gâchait les transactions habituelles, lentes et fructueuses ! « *Pécuniairement, ce n'est ni une excellente, ni une mauvaise affaire*, jugea Guizot... *Je crois bien que j'aurai 3 %, pas plus de 2 1/2 à 3 % net. J'exigeais d'ailleurs tant de conditions réunies que je me suis décidé lorsque j'ai rencontré les principales...* » Tout en reconnaissant que cet important débours le « *gènerait quelque temps* ».

Guizot n'a jamais caché à ses amis des soucis d'argent fréquents. Il n'avait pas — ce qu'on peut appeler — de fortune. Aucune comparaison avec les propriétés foncières immenses de l'aristocratie terrienne, les vastes profits des manufacturiers et des négociants, les vertigineuses spéculations des banquiers balzaciens et aventuriers affairistes qui embraseront le siècle. Honnête, probe jusqu'au scrupule, presque vertueux, ses revenus proviennent de ses traitements de haut-fonctionnaire, de professeur, de sa liste civile ministérielle et surtout d'un prodigieux labeur d'écrivain mercenaire. Rien de méprisable à ce que l'admirable œuvre historique ait contribué aux nécessités banales et, évidemment, à l'installation au Val-Richer... A Madame de Lieven : « *... je vous dis pour tout vous dire. Je travaille. On m'offre beaucoup d'argent pour cette Histoire de France... J'ai besoin d'argent. Celui-là me convient.* » (13 sept. 1838)

Rappelé à Paris plus tôt qu'il ne l'escomptait, Guizot retrouve le portefeuille de l'Instruction publique dans le ministère Molé. Ce n'est que fin septembre que François son fils aîné, put enfin y conduire Mme Guizot mère et les autres enfants... Puis, aidé d'un de ses amis, M. Meurand, François entreprit les premiers arrangements afin de rendre la demeure habitable, en évitant les solutions coûteuses... Réemploi des pierres de démolition pour le pavage de la salle à manger : « *Je suis tout-à-fait d'avis de cette économie* »... Remplacement des lambris pourris : « *Je tiens à l'économie mais aussi à la solidité* »... Les gouttières : « *un travail urgent surtout à l'approche de l'hiver* »... Préparer un plan de travail pour Marin, le jardinier qu'il vient d'engager : « *On m'avait parlé d'extension de la pépinière comme d'une bonne chose qu'il ferait là... Tout ce que nous avons à craindre c'est que, pendant notre absence qui sera fort habituelle, on ne fasse pas grand chose... et conseille Guizot : la meilleure précaution c'est de te mettre au courant de tout ce qui se peut et doit faire, afin de pouvoir l'ordonner et le surveiller même de loin.* »

Dans ces campagnes où les chemins multiplient leurs réseaux anarchiques, le souci majeur des usagers, « aux écarts », demeure l'entretien des voies rurales. Guizot a déjà pénétré les arguties obstinées, les parti-pris harassants, les querelles personnelles, et la propension au maquignonnage, à berner l'étranger... Il pensait que la réparation du vieux chemin de La Boissière à Cambremer qui émerge « *au bout du Val-Richer* », serait « *le parti le plus simple et le meilleur* », et éviterait d'engager une dépense excessive. Il fallait compter avec la palabre : « *N'oublie pas que les intérêts personnels sont ici fort en jeu et que nous avons à prendre garde qu'on ne se serve de nous en ayant l'air de nous servir...* » Évident ! M. Guizot !...

Pierre-Jean PÉNAULT.

* La traduction va de soi.

Nous avons préféré l'anglais, à la manière de Guizot qui considérait certains mots plus expressifs dans cette langue, ou qui lui venaient plus promptement à l'esprit... Sa famille usait indifféremment des deux langages, dans la conversation, la lecture, la correspondance ou le récit. Jean Schlumberger disait que, pour les siens, l'anglais passait pour la langue du sentiment et de la tendresse.

Mon adresse sera : au *Val-Richer*, par *Saint-Ouen*,
arrondissement de *Pont-l'Evêque*. *Calvados*

A Mme Laure de Gasparin, 19 juin 1837.

Lorsque François revint du Val-Richer dans les premiers jours de novembre 1836, il toussait. Bientôt une pleurésie se déclara. Le mal était sans doute installé, plus ancien et plus profond. Diagnostic incertain, thérapeutique inexistante, on suit, dans les lettres de Guizot, le galop d'une affection implacable dont les signes n'apparaissent pas, aux témoins, autrement inquiétants. Et puis, dans la nuit du 15 février 1837. Guizot entend, de sa chambre les ultimes souffles : « *Je suis arrivé à temps pour qu'il me vit encore. Il m'a quitté en me regardant, si détruit, si calme...* »

Ce mal, presque une malédiction, poursuit une lignée, surprend l'un, épargne l'autre. Le bacille inconnu que tant de de Meulan portaient en eux et qui contamina Pauline et Elisa Guizot, François et plus tard sa sœur Pauline... Toute sa vie, Guizot a tremblé pour les siens... Fonds d'inquiétude, d'interrogations, de soupçons au moindre symptôme... Il exige qu'on le rassure, il voudrait par sollicitude et persuasion écarter la menace...

« *Ce Val-Richer, je ne m'y intéressais qu'à cause de mon fils qui l'avait pris en affection. C'était l'établissement que je lui destinais... Il a emporté avec lui mon plus lointain avenir et toute une large part de mon passé.* »

Y eut-il, pour Guizot, tentation de découragement, d'abandon du domaine ? Plutôt fidélité aux lieux du souvenir, aux projets communs qui auraient pu être, suite à ce qui venait de se rompre. « *Il me semble y retrouver l'ombre de mon bon François. Il s'était pris, pour ce lieu, d'une véritable passion. C'est la dernière impression rieuse et gaie que je lui ai vue. Elle m'est chère.* »

En avril 1837, M. Guizot s'écarte du ministère. Il attendra trois années dans une semi-retraite et va consacrer de longs moments à l'installation du Val-Richer.

Après avoir envoyé Mme Guizot et ses enfants à leur habituelle villégiature de Trouville, il se rend dans sa propriété en compagnie de Mme de Meulan, sa belle-sœur.

Ils arrivèrent au soir du 12 juillet.

Depuis près d'un an, les entrepreneurs locaux avaient rendu la vieille demeure habitable. Pendant un mois, Guizot et Mme de Meulan vont aménager la maison et le domaine.

D'abord, l'image d'une idylle champêtre : « *Tout alentour, le pays le plus riant qui se puisse voir, de vastes prés bien frais, couverts de ces bœufs énormes, tranquilles (...) de beaux arbres, des chênes, des hêtres, des*

pommiers, des pins, des mélèzes, mariant leurs teintes si variées, l'eau des mares stagnantes et sales, courant, à vingt pas de là, claire, pure, rapide : toutes les grâces de la nature. »

Moins sensible au lyrisme bucolique, la « générale » dirige les opérations, « *grand directeur et grand surveillant des ouvriers* ». Ceux-ci, volontiers nonchalants, sans goût ni patience, rechignent au travail soutenu qu'on leur impose.

Un voisin offrant des cygnes, il faut dégager la pièce d'eau du jardin. Un vrai jardin de curé, selon Guizot : « *... je me suis ruiné cette année dans la maison ; je me ruinerai l'an prochain à faire le jardin.* » Le parc, faut-il entendre, il ne reste qu'à discipliner et meubler les molles ondulations de la vallée.

A la fin d'octobre, Guizot fait planter arbres et arbustes de toutes variétés : soixante-seize pins, mélèzes, sapins, saules. Il envisage une avenue (qui ne sera jamais percée !) « *où l'on puisse se promener sans tourner sans cesse, et causer en voyant derrière soi* ».

A l'intérieur Guizot fait dresser les rayonnages de la bibliothèque (quelque 6 000 volumes), dans ce qu'il appelle « le cloître » : le corridor du premier étage, à l'extrémité duquel il installe, indépendant comme un appartement particulier, son cabinet de travail et sa chambre. Le soleil levant pénètre par les onze croisées en enfilade et le soir, « *la lune y vient et l'éclaire à son tour* ». Mme de Meulan tapisse, brode, peint, décore et même sculpte la nouvelle rampe de l'escalier.



*Rampe sculptée
par Mme de Meulan*

Autour du vitrail, pavés
du Pré-d'Auge recueillis par
M. Albert Doll.

(Ph. Jacques Pougheol)

Des visiteurs se présentent. Au début timidement, curieux, défiants et déférents. Puis Guizot leur concède le dimanche matin afin qu'on le ménage le reste de la semaine. Véritable « raout de campagne », ils se pressent dans le salon ; électeurs, pétitionnaires, voisins. M. Guizot avait déjà le prestige du ministre, celui du propriétaire n'était certes pas moindre !

« Par instinct et par goût, je ne suis pas très propre à ces relations (...) Quand on vit toujours au même niveau, dans la même sphère, elle devient une prison où l'esprit s'enferme et hors de laquelle il ne sait plus rien. » Saine lucidité chez l'homme politique, et pourtant, Guizot, à son tour, s'isolera dans ce même univers factice et fallacieux.

Des hôtes de marque ! Le duc Decazes, au mois d'août, se détourne de trente lieues « pour venir dire pas grand chose » ! Fin septembre, M. Duvergier de Hauranne passe quelques jours au Val-Richer. Le temps est magnifique et Duvergier, un allié, encore !

S'il n'y avait que huit cents électeurs dans l'arrondissement, les visiter sans faux pas semblait d'autant plus délicat ! Banquet ici, dîner plus loin, discours, inauguration, distributions de prix, de bourg en village, Orbec, Livarot, Saint-Pierre-sur-Dives, de château en manufacture.

Il n'oublie pas non plus de « tendre la perche » (l'expression est de Jean Schlumberger) à ses voisins de Saint-Ouen. Son curé l'a prié à dîner. Imaginons M. Guizot, sombre, étroit, boutonné haut, à travers champs, suivi de Mme de Meulan ; empêtrés dans les basses-cours d'où la volaille se disperse « criant, courant, barbotant ».

Contretemps, porte close, le prêtre est encore à vêpres et le ministre attendra en piétinant dans le désordre d'une ferme délabrée.

La description de Guizot est un exact constat sociologique. « Deux ou trois pièces d'eau pleines de joncs, d'écume et de boue, charrettes brisées, fagots déliés, briques et pierres pêle-mêle... Tout le bagage d'une ferme mal tenue par de pauvres laboureurs. » On touche là, la clé de la condition économique du Pays d'Auge agricole : un monde malade. Flaubert ne décrit pas autrement les deux fermes familiales dans *Un Cœur simple* : « Pas un arbre des trois cours qui n'eut des champignons à sa base ou dans ses rameaux une touffe de gui... la charreterie tombait en ruine... »

Nous rencontrerons sans cesse Flaubert en voisin, en parallèle. Jusqu'au repas qui témoigne d'un art de vivre d'aisance, contraste avec la décrépitude des choses. Image d'une société qui s'étiole derrière le maintien d'apparences. Cela a-t-il véritablement changé ?

Autour de la table, le maire, le curé et son vicaire, l'adjoint, sa femme et sa fille, deux paysans en figuration. Le champagne — bien sûr ! — aidant, le maire parle d'abondance, de huit ans de campagne dans les Grenadiers de la Garde... de l'épopée toute proche. « Il se raconte lui-même », de la Russie à Waterloo. Tour à tour fanatique, intelligent et crédule, « enthousiaste et désabusé, ému et apathique, méprisant la paix ... » avec une sorte de déférence familière mais, sous la respectabilité des usages, des rapports de ruse et d'astuce. Très normand, habile et flagorneur.

Dans la soirée lorsqu'il reconduit ses hôtes, il a obtenu de menus avantages et Guizot peut croire : « *Je suis populaire à Saint-Ouen !* »

Le 16 août, au retour de Paris Guizot pousse jusqu'à Trouville pour ramener sa famille : « *J'ai trouvé mes filles à merveille, grandies, engraisées, d'une vivacité charmante. Mon petit Guillaume est un peu enrhumé. Le temps est très mauvais ; grande pluie, grand vent...* »

Il y a alors, au Val-Richer, plus d'hôtes que dans les dernières années de l'abbaye.

Mme Guizot, mère... Après la mort de sa belle-fille, elle avait accepté, bien que septuagénaire d'élever les trois enfants...

La fille aînée, Henriette, a huit ans. Une enfant précoce. Guizot lui lira une scène de Shakespeare : *Hamlet and the Ghost*, « *qu'elle entend assez bien* » ! Elle aime courir la campagne, s'enfermer aussi dans le cabinet paternel. Elle voudrait apprendre la musique et jouer pour lui, le dessin pour tracer son portrait. Sa conversation « *qui en est presque déjà une* », son regard attentif, « *presque recueilli* », touchent profondément Guizot.

Le 28 octobre 1838

Mon bon père,

Comme tu m'as dit que tu avais le projet de passer toute ta vie avec moi j'ai réfléchi que, si je me marie cela ne se pourra pas parce que, si mon mari veut m'emmener, je dois selon la Bible te quitter pour aller avec lui, et cela me ferait tant de chagrin de te quitter, j'aime mieux ne pas me marier. Je passerai toute ma vie avec toi, je te jouerai du piano pour te faire plaisir, j'y ai pensé bien longtemps avant de te le dire mais enfin je suis tout à fait décidée. J'aurai le plaisir d'être la tante des enfants de Pauline et de Guillaume.

Adieu mon bon père, réponds-moi.

Henriette Guizot.

Pauline, sa seconde fille, n'a que six ans : une enfant simplement turbulente et taquine. Guillaume, un bambin de quatre ans, délicat, « *si gai, avec ses yeux bleus* ».

Outre Mme de Meulan, il y a, parmi les hôtes permanents Mlle Chabaud, amie de Mme Guizot ; elle s'associe aux leçons d'anglais. Ce sont des relations très anciennes, un Chabaud-Latour nîmois avait accompagné André Guizot-Gignoux sur l'échafaud.

Une vie régulière et banale. Tous les matins, Guizot se lève à sept heures. La maison est endormie, il laisse sa porte fermée, allume le feu dans son cabinet puis écrit un billet (c'est alors l'infatuation Lieven !). A huit heures, le valet de chambre apporte la bouteille d'Eaux-Bonnes. Guizot en prend, à jeun, un grand verre.

De l'autre extrémité de la galerie les enfants se précipitent ; on réveille Mme de Meulan, dans la chambre contiguë au cabinet. Les enfants déjeunent d'une soupe qu'elle partage avec eux. Guizot les accompagne d'un second verre d'eau minérale.

Correspondance de nouveau. Quelles que soient ses préoccupations, il s'astreint chaque jour à une activité épistolaire intense. On écrivait beaucoup alors. On s'y plaisait à montrer ses talents littéraires, on y commentait les événements locaux et domestiques, parfois la haute politique. La lettre était une manière d'acte public qui jouissait, à sa destination, d'une large audience.

Pendant ce temps, Mlle Chabaud donne leur leçon d'anglais aux filles, et Mme Guizot initie Guillaume à l'alphabet.

Après la prière en commun, sous la vigilante présence de Madame mère, l'enseignement reprend. Les fillettes doivent apprendre par cœur vers français, dialogues anglais, histoire, géographie. Redoutable pédagogie, sans doute Guizot l'eut-il souhaitée moins contraignante : « *Je ne puis souffrir les fleurs étouffées. Il faut arranger tout cela et trouver cet éternel milieu !* » A une époque où l'instruction des filles passait pour superfétatoire, il n'était pas de membre féminin de cette famille qui n'usât de la plume !

Le facteur — le piéton — apparaît ensuite. Il est impatientement attendu. Il dépose le paquet-poste qui contient plis et dépêches. Guizot les trie, lit en hâte ce qui lui paraît important, rédige une réponse rapide, modifie une lettre déjà prête, tandis que l'homme attend le courrier retour.

Vers onze heures, la cloche annonce le déjeuner. S'il n'y a pas d'invités, on se retrouve sans protocole autour de la grande table. Conversation très libre, très gaie, les enfants sont bruyants, on les laisse s'exprimer : « *Ils parlent, parlent...* »

Après le repas, courte promenade en troupe, dans le potager, près de la pièce d'eau, à la recherche des noisettes. Les enfants entraînent leur père dans leurs jeux : « *Je cours avec eux sur les gazons.* »

Guizot aime aussi la solitude de longues promenades dans le bois. De retour dans son cabinet : labeur, rédaction, il y a toujours un ouvrage en préparation.

A six heures et demie, dîner vite expédié.

Tout le monde se retrouve chez Mme Guizot pour la « *grande récréation* ».

Ce soir dansé. Le petit Guillaume invite cérémonieusement ses sœurs. « *La contre-danse commence à deux par un galop. J'interviens ; à quatre on y va. Je ne puis venir à bout de leur apprendre à faire la chaîne anglaise.* » M. Guizot, maître à danser ! La « chaîne anglaise », qu'accompagnaient de lestes paroles, s'appelait aussi *pantalon* !

Il existe de plus doctes distractions. La lecture en commun... Jean Schlumberger racontait que cet exercice était devenu tradition au Val-Richer, et que sa grand-mère (Henriette Guizot) maintenait ainsi la piété filiale et la culture de l'esprit.

Voyages, récits d'aventures, romans de Sir Walter Scott, *Ivanhoe*, *Un officier de fortune*... On lisait indifféremment en français ou le texte

original, indifférents, selon l'usage d'alors, à respecter quelque authenticité d'accent ! « *Les enfants bondissent, s'énervent, en rêvent la nuit* », s'inquiète Guizot, par contre les beautés tragiques d'*Hamlet* et *Macbeth* ne sauraient procurer qu'un sommeil apaisé !

L'ANGLAIS EN MUSIQUE

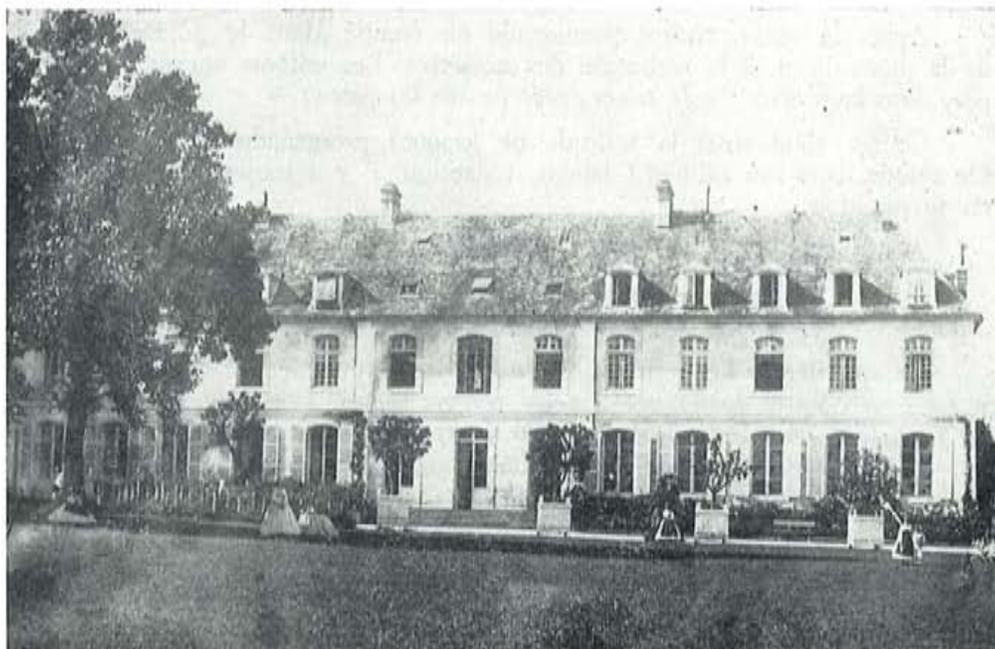
« *Je fus pour comprendre l'anglais des progrès considérables. Je triomphe dans le duo. Je suffis au trio et au quatuor et même les morceaux d'ensemble m'effrayent peu. Mais j'ai en idée que pour parler, je ne saisis jamais l'accent.* »

Mars 1840.

Vers neuf heures et demie, les enfants couchés, chacun se retire. Guizot, un peu las, s'étend et ne tarde pas à trouver le sommeil dans le *Récit de l'Expédition anglaise contre Tippou Saïb* !

Le charme du vallon pénètre par la croisée ouverte : « *le ciel est souvent beau, le calme profond, la lune éclaire et endort toute ma vallée...* »

Pierre-Jean PÉNAULT.



Côté du parc avec les orangers (vers 1865)

(Cl. de M. Conrad de Witt)

Le Cabinet GUIZOT

Au premier étage, à l'extrémité de la galerie, une étroite antichambre ouvre sur l'appartement de M. Guizot, demeuré tel qu'à son décès.

CABINET DE M. GUIZOT

Les panneaux de bibliothèque conservent les copies de l'immense correspondance diplomatique et privée, le portefeuille, « le maroquin » du ministre ; le secrétaire-bureau éclairé à l'est ; la méridienne à la tapisserie brodée par ses filles. Outre les tableaux qui paraissent sur le cliché... Guizot s'est entouré d'images familiales et amicales, telles : deux crayons de Beauvarlet (1732-1799) ; M. de Meulan, Receveur de la Généralité de Paris, et son frère M. de Meulan d'Ablois, Intendant de Champagne (père et oncle de Pauline de M.). — François, son fils... Pêle-mêle : la duchesse de Sagan, et Villemain, par Ary Scheffer, Bertin, aîné, par Ingres... La Reine Marie-Amélie (deux fois), Casimir-Périer (en double), le comte Duchâtel, le duc d'Orléans (en miniature), M. de Barante... *Inspiré de Murillo* : un don de la Reine d'Espagne ; *Jésus touchant les yeux des aveugles* et *Joseph vendu par ses frères* de Maurice de Vaines (demi-frère d'Elisa)...



CHAMBRE A COUCHER DE M. GUIZOT...

(Cl. Jacques Pougheol,
Art de Basse-Normandie)

... une cellule plutôt,
ouvre sa fenêtre, au
midi, sur le parc...

Un lit bateau à
baldaquin, la couverture
d'indienne à fleurettes,
deux chaises, une
commode, un guéridon
de toilette avec la
cuvette et le pot-à-eau
de porcelaine.

Sur la cheminée : une commode miniature exécutée par M. Guizot, enfant, à Genève. De chaque côté de la cheminée : *Jean-Jacques Guizot*, son frère, *Le Général comte de Meulan*, son beau-frère... Des deux côtés de la fenêtre : le *Cabinet de travail* dans sa maison de Paris ; *Jean-Jacques Bonicel*, grand-père maternel ; *Maison de la rue Ville-l'Evêque*. Guizot l'occupait depuis une cinquantaine d'années lorsqu'elle fut démolie pour percer le boulevard Malesherbes ; *Tombeau de la famille Guizot au Père-Lachaise*. Ne contient plus que les restes de M. et Mme J.-J. Guizot. Les dépouilles des deux épouses de M. Guizot et de son fils François ont été transférées dans le tombeau de la famille à Saint-Ouen-le-Pin.

Au pied du lit : *Portrait de Mme Guizot sur son lit de mort* (Pauline de M.) par Ary Scheffer, dans une petite boîte d'acajou... Guizot avait souhaité que son ultime regard fut pour cette image chère...



Au Val-Richer

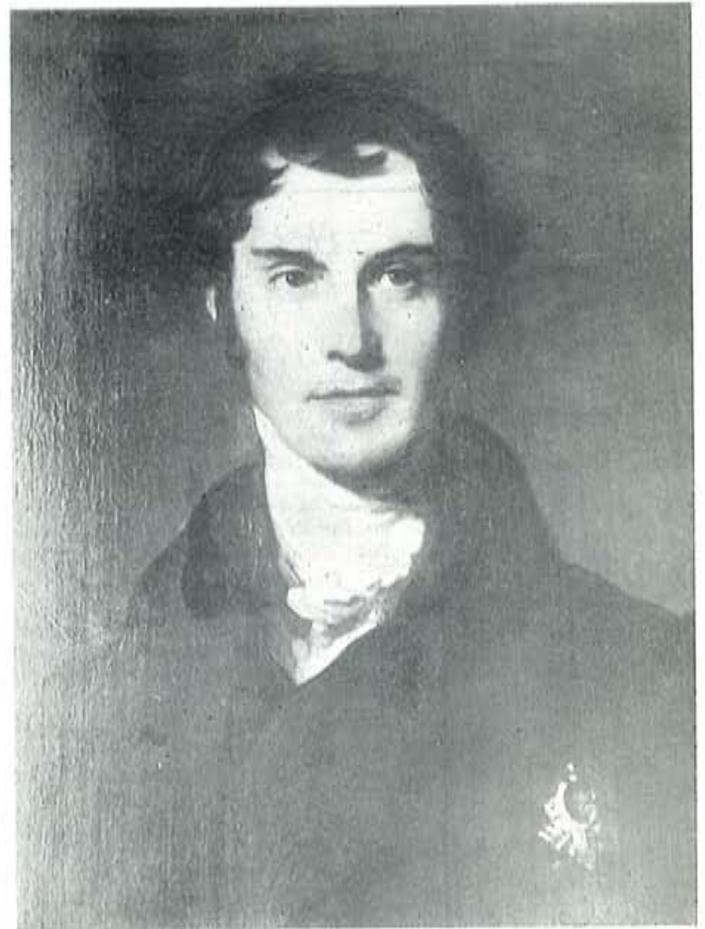


1. *Pauline et Henriette de Meulan* (pastel). —
2. *Henriette et Pauline de Witt* (pastels). —
3. *M. Vitet* (1862-1873). — 4. *Le duc Victor de Broglie* (photo). — 5. *La Princesse de Lieven* (buste par Thomas Campbell, Rome, 1824). — 6. *Serment de la Charte par Louis-Philippe*. — 7. *La Princesse de Lieven âgée* (pastel). — 8. Au-dessus de la porte, réflexion dans la glace: *Haddo-House*, aquarelle de Lady Gordon, belle-fille de Lord Aberdeen. — 9. *Louis-Philippe*. — 10. *Royer-Collard*. — 11. *Guillaume Guizot*, fils d'Elisa Dillon.



Grand salon

La Reine Marie-Amélie, original de Franz Winterhalter (1806-1873), don de la Reine à M. G. A sa gauche, la Reine Isabelle d'Espagne et, à droite, sa sœur, la Duchesse de Montpensier, par Louis Madrazo (donnés à M. G. par la Reine Isabelle à l'occasion des « Mariages espagnols »).



Lord Aberdeen

Echange de portraits souvenirs et d'une amitié rare. L'admirable toile de Sir E.H. Landseer (1802-1873) d'après Sir Thomas Lawrence (1769-1830) et le Guizot par Paul Delaroche (1797-1856) dont l'original reste accroché dans le vestibule d'apparat à Haddo-House, demeure écossaise de Lord Aberdeen.



La bibliothèque

Par Despiiau, buste de Mme Paul Schlumberger (sculpté après son décès, 1925).



(Clichés Jacques Pougheol, Art de Basse-Normandie)

UNE BELLE ROUTE TOUTE NEUVE

Le vrai moyen de communication paysan reste le chemin, autrefois empierré, vestige de voies romaines... Chemin de culture tortueux, cahoteux, avec sa vertèbre raboteuse ou herbeuse, les ornières de ses deux caniveaux, empreintes des lourds chariots, ses glaises gaufrées par le piétinement des troupeaux... Ce cloaque accentue l'insularité du Val-Richer claquemuré, dès l'automne par la boue et la pluie...

Les interventions du Ministre, les récriminations des uns, la contribution d'autres, ont eu raison des atermoiements, des réticences à un tracé adapté aux exigences et aux susceptibilités : la route de La Boissière à Bonnebosq, par Saint-Ouen-le-Pin, La Roque-Baignard, Auvillars... Une voie carrossable d'accès au Val-Richer promise à M. Guizot sera entreprise dès 1837... « Vous ne savez pas avec quelle vivacité toute une population s'en occupe... »

Une belle route, à la Corot, sinueuse, blanche, neuve comme une allée soigneusement râtissée à travers le jardin des prés et des bois... Elle se déroule au creux du vallon et, sur sa croupe, l'ancienne abbaye éclaire les fenêtres alignées de sa façade qu'encadre le haut jet des sombres futaies... C'est là que se découvre, à un tournant, la plus belle — un peu fantasmagorique — image du Val-Richer. Avez-vous dit « romantique » ?...

De Londres, en 1840, le propriétaire questionne : « Combien d'arbres plantés le long de notre chemin, depuis l'endroit où il tourne jusqu'à la porte de la cour?... combien d'arbres verts dans le bouquet à droite... à l'entrée dans le pré... »

De là, à La Roque, le beau château dormant, vers Boissimon, le solitaire... une des routes les plus diverses et poétiques que nous connaissons, accrochée aux montées, dégringolant les pentes bocagères, croisant des sentes pleines de mystère...

P.-J. P.

Souscription.

ROUTE DE BONNEBOSQ

PAR AUVILLARS ET LAROCQUE,

A la route de Lisieux à Caen.

M. J. 87

100

100

100

100

100

Je soussigné, ayant pris connaissance du projet formé par les communes de Bonnebosq, Auvillars, Larocque et Saint-Ouen-le-Peing, d'ouvrir une route traversant ces trois dernières communes, reconnaissant que cette route est utile et m'intéresse personnellement et voulant m'associer à cette entreprise, m'oblige envers lesdites communes de Bonnebosq, Auvillars, Larocque et Saint-Ouen-le-Peing, à leur payer, entre les mains du Percepteur de Bonnebosq, la somme de

PHYSIOLOGIE DU VOYAGEUR

Le temps Guizot - La Monarchie constitutionnelle - L'a-t-on jamais reconnu ? fut sans doute la belle époque des voies publiques. Pour la première fois s'élabora une politique cohérente et active des transports dont les effets se manifestent encore.

De la berline de Varennes, du chariot bâché du Courrier de Lyon, au chemin de fer que peignirent les Impressionnistes, M. Guizot a vécu une effarante évolution technique.

On a tant écrit sur les péripéties, les dangers, les facéties, l'imprévu, le pittoresque du voyage « romantique » ; tant dessiné de « physiologies » de voyageurs, lithographié de voitures de tout acabit, que les multiples horaires et itinéraires de Guizot nous paraissent familiers.

Ce n'était pas un coureur de poste et d'aventure, un chasseur de panoramas et d'archéologies... il se déplace par nécessité sur des parcours banals : Le Val-Richer, Lisieux, Trouville, Honfleur, Paris, Eu (résidence royale)...

En cabriolet pour ses fréquentes tournées de réclame électorale... « *Je mène une vie de bohème dans la malle-poste, dans la diligence...* »

La malle-poste : berline à 4 ou 5 places, corps d'araignée, haut perché sur d'immenses roues, lancée à train d'enfer (15 km/h arrêts compris !). On n'obtient pas si facilement une place, fût-on ministre en exercice ! Mme de Lieven s'impatientait d'un contretemps, Guizot rétorque, agacé : « *Si vous aviez la moindre expérience de ces choses-là vous sauriez qu'en province on ne s'assure pas d'une voiture le jour où l'on veut.* »

La diligence ! véhicule balourd en dépit de l'allusion : c'est la grossière boîte de l'« hirondelle » romanesque de *Mme Bovary*, celle des Messageries Laffite et Caillard ou la voiture du sieur Cambon — Caen-Lisieux... Au procès-verbal de vérification : « 4 roues sur 8 ressorts, 10 ouvertures, jaune et noire - 21 places : 3 dans le coupé avant, 3 sur l'impériale, 6 dans la caisse, 9 dans la rotonde arrière. »

Conduit dans sa propre calèche à Lisieux, Guizot, des cinq routes vers Paris emprunte de préférence l'itinéraire par Saint-Germain... L'Hôtellerie, La Rivière-Thibouville, Evreux, Pacy-sur-Eure, Bonnières... 40 lieues 1/2 (162 km), 20 relais, entre 17 et 19 heures selon la charge et les intempéries... En 1843, durée réduite à 12 heures : à Rouen, la caisse transbordée et arrimée sur la plateforme d'un wagon du nouveau chemin de fer roulera jusqu'à Saint-Lazare !

Un trajet en octobre 1839... « *Partir samedi dans une calèche avec mon cheval* »... On louait un cabriolet genre anglais — *wiski* ou *milord* — les relais procurant un cheval frais... « *Coucher à Evreux au Grand-Cerf... passer la nuit en voiture, mon rhume reviendrait à coup sûr...* » Quitter Evreux, dimanche matin pour être à Paris entre 4 et 5 h de relevée.

M. Guizot considérait le chemin de fer avec une défiance dubitative : « *N'allez pas en chemin de fer. Je ne veux pas* »... suppliait-il, péremptoire, Mme de Lieven... Sans doute pour différentes raisons : chacun sait que les gares et les dépôts attirent une population plutôt remuante, il réussit à écarter la menace d'une ligne proche du Val-Richer... Pourtant, non sans satisfaction faroude, il annoncera un voyage d'essai, avant-première pour lui seul de son Lisieux-Paris, quelques jours avant l'ouverture normale, en juillet 1855... Réconciliation oblige...

P.-J. P.

ROMANTIQUE, M. GUIZOT !

27 Germinal an II, une sorte de salle commune de la prison du Palais à Nîmes. Dans la soirée, les gendarmes amènent un avocat de la ville, André Guizot, Girondin en fuite, intercepté sans passeport. « Hors-la-loi », cela suffit pour l'envoyer sans procès à l'échafaud.

Aussitôt son frère lui amena ses deux fils : François l'aîné, 6 ans 1/2 et Jean-Jacques, 4 ans. Déconcertants adieux, les enfants connaissaient à peine leur père, proscrit errant de cache en asile. Un mauvais acteur qui joue faux des lamentations pathétiques : « *Quel présage puis en tirer pour l'avenir !* » s'écrie-t-il... Spectacle terrible cette humanité éperdue, larmoyante, ces gardiens hostiles... André Guizot passa sa nuit ultime à rédiger une lettre de recommandations à sa femme. Malade, alitée, elle ne le reverra pas. Quant à son beau-père, l'avoué Bonicel, Montagnard plus ou moins associé aux adversaires de son genre, il n'osera pas l'intervention qui eût pu le compromettre...

Alexandre Dumas aurait pu ficeler une telle histoire, elle est presque dans Dickens, *A tale of two cities*...

C'est l'ouverture d'une vie romanesque... Romantique ? Ce n'est pas seulement une école esthétique, mais la tonalité dominante d'une époque. Romantisme des attitudes, des mœurs, des sentiments, des goûts... Il imprègne la manière de vivre entre 1820 et 1830, la « période Guizot » précisément.

De Dumas à Balzac... Décor et personnages, début du récit : « La maison de la rue Caguensol était noire dans une rue triste... » L'avoué Bonicel a repris son étude, méprisé des uns, écarté par les autres ; il vit étroitement... Là, Guizot passa sa petite enfance dans le silence tragique de sa mère et les embarras muets du grand-père ; le dédain de la ville. Dès qu'elle le put légalement* (1799), Mme Guizot emmena ses enfants à Genève. Lorsqu'elle revint vivre près de ses parents, l'étude vendue médiocrement suffit à peine à apurer les comptes de la tutelle. François Guizot était à Paris...

La grand-mère Bonicel mourut en 1817, le grand-père en 1823...

La première vision, somptueuse évocation romantique : « *J'ai été élevé au bord d'un grand lac au pied des Alpes, au milieu d'une nature vaste et belle !* »

Du meilleur Stendhal !... Julien Sorel ? Imaginons un petit protestant ingénu, vertueux, sans relations, impécunieux mais farouchement ambitieux, lâché dans le Paris de 1805 ! Difficile apprentissage qui passe par les Salons et les femmes ! Il rencontrera la réussite et le bonheur en Pauline de Meulan. Son éducation, son milieu, son âge lui confèrent une sorte d'aura.

* Genève, devenue française, elle évitait les lois sur l'émigration.



Auguste COUDER (1790-1873)

Madame Guizot sur son lit de mort confiant M. Guizot son mari, à la tendre attention de Mlle Elisa Dillon, sa nièce.

Eloquence proche de Rousseau et de Millevoye, belle toile élégiaque « inspirée » par Guizot.

Une certaine cruauté dans l'opposition des visages de Pauline et d'Elisa : l'artiste a pourtant atténué leur différence d'âge (31 ans), les traits creusés de la moribonde et la fraîcheur de la jeune fille. Ce genre de scène est assez fréquent ; l'époque consent à de telles unions, surtout lorsqu'elles s'enveloppent ainsi d'un sentimentalisme familial et moral attendrissant.

Composition du genre « keepsake funéraire » auquel excellait Ary SCHEFFER, pour M. Guizot, vers 1836.

Apparition de Mme Guizot-Dillon à son mari écrasé de douleur, comme Laure à Pétrarque.

« Un sonnet me frappa, écrit après la mort de Laure et pour raconter un des rêves de Pétrarque :

“ Celle que, dans son temps nulle ne surpassait, n'égalait, n'approchait, vient auprès du lit où je languis...”

« M. Scheffer a réussi à y mettre quelque chose de la ressemblance qui pouvait me plaire. Les vers inscrits au bas sont le sonnet même de Pétrarque. »



Elle façonnera Guizot, il deviendra ce qu'il était... Il ira voir Chateaubriand ! Le vicomte est la référence de l'opposition à l'Empire, mais surtout la lyre incomparable de la nouvelle littérature. Il connaîtra Mme de Staël, elle est encore la muse d'un romanesque antique et édifiant.

Désormais, le Romantisme apparaît comme un fil d'or tissé dans la trame de ses années. Guizot le puisera d'abord à sa source anglaise, la plus authentique peut-être... Culture uniquement littéraire ; quelle littérature !... De plain-pied avec Shakespeare, revisité... avec les Gray, Cooper, Burns ; surtout les demi-dieux Wordsworth, Coleridge, Shelley, Keats et, le plus fascinant de tous, Lord Byron... Quelle exaltation lorsque plus tard, Guizot dînera chez Lady Lovelace (le nom même du personnage séducteur de *Clarissa Harlowe* de Richardson) : « Vous savez, elle est la fille de Lord Byron, cette petite Ada sur laquelle il a fait des vers charmants. »

Le plus considérable, celui qui correspond à l'attente, à la sensibilité de l'homme et de l'historien : Sir Walter Scott... Univers en décor et costumes des Highlands... Scott piètre historien mais restaurateur génial. Grâce à ces écrivains, Guizot pénétrait dans l'intimité d'un peuple différent, attachant, d'un paysage qu'il aimera sans le connaître... d'une histoire si proche de son propre drame. Lorsqu'il entreprendra sa grande histoire des révolutions d'Angleterre, ce n'est pas tant Charles I^{er}, Cromwell, Milton qui le retiennent, mais les mécanismes de leur destruction. Se souvient-il de la geôle de Nîmes devant une gravure de Rudder (au Val-Richer)... « *Les Adieux de Charles I^{er} à ses enfants* » ?...

Pauline meurt, plus que quinquagénaire... à une époque où 30 ans, c'était, écrivait Balzac, « l'automne d'une femme » !

La romance et la mode nouvelle vont entrer dans son intimité avec sa seconde épouse Elisa... Il a 41 ans, elle 24... Guizot a passionnément aimé Elisa, avec l'assurance, la fierté, l'ascendant de l'homme fait...

La jeune femme n'était pas une oie blanche, on est souvent surpris de la liberté d'allure, de ton de ces « jeunes filles romantiques ». Les mœurs n'étaient pas si « restreintes »... : « *Qu'on touche mon cœur, qu'on se fasse aimer, admirer, respecter, et je serai la plus docile des esclaves, mais je ne me donnerai pas à moins, j'y suis décidée... Si je trouve l'homme qu'il me faut, eh bien ! je goûterai le Paradis sur la terre, l'amour dans le mariage...* » Guizot a-t-il connu cette lettre d'Elisa adressée à sa tante Pauline ? Celle-ci était avertie, la franchise est transparente... Elisa accompagna les derniers jours de sa sœur. Elle admirait ce beau-frère talentueux, célèbre. Y eut-il attraction moins éthérée ? De son côté, Guizot avait ressenti douloureusement, *romantiquement*, la disparition de Pauline. Il a demandé à Scheffer de peindre le visage de la morte : « *Jusqu'à mon dernier jour, je pourrai te voir comme t'ont vue les derniers regards que j'ai portés sur toi...* » Le même Scheffer, décidément voué aux pompes funèbres, exécutera ce tableau où Pauline mourante unit les mains de Guizot et de leur jeune nièce... une Bible est, évidemment, présente !

Peintre habitué des souvenirs lugubres de cette famille, il peindra cet étonnant groupe « posthume » d'Elisa et de ses trois enfants — dont Guillaume qui lui coûta la vie — et surtout cette « allégorie » étrange autour d'un sonnet de Pétrarque... Ary Scheffer (1795-1858)... Peintre de Goethe et de *Faust*, de Bürger et de *Lenore* affectionnait les cauchemars, les amours désolées et les « lits de mort » célèbres... Il a quelque temps fait figure de chef de l'Ecole romantique... Proche de Guizot, il a brossé nombre de portraits de famille — certains de belle facture !... De même, Guizot appréciait Paul Delaroche (1795-1856). Elève de Gros, gendre de Horace Vernet, Delaroche c'est, bien sûr ! *l'Assassinat du duc de Guise*... aussi d'innombrables tragédies anglaises : *Les enfants d'Edouard*, *Cromwell devant le cadavre de Charles I^{er}*. Romantisme du « juste milieu », du Guizot peint.

Elisa eut-elle vécu plus longtemps, Guizot se serait-il rapproché plus franchement des goûts, des attitudes, des générations plus jeunes ? Aurait-il vu Stendhal autrement que « *polisson* », Lamartine, Musset, George Sand, même le Pair Hugo, des « *galvaudeurs de génie* » ?

LA MER

Pour les Romantiques elle est l'énigme suprême... Ils ont chanté les vagues de l'âme, autant l'ouragan et la tempête... M. Guizot verra la mer, pour la première fois, en mai 1831, sur les collines, au-dessus de Honfleur !

Le point de vue qui inspira Turner a peu changé en un siècle et demi. Il erra pendant quatre heures, « *Que n'étions-nous seuls ? Que n'étais-tu là ?... La mer est superbe !* » Il souhaite la bourrasque, l'orage qui s'avance, les flots déchaînés... la passion qui déferle...



Honfleur

(Gravure de W.M. Turner)

Je me refuse à mêler la romance à Madame de Lieven... Cette infatuation a quelque chose d'artificiel, l'intonation romantique a perdu cet éblouissement magique. Il y a, bien sûr ! des élans, mais souvent des confidences qui s'adressent à soi-même... une littérature convenue, des accents collégiens avec une voix maquillée de sexagénaire ; un romantisme de petit maître à la rescousse d'une tiède passion...

« Je vous ai appelée, je vous ai prise avec moi et tous mes désirs se sont centrés en un seul désir :

Partons dans un baiser, pour un monde inconnu. »

Elisa encore, plus que toute autre. Parce qu'elle est très jeune, belle et menacée, va assaillir et s'installer, en Guizot, le sentiment mélancolique du temps qui passe, de la précarité des êtres face au temps inaltérable... Sur fond de consommation... Affection que ses langueurs équivoques parent de grâces littéraires et vénéneuses. Mal de la jeunesse et du siècle... Elisa était déjà sans le savoir, touchée... Aucune allégorie, aucune poésie ou musique, aucun « keepsake » futile ne sauraient exprimer cette insistante présence de la mort en Guizot, cet accueil désespéré, naturel...

Quel acteur shakespearien saurait dire sans emphase ce texte d'un romantisme étrange et superbe :

« J'aime les morts, et dans les ténèbres de nos relations avec eux, je pressens qu'ils se plaisent à être aimés, et qu'ils me savent gré du sentiment que je leur porte ; et j'entre avec eux dans une intimité véritable ; je les vois, ils me parlent ; ils sont reconnaissants, affectueux, sincères. Tout égoïsme, tout mensonge, toute réticence, tout calcul disparaît entre eux et moi... Ce qui paraît de notre vie est si peu de chose à côté de ce qui se passe réellement en nous. »

Le Romantisme devient la couleur de chaque épisode de sa vie... Ce qui surgit du passé, le goût d'un paysage pathétique, d'une romance tragique... Incroyable destin romanesque de François Guizot : naître proscrit et atteindre, en une moitié de sa vie les charges les plus élevées de son pays.

Pierre-Jean PÉNAULT.

LA MEILLEURE MAISON DE TROUVILLE

Qui sait si le garçon et la fillette qui s'amuse sur le sable de Trouville, près des enfants Guizot, pendant les étés des années 30 et 40 ne s'appelaient pas Paul et Virginie. Non pas les adolescents de l'Île Bourbon, mais le reflet romanesque de Gustave Flaubert et de sa sœur Caroline. La banale histoire d'*Un cœur simple* décalque aussi simplement celle du banal village de pêcheurs... Les gens de la côte ignoraient alors la mer des loisirs ; seuls, marins et pêcheurs l'affrontaient par métier... Quant à ses vertus thérapeutiques, on imaginait calmer l'agitation des malades hydrophobes — quelle expression dérisoire pour les malheureuses victimes de la rage ! — en les plongeant solidement entravés dans la vague... A la fin du XVIII^e siècle un Régent de l'École de Médecine de Caen, M. Lépecq de la Clôture, s'avisa que les obstructions invétérées, cause universelle de la maladie, cédaient à l'immersion en eau salée... La saumure devenait panacée.

Le docteur Poupart (il est, lui, bien réel) avait conseillé les bains de mer à Virginie *trop nerveuse* — lisez poitrinaire. De même le chirurgien Flaubert trouvant Gustave irritable et Caroline languide, choisit Trouville, proche d'une ferme familiale, et sans doute, M. Andral, médecin des Guizot, prescrivit-il pour les trois enfants fragiles, une vivifiante cure marine... Trouville, par commodité, à proximité d'abord de Broglie, puis du Val-Richer ! « *Les bains de mer réussissent parfaitement à ma fille Pauline. On lui jette sur les reins des seaux d'eau qui, j'espère, seront bons à sa taille* (Guizot, 1846) — *Ma mère et mes deux filles vont à merveille. Guillaume est mieux* »... (1840)

Dans un agréable désordre, tout un petit monde qui se connaissait ou faisait connaissance... Alexandre Dumas et Mélanie Walder, sa favorite du moment, Jadin, Paul Huet, Alphonse Karr, Charles Mozin qui fit construire les premiers chalets de villégiature... Bohème très libre et mêlée : Maurice Schlesinger, Ulric Guttinger, Panofka, les inévitables petites Anglaises belles, hardies, acidulées : Caroline Heuland, les sœurs Collier... et les plus chers fantômes de Trouville : Frédéric Moreau, Madame Arnoux, « l'unique » Elisa Schlesinger !

La famille Guizot logeait sur le quai, dans une maison que prêtait un manufacturier lexovien, M. Antoine Labbey. (On donna son nom à sa rue !) « *La meilleure maison de Trouville... Sur la place, n'ayant que la mer sous ses fenêtres ; si bien qu'hier, de la salle à manger au rez-de-chaussée... à la marée haute, on ne voyait absolument que la mer sans rivage...* » Tout cela décrit, avec tant de tendresse, par Flaubert...

On se promenait au bord de la mer ; les enfants « *couraient pour saisir les flocons d'écume* » et « *les flots endormis se déroulaient, en tombant sur le sable, le long de la grève...* » On travaillait les jours de pluie ; lors des grandes chaleurs, on restait dans la pénombre des jalousies... « *Aucun bruit dans le village. En bas, sur le trottoir, personne... Au loin, les marteaux des calfats tamponnaient des carènes...* » (*Un cœur simple*)... On allait au devant des barques, sur la digue. Parfois M. Guizot rejoignait les siens, pour quelques jours ; le journal local annonçait son passage, même s'il omettait au même moment d'annoncer sa désignation comme ministre des Affaires étrangères !

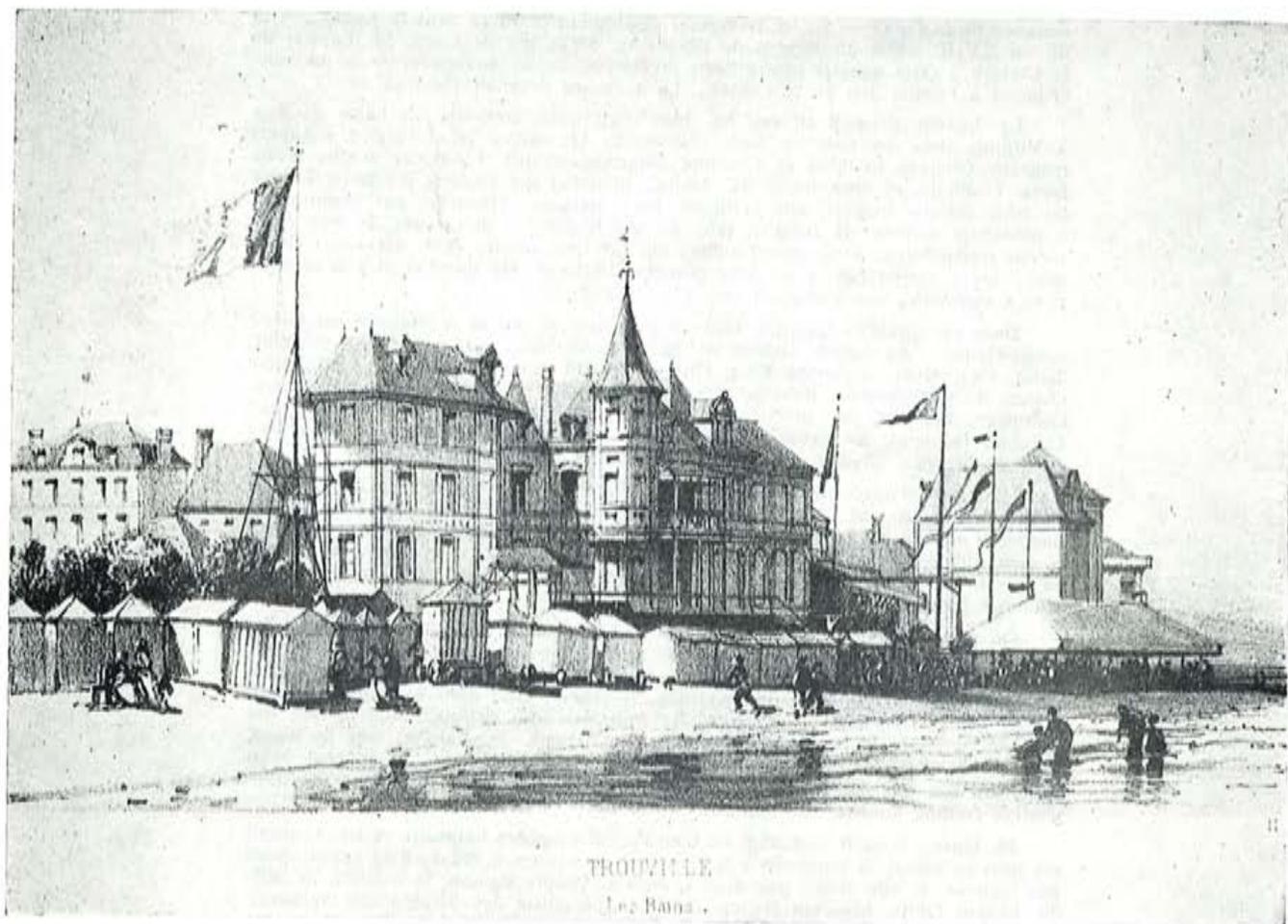
M. Guizot pensait beaucoup de bien de l'atmosphère balnéaire et encourageait ses amis au séjour. Il proposait à la Princesse de Lieven, à défaut d'un appartement peu luxueux, et sans doute peu discret, dans sa propre maison, la location de celle du docteur Olliffe. Médecin franco-irlandais, spécialiste des défaillances embarrassantes du duc de Morny, Olliffe choisit de suivre son illustre patient sur le rivage opposé, Deauville. Cette villa, sur le dessin de Mozin, avec sa tourelle d'angle deviendra le célèbre *Topsy*, le logis de Guizot, celui à droite au-dessus de la tente abri... Les oriflammes indiquent l'entrée du casino-salon... On roulait les cabines

jusqu'à la mer car... « *une police sévère maintenait la décence* ». On accueillait du beau, du meilleur monde, amies de Guizot : Mmes de Boigne, d'Haussonville, de Ségur, de Castellane et, bien sûr, le ministre habitué M. Molé.

A la Princesse de Lieven, et sans conviction : « *Avec quel plaisir nous nous y promenions, comme vous voudriez, ni plus ni moins !* »

Qui sait si, parmi les silhouettes instantanées, un peu floues, que croquait Eugène Boudin on ne pourrait reconnaître M. Guizot et ses personnages ?... Aussi, ces barques pavoisées passant, doucement penchées, à quelques encâblures du rivage, aux couleurs lavées par l'inévitable Boudin, l'évocation d'une fête populaire, en hommage à l'homme d'Etat, en 1846 ?

P.-J. P.



Charles Mozin (1806-1862) - *Trouville. Les Bains*

(Coll. Jean Chennebenoist)

A Saint-Ouen-le-Pin, sur l'encadrement un peu « georgien » de la porte de l'école, une plaque...

ECOLE GUIZOT

Il y a quelques années, lorsqu'Olivier Bardot était encore l'instituteur de Saint-Ouen, sa classe avait conservé le décor d'autrefois, le même depuis 1852, quand M. Guizot offrit cette maison spacieuse à la commune pour y installer l'école.

de plus en plus l'estime et la confiance des habitants, et qu'il ne tarderait pas à s'établir dans la grande maison d'école que j'ai mise à la disposition de la commune. J'espère qu'il s'y trouvera bien, et que le nombre de ses élèves ira croissant. Faites-lui, je vous prie, mes compliments affectueux. Je vais écrire de nouveau au Recteur de Caen et aux deux sous-Préfets de Pont-l'Évêque et de Lisieux pour presser la disjonction de notre commune et de communes des Ardennes et de la Normandie en matière d'instruction primaire.

J'ai ici quelques volumes que j'enverrai au Val Richer, par la première occasion pour qu'ils soient remis à M. Tabourel. Je prie notre excellent Curé de vouloir bien y jeter un coup d'œil. Je crois qu'il n'y trouvera rien qui ne soit conforme aux préceptes de l'Église et utile à répandre. Faites lui toutes mes

amitiés, et recevez pour vous-même, Monsieur le Maire, l'assurance de toute mon estime et de mon sincère attachement.

Guizot,

... va bien dans ma famille. J'espère que vous êtes content de la santé de Madame Le Taverrier. Paris est fort tranquille et les affaires commencent à reprendre. On assure que la Constitution sera promulguée d'ici à peu de jours.

Faites, je vous prie, mes compliments à Mm. Forey et Bevère.

Lettre de M. Guizot à M. Letavernier, maire (5 janv. 1852)

(Coll. Fernand Rault)

La salle ressemblait à un temple, avec cette sorte de dépouillement ordonné et exact. Le maître « officiait » derrière un pupitre élevé, mi-chaire, mi-lutrin, dominant l'assemblée d'une estrade, avec un double escalier... sous le portrait dédicacé — une gravure d'après Delaroche — du bienfaiteur tutélaire et vigilant. Le mobilier : les tableaux comme ceux

des hymnes, les instruments pédagogiques avaient ce caractère de simplicité sévère... les tables-bancs, l'allure de stalles. Scellées aux murs comme des litres, des plaques en l'honneur de membres de l'illustre famille.

Curieux et émouvant reflet, à la mesure d'une commune rurale, de la Loi du 28 juin 1833 sur l'Instruction primaire... la *Loi Guizot*...

Rappeler les principes de ces textes : obligation pour toute commune d'ouvrir une école de garçons, de fournir à l'instituteur un local pour recevoir les élèves et pour sa propre habitation. Traitement annuel fixe de 200 francs minimum, rétribution scolaire acquittée en sus par les parents non-indigents. Création, aux frais du département d'une Ecole Normale pour la formation des maîtres.

Cohérente et efficace, la Monarchie de Juillet doit à Guizot sa plus belle réalisation... et la plus durable.

Sans doute perçoit-on ce mélange, assez protestant, de religiosité, d'ambition, de pragmatisme, de candeur, d'obstination, d'intérêt. Le protestant a toujours cru aux capacités humaines, à l'éducation pour façonner les êtres. Religion du Livre, le protestantisme a privilégié la connaissance et la méditation par la lecture... Un style prud'homme ? faire fleurir la raison, délivrer de la jalousie, de la vanité, de la peur... et bien sûr ! apprendre au peuple le respect des lois, l'amour de l'ordre, la rédemption du travail... Chez Guizot la préoccupation est plus élevée, l'idéal plus noble : Assurer la promotion et le bonheur du peuple... « Rien qui ne soit conforme aux préceptes de l'église ou utile à répandre »... dit la lettre ci-dessus. — La poursuite du bonheur c'est « éclairer l'âme », la fortifier dans l'accomplissement des devoirs ordinaires, face aux inévitables épreuves en ce monde, avant l'ultime récompense.

M. Guizot fit mieux : il voulut expliquer, convaincre, aider. A tous les maîtres d'école, isolés dans les campagnes souvent hostiles, indifférentes ; souffre-douleurs ignorés et pauvres, soupçonnant à peine l'existence de leur Ministre, il s'adressa *personnellement*... Pour la première fois la reconnaissance de leur existence et de leur dignité : « Monsieur... »

Rien en Guizot qui fût jamais mesquin, petit, bas, sans honnêteté, sans foi.

M. Tabourel fut le premier instituteur de Saint-Ouen-le-Pin. La commune était, avant l'intervention de Guizot, rattachée pour l'enseignement à Saint-Aubin-sur-Algot.

M. Tabourel était originaire de Port-en-Bessin. « *Chrétien exemplaire* », comme le souhaitait Guizot, c'était, en 1852, écrit le chanoine Simon (*La Bonne Semence*, oct. 1939) : « un grand jeune homme, visage intelligent et bienveillant ». Conscientieux et compétent, moderne et inventif, selon l'*Annuaire du Calvados* (1865) : « L'instituteur Tabourel sait promptement initier les commençants à la prononciation et à l'orthographe par l'heureux emploi qu'il fait des tableaux et des lettres mobiles... »

En janvier 1867, il épouse à Rumesnil, l'institutrice, sœur du curé. La messe fut célébrée par l'abbé Valbrun, curé de Saint-Ouen... M. Guizot et sa famille assistèrent à la cérémonie et, selon l'usage, ajoutèrent leur paraphe à la suite... On peut déchiffrer la signature de Guizot, celles de C. de Witt, Guizot de Witt, Pauline de Witt, Robert de W., Jeanne de W., Pierre de W. Il y eut une petite fête à l'école, les enfants offrirent des fleurs, on distribua des dragées en abondance.

Le ménage eut un fils qui devint prêtre et mourut, vers la fin de l'autre guerre, curé de Coquainvilliers.

L'article du chanoine Simon n'échappa pas à un illustre abonné de *La Bonne Semence*, moins convaincu de l'efficacité des procédés du vieil instituteur : Jean Schlumberger ! Ce qui nous vaut l'éloge, le plus inattendu, amusé et touchant : « *Moi aussi je fus l'élève de cet excellent M. Tabourel, dont vous avez bien raison d'évoquer le souvenir. Il m'a fait tracer mes premiers bâtons avec une pose archaïque de la main et du porte-plume qui rendaient l'écriture à peu près impossible. Pendant nos vacances et les siennes, il venait chaque matin au Val-Richer. C'était un bien brave homme.* »

P.-J. P.

Nous devons la plupart des renseignements de ce texte au regretté chanoine G.-A. Simon et à Fernand Rault.

M. GUIZOT et les Augerons *

François, Pierre, Guillaume Guizot, « professeur d'Histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris » ainsi que le précise le procès-verbal électoral, est entré dans la vie politique augeronne, en janvier 1830, à l'occasion d'une élection partielle consécutive à la mort de Vauquelin, député de la circonscription de Lisieux-Pont-l'Evêque. Cette victoire débute une carrière politique locale marquée par près de vingt confrontations électorales dont Monsieur Guizot sortira toujours victorieux. Toujours, si l'on excepte sa défaite, en juillet 1831, dans la circonscription de Pont-l'Evêque désormais séparée de celle de Lisieux avec le changement de régime et les modifications d'ordre électoral qui l'accompagnent. Défaite, oui, et encore. Elle est plus qu'honorable, son adversaire, Thouret, ne l'emportant qu'au second tour et avec seulement 22 voix d'avance. Guizot, d'ailleurs, ne perd pas son siège. L'électorat de la circonscription lexovienne lui conserve sa confiance en lui accordant 546 voix, soit un peu plus de 63 % des votants.

L'histoire politique locale de l'homme du « juste milieu » ne se limite pas aux seules élections législatives. Renforçant son assise dans le département et profitant de la démission, volontaire selon toute apparence, du docteur Legrand, conseiller général de Saint-Pierre-sur-Dives-Mézidon, Guizot est élu à sa place en octobre 1840. Il reçoit alors l'appui d'une très large majorité — 102 électeurs le soutiennent sur 105 votants —, majorité qui se maintient lors du renouvellement de décembre 1845. Il obtient 159 voix sur 169 suffrages exprimés.

Député, plusieurs fois membre du gouvernement, élu cantonal, M. Guizot ne peut être que Président du Conseil Général. Cette fonction lui échoit, lors de la session d'août 1841, suite à un vote lui donnant 21 suffrages sur 28 votants. Conscient, cependant, qu'il ne pourra remplir pleinement cette nouvelle charge, il souhaite qu'un vice-président soit élu. Le Conseil répond favorablement à sa demande et nomme Thil, député de la circonscription pont-épiscopienne. Guizot sera réélu président en septembre 1842 et août 1847 sans avoir à affronter une véritable opposition.

* Cette étude s'appuie essentiellement sur les documents officiels conservés dans les Archives départementales, notamment dans la série M, 1085, 1087 et 2311 à 2319. Ont aussi été utilisés *l'Annuaire du Calvados*, de 1841 à 1848, et la presse, plus particulièrement celle des oppositions : le *Pilote* — A.D. 14.T.16 — et le *Haro national normand* — A.D. 13.T.14.

Même s'il est rarement présent lors des sessions de l'Assemblée départementale, et il s'en excuse dans des lettres circonstanciées (1), il n'en reste pas moins que, pour la défense des intérêts du département, avoir un homme du gouvernement est un avantage précieux. Les électeurs cantonaux comme les membres du Conseil Général l'ont bien compris.

Les élections législatives restent néanmoins les plus importantes pour notre sujet, car elles donnent lieu à des campagnes parfois très violentes, dans la forme au moins, dont la presse départementale se fait largement l'écho. Les multiples attaques dont l'élu de Lisieux est l'objet ne l'empêchent pas d'être constamment reconduit dans ses fonctions de représentant du collège censitaire augeron. Les scores qu'il obtient sont certes très variables et s'inscrivent dans un large éventail allant de 62,3 % des votants — novembre 1837 — à 94 %, en octobre 1830. Ils sont fonction, en grande partie, du volume des abstentions et du poids politique de ses concurrents. Pour ceux-ci, et tous les opposants, le problème est bien : comment battre un homme ayant la stature politique qui est la sienne dans le cadre national ? Un homme qui conserve aussi la fidélité d'un électorat animé par les membres des comités électoraux successifs, membres issus principalement, et non exclusivement, du monde des élus locaux et des milieux d'affaires : commerçants et industriels (2).

Pour bien comprendre l'évolution des joutes électorales, il ne faut pas oublier que Guizot a été originellement élu par les opposants libéraux avec l'étiquette de « royaliste constitutionnel » et l'appui local des Sociétés littéraires, ou cercles, de Lisieux et Honfleur, ainsi que le laisse entendre un rapport de gendarmerie (3). Le changement de régime modifie son comportement. D'opposant, il devient l'homme de la « résistance ». Dans sa circonscription, ces évolutions politiques engendrent une double opposition : celle des carlistes ou légitimistes et celle de certains de ses anciens amis politiques défenseurs du « mouvement ».

Les premiers, numériquement peu importants — le sous-préfet évalue leur nombre à 92 en janvier 1834 (4) — semblent actifs au début de la Monarchie de Juillet. Le procureur de Lisieux, en juin 1831, signale des réunions de nobles, « anciens chouans », et de prêtres, ainsi que la diffusion d'une proclamation manuscrite attribuée à Charles X. En mars de l'année suivante, un rapport de gendarmerie nous apprend qu'une agitation carliste existe (5). Néanmoins, pour ces fidèles de la monarchie légitime, il est difficile, au moins à cette époque, de s'allier aux opposants « libéraux ».

Ce sont donc ces derniers qui, le plus généralement, mènent le combat contre l'homme du gouvernement. Dans un premier temps ils lui opposent des candidats locaux comme Fleuriot de la Touzerie ou Isambert, voire Bignon, un voisin, mais en vain. Aussi leur tactique change-t-elle. Aux candidats autochtones, ils substituent des « parachutés » ayant une envergure nationale : Garnier-Pagès en décembre 1834, Voyer d'Argenson en octobre 1836, Laffite en novembre 1837, mais sans résultat positif. Dès lors la lassitude, le découragement, apparaissent dans leur camp et ils s'abstiennent de présenter des candidats.

Ces déceptions successives des opposants expliquent à la fois la croissance de l'abstentionnisme et l'amélioration des scores réalisés par Guizot. Ce dernier, outre les élections générales, participe aussi aux élections partielles consécutives à ses nominations à la tête des divers ministères ou comme ambassadeur. En ces occasions, malgré la lutte parfois ardente, la participation électorale est moindre : 60 % de votants en moyenne, et elle peut descendre jusqu'à 48 % comme en mars 1840.

(1) Par exemple en août 1843 : « les affaires de son ministère le rappelant immédiatement à Paris », ou en août 1844 : « retenu à Paris par d'autres devoirs ».

(2) Parmi eux, citons les maires de Lisieux — Leroy-Beaulieu et de Formeville —, ceux de Saint-Pierre-sur-Dives — Docteur Legrand — et de Mézidon-Coulibœuf —, les adjoints lexoviens — Bloche et Fournet —, des manufacturiers et marchands, tels les Bordeaux, Labbey, Gillotin, Godefroy, etc.

(3) Arch. Nat., série F 7, 3944, rapport de janvier 1830.

(4) Arch. Dép. Calv., série M, 2314. Le même rapport recense 425 adhérents au « système » politique défendu par Guizot, 132 constitutionnels « tendant à l'opposition » et seulement 160 opposants de gauche.

(5) Arch. Nat., série BB 18, 1197, et série F 7, 3944.

Afin de mieux cerner le poids électoral de Guizot dans sa circonscription, il nous semble plus judicieux de ne retenir que les élections générales. Leurs résultats conduisent à faire deux constatations. La participation électorale reste faible — 69 % — et s'amenuise à mesure que l'on avance dans le temps : 77 % de 1830 à 1834, 64 % pour les consultations suivantes. Inversement, les scores de l'élu — 74 % des votants en moyenne — s'améliorent. Ils progressent, au cours des deux périodes, de 67 % à presque 80 %. Ils aboutissent à l'apothéose d'août 1846 : 93,2 %, malgré la présence d'un adversaire, faiblement soutenu il est vrai, le général Hulot, propriétaire dans le canton d'Orbec, présenté par le *Haro*, organe de l'extrême-gauche calvadosienne, comme « un débris de la vieille armée qui a perdu un bras au service de la patrie ».

Guizot, au vu de ces résultats, a été rapidement adopté par une petite majorité — 50 à 51 % des inscrits — du corps électoral de la circonscription lexovienne, majorité qui lui restera fidèle. Sa candidature n'a été réellement contestée qu'à deux reprises après 1831. En 1837, d'abord, lorsque les oppositions soutiennent chacune un candidat : Laffite pour les « patriotes-constitutionnels » et Thomine pour les légitimistes. Néanmoins, l'homme du gouvernement s'en tire honorablement, bien qu'il obtienne alors le résultat le moins bon de sa carrière politique. Il ne réunit sur son nom que 62 % des votants et 38 % des inscrits. La participation électorale, particulièrement faible — 61 % — prouve que la campagne n'a été que très modérément mobilisatrice. Il en va tout autrement en juin 1842. Cette fois Guizot a en face de lui un homme de grande valeur, Berryer, représentant des légitimistes. L'opposition de gauche lui apporte son soutien par la voix du *Haro* qui parle d'une « opposition formidable » et du *Pilote* qui évoque une « lutte opiniâtre ». Il appelle l'opposition — il devrait dire les oppositions —, à réunir toutes « ses forces pour appuyer la candidature de M. Berryer... homme éminemment français et national ». Cette union des extrêmes et la crainte qu'éprouvent les gouvernementaux font remonter la participation à près de 75 %. Néanmoins, l'homme à abattre s'en tire très bien puisqu'il recueille l'appui de 72,6 % des votants.

Outre ces deux offensives sérieuses des oppositions, il faut aussi signaler la crise interne de 1839. Guizot, tout en soutenant le régime, s'oppose au gouvernement, ce qui crée un trouble chez certains de ses électeurs. L'un d'eux, Pannier, dans un factum imprimé, « retire sa protection » à l'élu de l'arrondissement, lui rappelle que la « sincérité » de ses opinions « a déjà été attaquée plus d'une fois » et, surtout, lance une flèche perfide : « On sait que vous n'avez pas fait entrer dans la haute administration un des électeurs de l'arrondissement où vous avez été nommé, mais on en connaît la raison : c'est que vous, qui les connaissez bien, vous ne les avez pas jugés capables. »

La presse d'opposition s'empresse de mettre en avant ces querelles intestines, en rajoutant même. Ne voit-on pas le *Pilote*, du 11 janvier 1839, prétendre, dans un article intitulé « Si M. Guizot le savait ! », que « dans certaines salles à manger de notre pays où d'habitude l'on fait de la politique ministérielle entre la truffe et le fromage... on s'indignait contre la coalition ; on traitait de factieux et d'anarchistes les chefs de cette Sainte-Alliance au petit-pied, et M. Guizot, notamment, depuis le potage jusqu'à la poire, était, dans ces cercles, vilipendé, honni ni plus ni moins qu'un journal de l'opposition ».

L'alerte est suffisamment chaude pour que les fidèles ripostent, amicalement d'ailleurs, « A. M. Victor P. auteur de la lettre à Guizot ». Ce long texte, en vers de qualité très moyenne, répond, point par point, aux accusations portées contre le candidat, tel ce passage :

*« Pour d'intimes amis votre cœur vous égare ;
De ses faveurs, pour eux, Guizot fut trop avare ?
Vollà son plus grand crime, à vos yeux, bon Victor !
Patience, tout peut se réparer encore » (6).*

L'opposant temporaire prend aussi la plume. Dans une « lettre à ses électeurs », écrite à Paris et datée du 6 février, il s'emploie à les rassurer en leur expliquant son attitude.

(6) Arch. Dép. Calv., série M, 2316.

Pour lui le mal est que le gouvernement ne gouverne plus, qu'il manque d'autorité, si bien que « toutes les questions demeurent en suspens », d'où un risque de voir se lever une « réaction » qui « aux maux actuels ajoutera ses propres maux et ses propres périls ». Guizot l'opposant connaît ses électeurs et utilise la peur comme argument, mais il n'a pas à s'inquiéter. S'inquiète-t-il vraiment d'ailleurs ? Alors qu'on lui propose d'être candidat dans la circonscription de Pont-l'Évêque, il refuse, poliment, par fidélité à ses électeurs, attendant d'eux, mais il ne le dit pas, la même fidélité. Celle-ci lui est assurée, d'autant qu'il n'y a pas « de concurrent sérieux » contre lui. Aussi sa victoire est-elle triomphale : près de 91 % des votants lui apportent leurs suffrages. L'orage — y en a-t-il vraiment eu un ? — est vite apaisé. Cette tempête dans un verre d'eau n'en prouve pas moins que les électeurs « guizottins » ne sont pas tous des inconditionnels. A côté des Guizot avant tout, n'y aurait-il pas des Guizot malgré tout ? La question mérite d'être posée bien que l'indice soit faible.



Au terme de cette rapide évocation des luttes, ou des simples combats, que dut mener Guizot, une question générale se pose : pourquoi les électeurs augerons ont-ils toujours voté majoritairement pour lui ?

La ou les réponses sont fort peu aisées à dégager du fait que lettres, circulaires, discours, de ses amis politiques souffrent d'une réelle indigence idéologique ou reprennent, tout simplement, les grands thèmes développés par la propagande gouvernementale. Sans aucune méchanceté à leur égard, disons que ceux que l'opposition appelle les « guizottins » (*Harro*), voire « les séides de M. Guizot » (*Pilote*), manquent d'imagination. L'argument mis le plus souvent en avant est simple : puisque le candidat a déjà été élu, pourquoi ne pas le réélire ? (7)

Cet argument-choc n'est cependant pas le seul. Parfois transparaissent des motivations plus circonstanciées. Une lettre circulaire d'octobre 1836 précise : « Tous les amis de l'ordre et de la liberté s'empresseront de rendre à la tribune nationale l'homme éloquent et courageux qui a tant fait pour combattre le despotisme et l'anarchie. » Quatre ans plus tard, il s'agit de réélire le candidat devenu ambassadeur près du gouvernement anglais. Comme ses adversaires prétendent qu'existe une incompatibilité entre les deux fonctions, ses amis insistent sur sa nécessaire réélection, sinon « son influence dans l'étranger en serait considérablement diminuée ». Ils ajoutent : « ses talents éminents, son beau caractère, les services signalés qu'il a rendus au pays, lui ont acquis nos suffrages ».

Les services signalés ! Ne serait-ce pas ceux rendus à la circonscription plus ou autant qu'au pays, la France ? Pourquoi pas ! Après tout le député, sans ignorer les intérêts de la Nation, n'est-il pas le défenseur de ceux de ses « commettants » ? Il faut attendre 1846 pour, qu'enfin, les représentants locaux de la famille ministérielle en parlent vraiment et ouvertement. Ils évoquent alors « notre bienfaiteur, M. Guizot » et nous apportent des explications : « La restauration de nos monuments publics, la construction de nos presbytères et de nos maisons d'écoles, l'amélioration de nos anciennes grandes routes, la création des nouvelles et des nombreuses voies de grande et moyenne communication dont notre pays est sillonné, l'aisance et le bien être de nos populations industrielles et laborieuses ». Parmi tous ces bienfaits, il y a la voie ferrée dont la construction vient enfin d'être décidée par le gouvernement, d'où cette précision complémentaire : « sans l'assistance active que M. Guizot a prêtée à nos légitimes prétentions, nous aurions peut-être succombé dans la lutte ».

(7) Parmi plusieurs exemples citons les suivants. En 1834, Louis Nasse, sous-préfet de Lisieux, écrit à son supérieur hiérarchique : « Nous n'avons pas à nous embarrasser du choix d'un député, pour la sixième fois, M. Guizot recevra notre mandat ». En février 1840, les membres du comité électoral recommandent de voter pour leur candidat afin qu'il occupe le poste « où déjà nous l'avons appelé dix fois ». En juillet 1846 le même argument est repris : « nous sommes donc appelés pour la quinzième fois à confier notre mandat à M. Guizot ».

Il est vrai que le député augeron, bien placé pour le faire, a su réaliser une remarquable synthèse des intérêts nationaux et locaux. Au projet, défendu par ses adversaires politiques, au moins certains, d'une liaison vers Paris passant par Alençon, il a su, non pas opposer, mais ajouter un autre projet : la ligne Paris-Cherbourg par Lisieux. Son arrondissement n'est pas délaissé et le Calvados y gagne. Il aura deux grands axes ferroviaires au lieu d'un seul. Les adversaires reconnaissent le point marqué par Guizot, même s'ils ironisent en prétendant que le grand banquet, prévu pour le 26 juillet, à Lisieux, sur la terrasse du jardin public, a pour objet de « remercier le puissant personnage à l'appui duquel les gens de l'arrondissement de Lisieux ont dû le chemin de fer » (8). Les chemins de fer électoraux ne datent pas de la Troisième République comme on le croit généralement.

Ces nombreux bienfaits dont se réjouissent les électeurs favorables au député-ministre, l'opposition en parle aussi, plus souvent même, mais en les regroupant sous le vocable général de « corruption ». Celle-ci est particulièrement dénoncée à partir de 1840. Elle réunit diverses pratiques qui, aux yeux des adversaires, sont un moyen d'acheter les électeurs, de mieux se les attacher. Les évoquant, le *Haro* écrit, en avril 1842, qu'il « sera difficile de lutter contre les communes dotées de routes en perspective, de tableaux d'église, etc. contre les familles électorales dont on paie les votes avec des cordons de perceptions, des places gratuites dans les collèges, des bureaux de tabac, des sièges de juges, de procureurs, avec des secrétaires dans les ambassades, des emplois dans les bureaux de ministère, ... ». Reprenant le même thème, le *Haro*, toujours lui, s'interroge en juin suivant : « qui a exigé pour lui ou pour ses parents des places, des bourses, des croix, qui des exceptions d'impôts, qui des dons d'argent, ... ».

A ces dénonciations globales, d'autres, plus ponctuelles, s'ajoutent. En novembre 1840, c'est le *Pilote* qui publie un article intitulé « Les ingénieurs de M. Guizot ». Il y aborde le remplacement prévu de l'ingénieur du canal de Caen à la mer par un collègue « dont la famille ne manque pas d'influence dans un arrondissement où M. Guizot tient à rester dans les bonnes grâces des électeurs », ajoutant, aussi perfidement qu'astucieusement, « ce sont peut-être propos de mauvaises langues ». En 1842 sont évoqués plusieurs faits : l'octroi d'une subvention de 20 000 francs pour réparer l'église Saint-Pierre de Lisieux, l'attribution de la légion d'honneur au capitaine de la Garde Nationale, « un des plus ardents courtiers de M. Guizot », et l'avancement dans la diplomatie d'un jeune homme à qui l'on fait faire, de plus, un riche mariage qui donnera lieu à des brillantes réceptions servant à « réchauffer le zèle électoral des invités ».

Ce souci de dénoncer vigoureusement la corruption conduit le *Haro* à soulever la question de la fraude sur l'eau-de-vie. Selon lui, Guizot serait intervenu pour obtenir la suppression de la brigade volante installée depuis peu à Saint-Julien-le-Faucon. Les preuves de cette intervention manquent. Constatons cependant que le Directeur des contributions indirectes, peu avant que la presse ne dévoile l'affaire, adresse une lettre circulaire à ses agents leur conseillant « d'aller constamment dans leurs rapports avec les contribuables, la modération et la prudence avec la fermeté, afin de sortir honorablement de toutes les tracasseries que peut... susciter l'esprit de chicane inhérent à la fraude » (9). Il n'y a pas de fumée sans feu ! Bien avant que la question ne devienne brûlante, Guizot, si l'on en croit ses détracteurs, se serait donc fait le défenseur des bouilleurs de cru ! Cela n'était pas fait pour déplaire à son électorat rural.

Faut-il condamner Guizot parce qu'il a usé de son influence pour accorder des faveurs à des individus, des groupes professionnels, ou des collectivités ? Est-il le seul à agir ainsi ? N'est-ce pas à des degrés divers, une pratique courante dans les régimes représentatifs ? Le député n'est-il pas l'intermédiaire privilégié entre ses électeurs et les divers pouvoirs ? Lui jeter la pierre est surtout peu politique quand on veut débaucher une partie de son électorat, à moins que l'objectif poursuivi soit ici plus large et vise Guizot ministre et non

(8) *Pilote*, 14 juillet 1846.

(9) Arch. Dép. Calv., série Z, 1835. Lettre du 30 mai 1842.

Guizot député. Qu'importe aux électeurs auvergnons d'appartenir à un « bourg pourri », expression employée par les opposants, du moment que leurs intérêts et ceux de la circonscription sont bien défendus.

Tout aussi inutile est de dénoncer « la foire électorale » dont souffrirait l'arrondissement de Lisieux et l'anglophilie de son élu. La politique extérieure que ce dernier pratique est, en effet, un cheval de bataille de ses adversaires. Ils parlent des « honorables Apôtres de lord Guizot », de « l'Anglais du Val-Richer », de « l'avocat de Pritchard » et attaquent, plus généralement, « l'homme de l'étranger ». Ils affirment que « c'est un Anglais qui, de fait, est à la tête de notre ministère », et qu'il pratique une « politique humiliante, oppressive et anti-nationale ». Sont-ce de bons arguments pour gagner des électeurs qui, avant tout, souhaitent le maintien de la paix, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et n'ont nullement le sentiment d'être de serviles soutiens de la politique britannique ou de ne pas entretenir « le feu sacré du patriotisme et de l'indépendance ». Laisser entendre qu'ils sont, même indirectement, des agents de l'étranger, ne peut être apprécié des électeurs « guizottins » et doit plutôt les renforcer dans leur choix. Par contre ils doivent certainement sourire à la lecture des vers suivants qui circulent dans la cité lexovienne à la fin de mars 1840 :

« La ville de Lisieux, avec intelligence,
Cherchant le député qui lui convient le mieux,
Voit Guizot qui s'en va faire une longue absence.
Bon ! dit-elle, à Guizot donnons la préférence » (10).

A travers les attaques dirigées contre leur élu, on peut entrevoir les raisons qui ont conduit les électeurs à lui donner, puis à lui conserver, leur appui. Peu leur importe qu'il soit un « horsain » du moment qu'il a su prendre conscience de ce qu'ils attendaient de leur représentant et défendre leurs intérêts. Ne devient-il pas l'un des leurs en s'installant au Val-Richer, tandis que ses adversaires, après 1834, ne lui opposent que des candidats venus d'ailleurs. Que *l'Ami de la Vérité*, journal légitimiste, mette en avant l'appartenance de Guizot à la religion protestante et, qu'ainsi, l'enseignement soit soumis « à toutes les manœuvres du calvinisme », n'est-ce pas fait pour les inquiéter ? (11). Cet argument sera d'ailleurs délaissé, ou presque, par la suite.



Pour mieux comprendre la fidélité à Guizot, il faut savoir, ainsi que l'a démontré Charles Pouthas (12), que le corps électoral auvergnon est majoritairement composé de riches bourgeois qui ont trouvé en lui leur porte-parole et le défenseur de leurs aspirations et de leurs intérêts. Présentant des liens existant entre la bourgeoisie et Guizot, un « bourgeois » anonyme prétend, sans nuances, dans le *Pilote*, que le groupe social auquel il appartient veut « défendre ses intérêts qu'il (Guizot) lui représente comme attaqués sans cesse par les classes inférieures ; en un mot il cherche à l'entraîner dans l'imitation de l'ancienne aristocratie, à lui inculquer son égoïsme ; à lui assurer, non pas la prépondérance, mais le pouvoir entier » (13). De telles affirmations, qui se veulent une attaque, ne peuvent que renforcer la fidélité des électeurs bourgeois. Pourquoi abandonneraient-ils l'homme qui défend leurs aspirations, au moins certaines ; aspirations qu'il est peu aisé d'étaler sur la place publique.

Il est toujours difficile de sonder, rétrospectivement, les cœurs et les âmes et, par suite, de connaître parfaitement les motivations de tel ou tel choix. Pourtant, à travers leurs diverses déclarations, il est possible d'entrevoir ce à quoi aspirent, dans leur majorité, les électeurs censitaires du Pays d'Auge. La satisfaction de leurs intérêts matériels, donc la prospérité économique, n'est pas la seule. Ils veulent aussi la liberté dans l'ordre, cet ordre

(10) *Pilote*, 21 mars 1840.

(11) *L'Ami de la Vérité*, 8 novembre 1832.

(12) Ch. Pouthas, « Les élections de Guizot dans le Calvados », *Mémoires de l'Académie nationale de Caen*, 1918-1920, pp. 303-340.

(13) *Pilote*, 27 novembre 1840.

justement indispensable à la prospérité, cet ordre menacé par les agitations de certains. Pour eux l'ère des révolutions est terminée. Ils le déclarent très nettement dans une circulaire électorale, dès juin 1831 : « Nous sommes du juste milieu, si la liberté unie à l'ordre est vraiment le milieu entre le despotisme et l'anarchie, entre le pouvoir absolu qui mitraille les citoyens et la république qui élève les échafauds. » Le même thème est repris, en 1839, dans la lettre « A. M. Victor P. » :

*« ... quand de Juillet bouillonnaient les ardeurs,
qui donc, à ce torrent opposant une digue,
Des noires factions sut comprimer la ligue ?
qui fut l'un des grands chefs de ce juste milieu,
Dont le bras empêcha que le fer et le feu,
Partout ne fût porté par des mains imprudentes... »*

Une décennie plus tard, leur idéal politique n'a pas changé. M. de Formeville, maire de Lisieux, dans le discours qu'il prononce, en présence de 600 convives, lors du banquet de juillet 1846, apporte son soutien à Guizot en ces termes : « Il a fait prévaloir cette politique de conservation, de liberté légale et de paix qui respecte tous les droits et fait prospérer tous les travaux ».

Cette remarquable synthèse du programme politique soutenu par la majorité des électeurs augerons, rejoint les conceptions défendues et appliquées par Guizot. Dans sa réponse au maire, il se fait le laudateur du parti conservateur dont il se veut le père et le chef : « il s'est développé, il s'est formé, il a grandi, il a lutté, il a vaincu... par nos institutions, par la publicité, par la discussion, par les élections... par l'appel continu à l'intelligence, à la raison, aux vœux réels, à l'intérêt bien entendu du pays ». Développant sa pensée, le candidat signale les « intérêts matériels », les « progrès politiques », et insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de pratiquer un conservatisme immobiliste. Pour lui le conservatisme est sagement progressiste. Il se doit de ne rejeter aucun progrès, de les étudier, de s'y associer, à condition « que ce soient des progrès véritables, sérieux, en harmonie avec les principes essentiels et les besoins généraux » de la société.

Cette conception d'un conservatisme évolutif, s'adaptant aux mutations que connaissent l'économie et la société, Guizot la reprend, au soir de son élection d'août 1846, dans un discours moins connu que le précédent. Il fixe « deux grands devoirs » au gouvernement. D'abord « faire face aux affaires quotidiennes de la société », ensuite « s'appliquer à développer dans la société, tous les germes de prospérité, de perfectionnement, de grandeur ».

La communion de pensée politique existant entre Guizot et ses « commettants », la conception qu'ils se font du rôle de l'élu, expliquent certainement l'adoption du premier par les seconds, et la fidélité de ces derniers. Le mariage conclu, en 1830, entre les électeurs augerons et le savant professeur est-il d'amour ou de raison ? Il est fort peu aisé de répondre à cette interrogation, les premiers s'étant peu exprimés, si ce n'est par leurs votes.

Acceptant les affirmations des opposants, « patriotes-libéraux » ou radicaux, faut-il penser que l'union, originellement fait du hasard, s'est confortée, renforcée, par les cadeaux offerts, par la corruption si violemment dénoncée ? Il faudrait admettre, pour cela, que l'égoïsme a été le principal moteur du comportement politique des Augerons, qu'ils se sont prostitués, ont abandonné leur personnalité, donc bien mal les connaître. N'y aurait-il pas plutôt une découverte de l'autre par chacun des deux conjoints, découverte les conduisant à mieux se comprendre, à plus s'estimer ? Le savant, le professeur, le « doctrinaire » a réalisé, s'il en était besoin, que l'idéologie seule ne permet pas de mener à bien une action efficace, celle qu'attendent les électeurs. Herbagers et industriels ont compris qu'au-delà des intérêts matériels, et pour en assurer le développement, il fallait une politique cohérente et suivie, seule capable d'apporter le calme, l'ordre, conditions nécessaires, mais non suffisantes, d'un épanouissement économique. N'est-ce pas dans ces apports respectifs de l'élu et de ses électeurs, dans ces approches différentes d'un même objectif, que se trouve la clef d'une union fidèle ayant duré près de deux décennies ?

Plus que de mariage — y en a-t-il d'ailleurs en politique ? — il faudrait plutôt parler de compagnonnage. Guizot et ses électeurs ont fait un long chemin ensemble, unis

par une communauté de pensée plus que d'intérêt. Guizot se contentait de la confiance que l'on voulait bien lui accorder. Aucunement démagogue, il ne recherchait pas la popularité. Ses adversaires le reconnaissent d'ailleurs. Le *Pilote* n'affirme-t-il pas que l'élu lexovien avait du « mépris pour la popularité » et même, non sans ironie, qu'il « ambitionnait surtout l'impopularité » (14). Les électeurs, eux, l'admiraient, le respectaient, et, minoritairement, — ses « agents électoraux » — lui apportaient un dévouement certain, même s'il est parfois intéressé.

Cette union ne fut rompue, en 1848, que par les seuls aléas de la politique nationale. Modérément conservateur autant que modérément progressiste, l'électorat augeron, même élargi, l'est resté. Ouvert, de par ses activités agricoles ou industrielles, au monde extérieur, il avait montré, en adoptant Guizot, sa capacité à accepter comme représentant un « horsain ». Ce comportement, renouvelé depuis à plusieurs reprises, est la preuve, s'il en fallait une, d'une précoce modernité politique, d'un non-repliement sur leur « petit-monde ».

Si le temps n'est plus, et il fut court, où il suffisait d'être « protégé par M. Guizot » ou « ami de M. Guizot » pour recevoir, des organismes parisiens, le label de candidat officiel, comme ce fut le cas de l'ex-maire de Lisieux, Leroy-Beaulieu, en 1852, il n'en reste pas moins que l'ombre du « patriarche » du Val-Richer plane toujours, consciemment ou inconsciemment, sur le mental collectif des habitants des campagnes augeronnes. Des habitants qu'il avait compris, des campagnes qui l'enchantèrent au point de s'y installer. Ainsi que l'écrit Floquet, son fidèle ami, « l'illustre naufragé » des tempêtes politiques y trouva « le calme après la tempête, la consolation dans l'étude, le bonheur au sein d'une famille véritablement digne de lui » (15). Dans ce havre de paix, il put longuement méditer sur l'inconstance de ses concitoyens.

Gabriel DÉSSERT,

C.R.H.Q. Université de Caen.

(14) *Pilote*, 14 et 16 juillet 1842.

(15) *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1875, p. 486.

Origine et postérité du discours politique « *enrichissez-vous* » ou le « *cens* » *caché*

Le lecteur du *Pays d'Auge* nous le pardonnera : plus que du Val-Richer, il sera ici question de M. Guizot « Premier ministre, député... "bête noire" de Daumier à Mallet-Isaac ! » Mais après tout, si tant est que cet apophtegme existe, on lui attribue son origine (légendaire ?) dans le Pays d'Auge !

C'était en avril dernier. Un journal du soir perpétuait une longue tradition en titrant — le compte rendu du voyage de Raymond Barre aux Antilles — avec le « trop célèbre » : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne ». Le correspondant à Pointe-à-Pitre écrivait :

« M. Barre a dit qu' "il s'amuserait beaucoup à faire campagne sur le thème de Guizot". Devant la perplexité de son auditoire, il s'en est ainsi expliqué : "On est un pays où l'on est en perte. Quand on est en perte, on est petit, on est faible. On a besoin d'être protégé. Et quand on gagne de l'argent, on vous tire dessus à coups d'escopette. Je crois qu'il vaut mieux essayer des coups d'escopette. Je dis comme M. Guizot : "Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne". A l'heure actuelle on dit : "Appauvrissez-vous par le repos et par la dépense..." » (1)

Voici pour la postérité la plus récente. Toutefois, contrairement à une autre tradition de la fin du siècle dernier, la publication dans la presse de cette phrase n'a pas donné lieu — que l'on sache — à de longues et complexes exégèses dans le courrier des lecteurs. Pas de précisions, ni de commentaires de la rédaction. La chose est établie, passée dans les mœurs et sa réalité semble incontestable. Quand bien même, l'usage resterait. Pourtant...

Quant aux origines, les occurrences font florès. Elles se résument ainsi : député du Calvados depuis 1830, François Guizot fit campagne pour le renouvellement de son siège, en ces termes, lors d'un discours prononcé à Saint-Pierre-sur-Dives (ou Lisieux) en 1842, (ou 1846... c'est selon), un jour de marché (ou de comice agricole), devant ses électeurs (ou des paysans, voire, « la jeunesse rassemblée »). Le troisième mot, « épargne », disparaît ou varie, de « probité » à « économie », ou tout simplement de place, en passant devant « travail ». La fortune de cette formule — qui incontestablement personnalise Guizot dans la mémoire collective — commence ici. Elle est inépuisable ! Mais pourquoi ces différentes versions, qui de 1893 à 1908, vont donner lieu à une savante querelle dans la revue, *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*, se répercutant dans de grands journaux ?

Deux étapes sont nécessaires à « l'encerclement » de cet apophtegme insaisissable. Tout d'abord, il nous faut passer par une tentative de localisation originelle, au travers de la publication des discours de son auteur (2), des journaux nationaux et départementaux,

(1) *Le Monde* du 7 avril 1987. Correspondance de Daniel Carton.

(2) *Histoire parlementaire de France. Recueil complet des discours prononcés dans les Chambres de 1819 à 1848 par M. Guizot*, Paris, 1863-1864, 5 vol.

ainsi que des mémoires de contemporains. Ensuite, nous dresserons l'inventaire de ces véhicules de la postérité, ainsi que de leur grille d'interprétation, tentant d'aboutir — au moins — à sa généalogie.

Auparavant, il nous faut dire combien il serait absurde de se livrer à une étude de ce type — même brève — pour expliquer l'œuvre ou l'action politique de M. Guizot. L'approche historique ne peut se concevoir à la seule échelle d'une citation. Quand bien même elle serait mise en perspective et enrichie de son contexte, elle ne fait sens que dans un ensemble chronologique et de matériaux très large.

Néanmoins, il est clair que l'idée exprimée par Guizot, ne souffre pas, pour lui, de confusion possible. Il faudrait, pour le démontrer, revenir très longuement sur la pensée et l'action politique, ainsi que sur son itinéraire (père guillotiné sous la Révolution, voyage à Gand chez Louis XVIII en exil), ainsi que sa formation intellectuelle (traducteur de Gibbon, historien de l'Angleterre de Charles I^{er}, biographe de Washington, cadet des « Doctrinaires ») et religieuse (protestant ou orthodoxe, haut responsable et protecteur de la communauté). Mais il suffit de renvoyer au maître-livre de Pierre Rosanvallon (3).

Toutefois, voici ce que le député de Lisieux, alors ambassadeur à Londres, écrit à la princesse de Lieven :

« Que ferions-nous de ces millions d'hommes qui s'élèvent incessamment à la civilisation (...) s'ils étaient exclusivement livrés à la soif du bien-être matériel ? (...) s'ils ne songeaient qu'à s'enrichir ? Il leur faut encore d'autres intérêts, d'autres sentiments. (...) non pour les détourner de l'amélioration de leur condition (...), non pour qu'ils soient moins exigeants et moins fiers dans la vie sociale, mais au contraire pour les rendre capables et dignes de leur condition plus élevée ; capables et dignes de porter plus haut à leur tour, cette civilisation vers laquelle ils montent en foule » (4).

Une foule qu'il entend si justement « monter » mais, qu'il ne verra pas le dépasser (5).

Nous considérerons ici, que la dite citation a une existence autonome et suffisante pour mériter — dans la longue durée — un intérêt en soi. La persistance, la transmission et la rémanence sont ici hors norme et constituent notre objet (6).



(3) *Le moment Guizot*, Gallimard, 1905, 414 p.

(4) « Lettre de Londres de F. Guizot à Madame de Lieven », in *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven*, t. II, 1963, p. 105. Il s'agit du texte de l'allocution qu'il fit le 2 mai 1840 à la *Royal Academy*. Citée dans la meilleure mise au point concernant notre sujet, cf. Allier Jacques, « Esquisse du personnage de Guizot », in *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1976, dans le numéro spécial publiant les riches actes du Colloque Guizot, organisé à l'occasion du centenaire de sa disparition du 22 au 25 octobre 1974.

(5) Comme les « socialistes », Guizot a très tôt acquis une vision « classiste » de la société. P. Rosanvallon ne l'a-t-il pas justement surnommé « le Lénine de la Bourgeoisie » ?

(6) Nous empruntons dans le titre, le nom de l'ouvrage de Daniel Gaxie, *Le cens caché*, éd. du Seuil, 1978, 270 p. Il est clair que ce qui fait sens dans la formule de Guizot, c'est d'abord et avant toute chose, l'acquisition suffisante de richesse pour accéder à la capacité politique. En fait de caché, le cens est ici clairement affiché, logiquement mis en avant !

Restent les autres sens, découlant des interprétations qui condamnent le critère exclusif de la richesse, ou la glorification du gain, voire, s'adressant à des élus — qui plus est, souvent fonctionnaires à l'époque — l'encouragement à la corruption. D'autres perçoivent la formule dans un sens plus (positif) : culturel, au sens de cette richesse qu'est l'acquisition du savoir contribuant à l'élévation morale : ou d'un encouragement au mérite, par le travail et l'épargne, facteurs de probité et de prospérité (vertus bourgeoises s'il en est, mais aussi très empreintes de protestantisme). C'est enfin la meilleure définition, selon Guizot, de ce que doivent être les qualités d'un électeur. L'homme du « juste milieu » lutte activement — sous la Restauration — contre tout retour de la Monarchie absolue ; nie — à la fin de la Monarchie de Juillet — l'émergence de la souveraineté populaire qui s'exprimera dans le suffrage universel ; mais ne pourra aller contre l'avènement de la République.

Souvent déformante, la petite phrase politique n'a pas fini de provoquer des raccourcis abrupts. Déformée, elle est « le pont aux ânes des écoliers », comme l'écrit si justement Jacques Allier (7). Tronquée ou non, elle n'en demeure pas moins très utilisée comme arme de débat et outil du discours politique. Il s'agit bien de frapper les esprits par une formule-choc, une idée-force, naturellement concise. Il s'agit donc du résumé simpliste d'une pensée. Mais c'est une image que l'on retient, faite et pour circuler. D'où la proximité syntaxique des dictons ou autres maximes, avec les « bons mots » de la classe politique. Restent, qu'ils sont souvent réversibles dans la bouche des opposants. Surtout lorsqu'il est facile de les altérer. Bref, si le discours est une nécessité, la rhétorique est un art difficile !

L'UNIQUE CITATION DE LA CHAMBRE

Ne disposant pas d'étude lexicologique de l'œuvre politique de Guizot, il est très difficile d'établir la fréquence véritable des mots « enrichir », « travail » et « épargne » dans ses écrits. Mais on peut affirmer qu'il s'agit bien là, de vertus bourgeoises nées dans la première moitié du XIX^e siècle (8). Dans ce sens, le maître du Val-Richer incarnait totalement son temps. Ce qui est sûr, c'est que son œuvre devint tôt une mine à citations. Exemple, ce bel aphorisme : « Toutes les politiques vous promettront le progrès ; la politique conservatrice seule vous le donnera ». Extraite du discours aux électeurs de Lisieux, prononcé le 2 août 1846, cette phrase devint aussitôt l'épigraphe du journal *La Presse* de Girardin créé dix ans plus tôt. Ou cette autre citation, concernant Bonaparte : « c'est beaucoup d'être à la fois une gloire nationale, une garantie révolutionnaire et un principe d'autorité », etc... Mais la plus célèbre, celle qui identifie son auteur, c'est « Enrichissez-vous ! »

1. — L'ORIGINALE

Ces deux mots — seuls (9) — sont passés à la postérité dès leur première citation, à la chambre des députés, le 1^{er} mars 1843, car seuls ils ont été prononcés. Même, s'il est vrai, les détracteurs de Guizot ont omis de les réemployer dans leur contexte. Mais les mots « travail » et « épargne » sont réellement absents.

A l'ordre du jour est inscrit un projet de loi concernant une demande de crédits pour dépenses secrètes (10). Il est vrai que les temps ne s'y prêtent guère. La presse d'opposition — tout en réclamant la réforme du régime censitaire — dénonce la corruption des élus et des fonctionnaires. Selon *Le Moniteur Universel*, « le projet avait de nombreux adversaires ». Guizot le savait :

« Messieurs, il ne faut pas faire d'anachronisme. Ce qu'il y a de plus dangereux en fait de gouvernement, ce sont les anachronismes. Il y a eu un temps où la conquête des droits sociaux et politiques a été la grande affaire de la nation : la conquête des droits sociaux et politiques sur le pouvoir et sur les classes qui les possédaient seules. La conquête est accomplie ; passons à d'autres. Vous voulez avancer à votre tour, vous avez raison : ne poursuivez donc plus, pour le moment, la conquête des droits politiques, vous la tenez de vos pères, c'est leur héritage. A présent usez de ces droits : fondez votre gouvernement, affermissiez vos institutions, éclairez-vous, *enrichissez-vous*, améliorez la condition morale et matérielle de la France : voilà les vraies innovations (...). »

(7) Allier Jacques, *op. cit.*, p. 37.

(8) Sur la question, voir Pernoud Régine, *Histoire de la bourgeoisie en France*, t. II, Les Temps Modernes, éd. du Seuil, Coll. Points-Histoire, 569 p., 1981.

(9) Goguel François, « François Guizot », in *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français (B.S.H.P.F.)*, juillet-août-septembre 1974, pp. 393-394. M. Goguel parle de « citation d'ailleurs tronquée, extraite d'un discours » (...) « Mais ce qu'on oublie trop souvent de dire c'est que la formule complète qu'il avait employée était : " Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne. » Malheureusement, le texte publié par son propre auteur, n'est pas ainsi formulé.

(10) Pour ce débat : *Le Moniteur Universel* du 2 mars 1843 et le discours, in *Histoire parlementaire*, *op. cit.*, t. IV, p. 68.

De cette déclaration, la postérité ne retiendra que les deux mots fatidiques, signes évidents pour l'opposition du critère exclusif de l'argent. Désormais, le parti du « mouvement » et républicain attaquent le représentant des « doctrinaires », non plus sur le terrain politique, mais personnel.

Ainsi les titres de quelques brochures le confirment-ils, à partir de 1846, année électorale : *Agonie, mort et enterrement de son Excellence M. Guizot* (11), *La Guizotaille ou le triomphe de la corruption* (12), *La Guizotide* (13), etc.

C'est à cette époque que la bataille redouble, pour la suppression du régime censitaire. Déjà, le 26 août 1843, un journal, dirigé par Ledru-Rollin, en a pris le nom : *La Réforme*. Au printemps 1847, celle-ci crie « au vol, à la concussion (des anciens ministres Teste et Cubières), au chantage ». Plus important que la corruption, le projet de réforme électorale et parlementaire a été rejeté en mars. Dès lors la machine des banquets est en route vers les barricades. La presse y joue un rôle considérable en martelant sans cesse son opposition et son aspiration à la liberté. Les journaux républicains n'auront de cesse de répandre cet « Enrichissez-vous ! » provoquant à souhait (14).

2. — LE S(C)ENS CACHÉ

Mais quel est-il ce régime électoral ? Il repose sur l'idée, élevée en principe, que « seuls les enrichis sauront faire aussi bien pour eux que pour l'État » ! A l'opposé de cet autre principe révolutionnaire : « un homme, une voix », la capacité politique sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, correspond à une fonction, non à un droit. Son principe associe étroitement : avoir, savoir, pouvoir.

En clair, ne sont membres du « pays légal » qu'un électeur pour 170 habitants (15). Et pourtant, après la révolution de juillet, la loi du 13 avril 1831 fixait le cens (minimum d'impôts directs payés) à 500 francs, au lieu de 1 000, pour être éligible ; à 200, contre 300 francs, pour être électeur et l'âge minimal était reporté respectivement à 30 et 25 ans.

L'enrichissement, si vivement encouragé par Guizot, semblait être la seule voie possible pour élargir le nombre de participants au débat politique. L'argent, depuis la Révolution, était, il est vrai, devenu le facteur décisif de discrimination sociale.

Ainsi ce dernier répliqua-t-il à Odilon Barrot, en 1843, à la Chambre :

« Lorsque, par le cours du temps, la ligne naturelle de la capacité se sera déplacée, lorsque les lumières, le progrès de la richesse, toutes les choses qui changent l'état de la société, auront rendu un plus grand nombre d'hommes capables d'exercer avec bon sens et indépendance le pouvoir politique, alors la limite légale changera. »
Sauf qu'il n'en fût rien en mars 1847. Voici pour la capacité censitaire.

Mais l'homme éclairé qui s'est battu pour « l'instruction primaire universelle » dès 1833, le professeur d'histoire à la Sorbonne, le protestant-social, considère aussi que l'enrichissement va de pair avec le développement intellectuel. Tant celui des enfants à l'école que celui des adultes. L'action scolaire est bien connue, mais à ce jour, on sait peu de choses sur les relations de la Maison Hachette et de Guizot (16), en ce qui concerne la vulgarisation. Très tôt, ce dernier eut le souci de la diffusion du savoir, des instituteurs aux couches les plus populaires. Il soutint Louis Hachette dans ses projets de revues (*Manuel général de l'instruction primaire* — sorte de « B.O. » avant la lettre — ou autres, dites de « connaissances utiles », tel *Le Magasin Pittoresque*) sans oublier son rôle décisif dans le développement des manuels scolaires) et même ses « bibliothèques de gare », pour lesquelles il écrira, avec sa fille, un *Guillaume le Conquérant*.

(11) *Rastoult de Biscaras*, Paris, 1847.

(12) Clément Renoux, Paris, 1847.

(13) A.H., avocat, paysan de la Matenne, Laval, 1847.

(14) Ledré Charles, *La presse à l'assaut de la monarchie*, coll. « Kiosque », A. Colin, 1960.

(15) Pernoud Régine, *op. cit.*, p. 332.

(16) Voir toutefois, Mistler Jean, *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours*, 1967, 407 p., pp. 61-68.

Il est donc possible de s'accorder sur la double portée de cette formule, même si le contexte privilégie la question du cens électoral. Et c'est l'interprétation des opposants à ce discours de mars 1843 (au sens de corruption et de politique élitiste) qui l'emportera. François Goguel écrit :

« Reste malheureusement sa résistance obstinée à la réforme parlementaire et à la réforme électorale. En ce domaine, il est hors de doute (...) que Guizot a porté sur la France de son temps et sur les besoins qu'elle ressentait, un jugement totalement inexact : il n'a pas vu, il n'a pas compris quels changements étaient nécessaires (...) » (17)

3. — ET L'ÉPARGNE ?

Nulle trace directe du mot épargne, nous l'avons vu, dans la citation originelle. Néanmoins, il demeure omniprésent dans la mythique petite phrase dite « de Saint-Pierre-sur-Dives ». Par ailleurs, il s'agit bien d'une innovation sociale du moment. Ce qui n'allait pas sans controverse ! Proudhon n'a-t-il pas écrit dans *La prospérité*, dès 1840 : « Il est démontré que (dans la nation) nul homme ne peut s'enrichir sans qu'un autre s'appauvrisse ». Marx (« Salaire », in *Economie*, II, p. 157, 1847) surenchérit : « Ce que l'on voudrait, c'est que l'ouvrier se change lui-même en machine à calculer bourgeoise, qu'il érige la ladrerie en système et qu'il donne à la mesquinerie un caractère immuable, conservateur ». En effet, l'épargne pouvait être aussi un moyen de paix sociale, dans la mesure où elle déterminait un comportement conservateur défavorable à toute forme de désordre.

Inventées en 1818 à Paris par le député Benjamin Delessert (18), les caisses d'épargne ordinaire (19) se développent surtout après 1835. Il s'agit d'abord d'un « noble outil pour lutter contre l'imprévoyance et la précarité ». Et donc pour les « classes moyennes », un tremplin recommandé leur permettant d'accéder à la capacité politique. Pour l'historien de la France des notables, André-Jean Tudesq, ces caisses sont le « symbole d'une époque qui fait l'éloge de l'épargne et par là du profit » (20).

C'est là une autre vertu bourgeoise, transmise au XIX^e siècle et d'abord pratiquée dans les milieux industriels :

« ardeur au travail, ponctualité, sens de l'épargne, car, si gagner de l'argent était le but de l'industrie, le ménager et l'épargner en étaient le complément » (21).

De Guizot, nous ne connaissons pas d'étude sur l'épargne. Toutefois, on perçoit son attitude favorable, en permanence. Toujours, il vantera l'effort, le travail. C'est très certainement dans sa formation philosophique et religieuse, au « Gymnase » calviniste de Genève qu'il faut rechercher les racines de sa pensée. Il n'est que de lire le très célèbre essai de Max Weber (22) pour saisir ses fondements spirituels. Guizot n'a pas véritablement produit d'œuvre religieuse en ce domaine. Par ailleurs, n'oublions pas que l'ouvrage de Weber fut publié en 1920.

Toutefois on peut penser qu'il connaissait cette citation de l'anglais John Wesley (1703-1791), le fondateur du méthodisme et dont Weber écrivait en préambule « qu'elle pourrait servir d'épigramme à tout ce que nous avons dit jusqu'à présent ». Wesley dit :

« Je crains que, partout où les richesses ont augmenté, le principe de la religion n'ait diminué à proportion. Etant donné la nature des choses, je ne vois pas comment

(17) Goguel François, « François Guizot », *op. cit.*, p. 397.

(18) « Et dans quelle mesure a-t-il favorisé (Guizot), le développement économique, les constructions ferroviaires ? ou l'enrichissement du pays ? Benjamin Delessert (1737-1847), créateur des Caisses d'Épargne, était son ami. » Delteil Franck, « Guizot à la Société. Le colloque François Guizot », in *B.S.H.P.F.*, oct.-nov.-déc. 1974, p. 513

(19) Par opposition à la caisse d'épargne postale qui se met en place pendant la décennie 1880.

(20) Jardin A., Tudesq A.J., *La France des notables*, t. VI. La nouvelle histoire de la France contemporaine, Point-Seuil, 1973, 254 p., p. 159.

(21) Fohlen Claude, *L'industrie textile sous le Second Empire*, 1956, p. 73.

(22) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1920-1921, traduction française de 1964, éd. Plon, 341 p.

il serait possible, pour tout *revival* de la vraie religion, de durer longtemps. Car nécessairement la religion doit produire industrie et frugalité et celles-ci, à leur tour, engendrent la richesse. (...) N'empêchons pas les gens d'être diligents et frugaux. *Exhortons tous les chrétiens à gagner et à épargner tout leur saoul, autrement dit, à s'enrichir* » (italique de Max Weber) (23).

N'a-t-on pas ici, sinon l'origine, le moule original de la formule de Guizot ?

Concernant la région bas-normande (il y en a une à Rouen dès 1820), la première caisse s'ouvre à Cherbourg en 1834 ; puis suivent Caen, Lisieux, Vire, Falaise, en 1835 (24).

Le Pays d'Auge se trouve ensuite fort bien pourvu : Honfleur (1836), Vimoutiers (1837), Pont-l'Évêque (1858), Orbec (1864) et Saint-Pierre-sur-Dives (1878). Toutefois, on ignore si au travers le Conseil général du Calvados, le célèbre député de Lisieux contribua ou non, à ce développement.

Quant à la réintégration de ce terme dans la citation de Guizot, elle se fera à titre posthume, grâce aux efforts (volontaires ou non) de ses amis et descendants.

POSTERITE BIOGRAPHIQUE ET SAVANTE

I. — LES BIOGRAPHES : PIEL, VAPEREAU ET BARDOUX

Disons-le d'emblée, pas plus que nos prédécesseurs sur la question, nous n'avons réalisé de miracle ! L'examen à la loupe de la presse départementale, d'arrondissement ou locale — en l'état des collections — ne nous a pas permis de retrouver le fameux discours aux électeurs du Pays d'Auge. Du moins, celui contenant ces trois mots. Soucieux de diffuser sa parole, Guizot a fait éditer par son imprimeur de Lisieux (celle du *Normand* dirigée par Emile Piel), nombre de ces discours sous forme de brochures. Consultées à la Bibliothèque nationale, en ce domaine elles sont toutes aussi muettes que les journaux.

En revanche, les journaux de Lisieux nous apprennent beaucoup de choses, concernant les chevauchées électorales, banquets politiques, subsides alloués par le maître de la circonscription, cadeaux, mœurs politiques d'alors, noms des amis et fidèles, « manœuvres des opposants », etc. Particulièrement dans le *Normand* (25) — mais aussi dans le *Lexovien*, le *Patriote-Journal du Calvados et de l'Eure* et le très libéral *Pilote de Caen* — où les faits et gestes du député sont suivis pas à pas. Et pour cause !

La collection du *Normand* (26) a particulièrement retenu notre attention. Au lendemain de sa seconde réélection après les Journées de Juillet, le 6 juillet 1831, Guizot fut affecté

(23) Weber Max, *ibid.*, pp. 241-242. Cet extrait de l'œuvre théologique de Wesley (l'ouvrage n'est pas précisé, mais il peut s'agir de *Nature, objet et règlements généraux des sociétés méthodistes*, Londres, 1798, 8 vol.) a lui-même une histoire complexe. Weber indique en note qu'il ignorait cette référence. Ce n'est qu'en 1913 que l'un de ses collègues, universitaire, lui révéla. Il semble donc qu'elle ait été perdue dans la nuit des temps, avant cette redécouverte. Toutefois, le dit universitaire l'a lui-même retrouvée dans la biographie anglaise de Wesley : Southey Robert, *Life of Wesley*, London, 1820. On sait, bien sûr, que Guizot était un éminent angliciste et que le royaume d'Angleterre, écrivait-il, était sa « seconde patrie ». Il pouvait donc connaître cet ouvrage de son temps. Mais on ignore (pour des raisons techniques de fonctionnement de la Bibliothèque nationale !) s'il fit jamais partie de sa bibliothèque du Val-Richer. Nous n'avons pu consulter le Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Guizot, 2 vol., Paris, 1875 (vente des 8 et 9 mars 1875, environ 4 000 numéros).

(24) Désert Gabriel, « Pour un atlas de la Normandie contemporaine », in *Rapport d'activité* du C.R.H.Q., Université de Caen, 1983, pp. 54-58.

(25) Sous-titre : « Journal politique, commercial, d'annonces judiciaires et légales », puis « Journal de la ville et de l'arrondissement de Lisieux ». Hebdo, puis bi-hebdo, 3 oct. 1832-24 sept. 1870. Remplacé de 1870 à 1878 par le *Journal de Lisieux et de Pont-l'Évêque*. Le titre original est ensuite réutilisé jusqu'en 1902.

(26) Très incomplète aux Archives départementales du Calvados, mais consultable à la Bibliothèque municipale de Lisieux ainsi qu'à l'annexe de la B.N., à Versailles.

par sa défaite dans l'arrondissement de Pont-l'Évêque, alors qu'il l'emporta à Lisieux. Ainsi décida-t-il de se doter « d'une feuille paraissant une fois par semaine comme le *Patriote*, qu'on veut combattre et faire tomber » (27). Le premier numéro parut à Lisieux le 2 octobre 1832. Son rédacteur en chef est Emile Piel (28), recruté par Guizot.

« Je leur enverrai d'ici (Paris ou Nîmes ?) un rédacteur en chef, fort honnête jeune homme qui n'a point traîné dans les journaux de Paris et qui y mettra de la sincérité et du dévouement », écrit-il au duc de Broglie (29).

Jamais ce journal ne fit allusion à la fameuse phrase, autre que celle citée à la Chambre, pas même pour rétablir la citation exacte. En revanche, avant son décès en 1872, Emile Piel rassembla ses souvenirs en une forte brochure (30).

Celle-ci — très hagiographique — précise nombre de détails, souvent locaux, sur la vie et l'action de Guizot jusqu'en 1869. Il n'aborde pas ce point, dans son récit chronologique, mais il l'évoque dans le portrait de son héros. Paraphrasant Jean-Jacques Rousseau, il écrit :

« Son penser est mâle comme son âme est forte et il possède au plus haut point la grammaire de cette langue toujours fière des âmes fortes et jeunes. Ce fut même dans toutes les circonstances de sa vie qu'il parla de cette langue : ces mots aux électeurs de Lisieux : *Enrichissez-vous* (1), cette apostrophe aux députés de l'opposition en fureur ; *"Vous aurez beau faire, vous n'élèverez jamais vos injures à la hauteur de mes dédains !"* (31), toutes ces phrases célèbres accusent en M. Guizot une de ces personnalités fortement typées, qui ne doivent pas seulement leur gloire au régime qu'elles embrassent, mais qui se créent à elles-mêmes un renom légitime et inattaquable. » Puis Emile Piel précise en note (1) :

« L'opposition résumait le discours aux électeurs de Lisieux dans ces mots : *"Enrichissez-vous, qu'elle sépare de son correctif ; par le travail."* (Dict. des Contemporains. Art. Guizot. Vapereau) » (32).

Et de poursuivre, toujours en note : « Les mots de M. Guizot ont été exploités contre lui avec beaucoup de mauvaise foi. Par exemple, on lui a amèrement reproché le fameux "enrichissez-vous", qu'il adressait à une députation provinciale (33). Cela

(27) Lettre de F. Guizot, du 5 août 1832, au duc de Broglie. Citée par Charles-Henri Pouthas, « Les élections de Guizot dans le Calvados », in *Mémoires de l'Académie Nationale des sciences, arts et belles lettres de Caen*, vol. 1918-1920, 38 p. Jamais l'auteur n'évoque la célèbre citation.

(28) Il le dirigea pendant sept ans, de 1865 à 1872 et devint dans ses mains le *Journal de Lisieux et de Pont-l'Évêque*.

(29) *Ibid.*, p. 32.

(30) Piel Emile, *Étude locale, Monsieur Guizot, ses rapports avec les arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Évêque, œuvre posthume*, Lisieux, 1874, 111 p. Fonds normand de la Bibliothèque municipale de Caen.

(31) La citation exacte est : « Quand aux injures, aux calomnies, aux colères extérieures, on peut les multiplier, les entasser tant qu'on voudra on ne les élèvera jamais au-dessus de mon dédain », in *Histoire parlementaire de France, op. cit.*, « Discours du 26 janvier 1844, à la Chambre ».

(32) En ce domaine, la référence au très républicain *Dictionnaire universel des contemporains* de Vapereau est de règle. Mais elle étonne, sous la plume d'Emile Piel, car il a le privilège d'être un témoin de premier plan. Pourquoi ne fait-il pas appel ici à ses souvenirs ? Il ne donne d'ailleurs aucune date, alors qu'au cours de son récit, il n'a pas manqué de conter par le menu, chacun des très nombreux banquets politiques de Guizot dans le Pays d'Auge. Dans aucun de ceux se déroulant à Lisieux, la citation n'est citée. Tous les auteurs se référèrent à la notice, non signée et plutôt hostile, du Vapereau. Dans l'édition de 1880 que nous avons consulté, il est dit : « Au milieu du progrès constant du mouvement réformiste, M. Guizot se voyait personnellement accusé de n'ouvrir aux citoyens jaloux de conquérir des droits politiques, qu'un seul chemin, celui de la fortune, et l'opposition résumait tout son dernier (?) discours aux électeurs de Lisieux dans ces mots : "Enrichissez-vous", qu'elle sépare de leur correctif : "par le travail". » Notons ici, l'ignorance complète du terme « épargne ».

(33) Il s'agit, sans doute, de la première citation, celle du 1^{er} mars 1843, même si le contexte rappelé ne coïncide pas vraiment.

voulait tout simplement dire : Faites bien vos affaires, et les affaires de la France seront bien faites. Il y a un autre mot dont le sens a encore été bien autrement dénaturé. M. Guizot se trouvait à Lisieux, parmi un groupe d'électeurs. On parlait, entre ces honnêtes gens, des attaques félines de la presse républicaine du temps, qui criait à la corruption universelle des choses politiques. — Eh bien ! mes amis, dit le ministre en riant plus fort que les autres, vous sentez-vous corrompus ? (34) On a renversé M. Guizot avec ce mot-là, écrira le Figaro du 15 septembre 1874 », dans sa nécrologie), conclut le rédacteur en chef du *Normand*.

Pour finir avec l'aspect biographique, il nous faut citer l'ouvrage de Bardoux, qui paraît en 1894. Il écrit :

« Après les élections de 1846, l'opposition devenait plus ardente. Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne avait dit Guizot avec bon sens à ses électeurs, mais ses ennemis supprimant la moitié de la phrase, lui lançaient au visage comme une injure, ce mot " Enrichissez-vous " » (35).

La source de l'auteur (n'étant pas précisée) semble être le Vapereau.

2. — « COURTOISE POLEMIQUE » ENTRE « CURIEUX » (36)

Etrange revue que cet *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, manuel fondé en 1864 et qui paraît encore aujourd'hui. On y trouve de tout, sous la forme de questions-réponses aux signatures souvent anonymes. La tradition y veut que ses correspondants écrivent sous leurs initiales, voire un pseudonyme et si possible toujours le même. Il n'est pas rare qu'une question ne trouve de réponse que de longues années après avoir été lancée (jusqu'à 15 ans !), mais elle est toujours publiée.

Concernant l'« enrichissez-vous », la première demande est lancée à la « une » du numéro 640, le 30 décembre 1893. Elle est très précise : « Sur un mot de M. Guizot — Dans lequel de ses discours M. Guizot a-t-il dit la parole qui lui a été souvent reprochée (...) N'est-ce pas dans l'un des discours à ses électeurs de l'arrondissement de Lisieux ? Quand ? Dans quel journal a-t-il été publié ? » Signé : L.N.

Longtemps après avoir été l'homme le plus haï de la monarchie de Juillet, à la fin du XIX^e siècle chercherait-on à comprendre pourquoi ? On doute désormais de la réalité de cette citation. Le temps de la réhabilitation est arrivé ! Elle déborde bien sûr le cadre de cette revue. Mais seule, celle-ci en conserve la trace imprimée. Ce que l'on ressent, à sa lecture, c'est que l'affaire est prise au sérieux. On se situe d'emblée au-delà de l'anecdote. A tout prendre, la formule trouve sa place dans l'histoire politique. Et il est vrai que, tels les légitimistes de l'époque, nombre de républicains ont alors reconnu les vertus de l'ordre et de l'épargne comme du travail !

— Première réponse brève, le 30 septembre 1898 de H.T. (37).

« Le mot a été prononcé par M. Guizot dans un discours à ses électeurs de Lisieux le 2 août 1846, au moment des élections générales » (...) « Ce discours important fut l'objet de nombreuses polémiques dans la presse ». L'auteur précise dans *Le National* et le *Journal des Débats*.

— Le 30 novembre 1898, de Thuillier :

« Je me souviens que dans un des petits articles que Jules Simon publia un moment dans *Le Temps*, il avait fait remarquer que le mot dit de Guizot " Enrichissez-vous »,

(34) *Le Moniteur universel* du 14 août 1845, p. 2297, cite en effet cet extrait de discours, prononcé à Lisieux le 10 août 1845. La citation précise est : « Vous faites de fréquentes élections ; vous apercevez-vous qu'elles soient l'œuvre de la corruption et de la violence ? Parce que je vous ai aidés quelquefois à réparer vos églises, à construire vos presbytères et vos écoles, à assurer une carrière à vos enfants, avez-vous cessé de voter librement et consciencieusement ? Vous sentez-vous des hommes corrompus ? »

(35) Bardoux A., *Guizot*, « Coll. des grands écrivains français », éd. Hachette. 1894 p. 101.

(36) *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*.

(37) N° 811, p. 456.

devait être complété avec les mots : " par l'épargne ", (...) « En tout cas, en constatant la diversité des versions sur ce point (une autre dans votre recueil disant " par le travail et par l'économie "), je voulais sur la foi d'une réponse que vous avez publiée, m'édifier sur le vrai texte. »

Après avoir relu la presse de 1846, Thuillier conclut :

« Je le répète, pas la plus petite allusion au mot en question ; il n'a donc pu être prononcé antérieurement. Aussi, devant ces recherches infructueuses, je ne saurais en accepter l'authenticité, et mon opinion est maintenant, jusqu'à plus ample informé qu'il y a sur ce point, une légende ou peut-être une fausse attribution. »

— Le 20 décembre 1898, l'écrivain Roger Alexandre se lance à son tour :

« Nous prions instamment le correspondant qui a signé H.T. dans le numéro du 30 septembre dernier, de vouloir bien préciser la réponse et d'indiquer exactement dans quel journal, à quelle page et dans quelle colonne se trouve le passage... » Il se fâcherait !

— Et dans le même numéro, des précisions de H.C. :

M. Guizot n'a pas dit tout court au banquet de Lisieux " enrichissez-vous " mais " enrichissez-vous par le travail " (...) « Quand une phrase toute faite a commencé à circuler, rien n'y fait plus. »

— Précisions de H.T. le 20 janvier 1899, N° 822, p. 75 :

« J'avais retrouvé dans d'anciennes notes, prises il y a une cinquantaine d'années, la date du 2 août 1846 et je n'avais pas eu, malheureusement, la précaution de la vérifier lorsque j'envoyai à l'*Intermédiaire* la note parue » (...) « Je le regrette, cette date du 2 août semble erronée », (...) « Je ne crois pas d'ailleurs que l'on puisse contester l'authenticité de la phrase. Je m'appuierai à cet égard sur l'autorité décisive de M. Bardoux, qui dans sa biographie de M. Guizot », etc. (38).

— Le 30 août 1899, signé Thuillier (39) :

« Dans des recherches sur le règne de Louis-Philippe, j'en avais profité pour tâcher de retrouver l'origine du fameux mot de Guizot. » (...) « Je n'ai trouvé aucune trace de la polémique qui aurait eu lieu dans *Le National*. »

Puis Thuillier indique que la publication des discours de Guizot (*La France parlementaire...*) est incomplète.

— Le 22 novembre 1899, Euréka de H.T. !

« Le mot a été prononcé par M. Guizot à la tribune de la Chambre des Députés, le 1^{er} mars 1843. » Il cite à l'appui les extraits du *Moniteur Universel*. C'est cet article qui fait l'objet d'un commentaire dans le journal *Le Temps* du 27 novembre : « On cite très souvent ces deux mots de M. Guizot. (...) « Des gens veulent même voir dans ces deux paroles, tout le sens et toute la figure de la monarchie de Juillet : monarchie bourgeoise, intérêts matériels, esprit pratique et cynisme mêlés. Nul ne prend la peine d'aller regarder au *Moniteur Universel*, d'après le contexte, ce qu'a voulu dire exactement M. Guizot. (...) « Ce n'est pas la première fois, sans doute, que des érudits font cette rectification ; et ce n'est probablement pas la dernière. Cela ne servira d'ailleurs à rien. Et c'est justice. Les mots qui sont dits *historiques* ne valent la peine d'être conservés que s'ils ont une valeur de synthèse ou de symbole. S'ils ne l'ont pas, la légende l'y met. Et c'est toujours une œuvre inutile que de lutter contre les légendes : très souvent, c'est même une mauvaise action. »

— Le 7 décembre 1899, le député républicain Philibert Audebrand réplique à Thuillier :

« Les deux mots si souvent reprochés à M. Guizot, sont fort authentiques. L'opposition radicale, à laquelle j'appartenais a mis alors quelque perfidie à les détacher d'un bloc pour faire des armes de combat. Mon Dieu, c'est l'usage en temps de guerre, de mettre tout à profit pour frapper l'adversaire. »

(38) Cf. ci-dessus.

(39) L'historien, pp. 337-338.

3. — LA « PISTE » DE WITT

Après ces premiers échanges, il faut attendre le début du XX^e siècle pour progresser. Le dimanche 22 décembre 1901, Armand Fallières, alors président du Sénat, prononce un discours pour l'inauguration de la statue du député Baudin, « martyr de la République ». Publié dans *Le Temps*, cela lui vaut une réplique de Cornelis de Witt, petit-fils de Guizot.

« Je lis dans le discours par vous prononcé : " Lorsque des sommets du pouvoir une voix superbement dédaigneuse de ce qui fait la grandeur morale des peuples lança délibérément aux classes dirigeantes d'alors, ces mots tristement célèbres, Enrichissez-vous ! " Baudin y vit comme une sorte d' " arrêt de déchéance nationale ". Cette allusion à mon grand-père, M. Guizot, et cette citation tronquée d'un discours prononcé par lui devant un auditoire de cultivateurs normands, me fournissent l'occasion et me font un devoir de rétablir dans son entier, pour la vérité, contre la légende, une phrase dont vous avez oublié de lire la fin. M. Guizot parlant aux électeurs de Lisieux leur disait : " Enrichissez-vous par le travail, par l'épargne et la probité ". »

Malheureusement il ne donne pas sa source. *L'Intermédiaire* n'oublie pas de lui poser la question, en la personne de Roger Alexandre (40).

« M'étant occupé d'un travail sur les mots dits " historiques ", j'ai pris cette peine et, malgré mes recherches, je n'ai pas rencontré le fameux mot dans aucun des discours de M. Guizot à ses électeurs de Lisieux. Le seul discours où on l'ait retrouvé est celui qu'il prononça à la chambre des Députés le 1^{er} mars 1843. (...) Ceci ne veut pas dire, bien entendu, que le mot n'ait pas été répété dans une réunion électorale, mais il serait intéressant d'être fixé d'une manière définitive sur ce point et M. Cornelis de Witt rendrait un réel service à l'histoire (ou tout au moins aux curieux) » (41).

Dès le 27 décembre, Cornelis de Witt lui répond. Sur le contenu de cette lettre s'établit, sans doute, la version la plus courue des circonstances de ce discours, dans sa version augeronne.

« Vous voulez bien me rappeler le discours du 1^{er} mars 1843 à la Chambre des Députés et me demandez si la même phrase a été prononcée par mon grand-père dans d'autres circonstances. Je m'empresse de répondre à cette question. La même année, et à une date que je compte préciser dès que j'aurai consulté les documents que j'ai à la campagne (42), un groupe d'électeurs de l'arrondissement de Lisieux s'était donné rendez-vous au bourg de Saint-Pierre-sur-Dives pour y recevoir M. Guizot en un banquet. C'est en répondant aux compliments de bienvenue qui lui étaient adressés que M. Guizot a renouvelé la phrase dans les termes que j'ai rapportés. Mon grand-père du reste, les a rappelés aux siens à diverses reprises, et il aimait à les rapprocher de ce fragment d'une lettre émanant d'un de ses amis d'Angleterre, Lord Aberdeen, je crois (43) : " une de vos grandes forces en France, c'est que sur dix personnes, il y en a neuf qui améliorent leur condition par leur travail et l'épargne : nous sommes loin d'avoir cette proportion " » (44).

Suivait un entrefilet de la rédaction de *l'Intermédiaire* :

« Puisque ce petit problème d'érudition historique a été soulevé dans nos colonnes, il y a un certain nombre d'années, on trouvera bon que nous publions tous les documents qui ont été produits au cours de cette courtoise polémique. »



(40) 20 janvier 1902, N° 1902, N° 956, pp. 73 et 138.

(41) Lettre adressée au *Temps* le 25 décembre 1901, à l'attention de M. de Witt suite à sa réplique au discours de Fallières. Roger Alexandre est l'auteur du livre, *Le Musée de la conversation*.

(42) Il ne semble pas l'avoir fait ou, pour le moins, ne l'avoir jamais publié. N'aurait-il rien trouvé dans les archives du Val-Richer ?

(43) C. de Witt n'est pas certain de l'auteur, mais il est sûr qu'il ne s'agit pas de Wesley.

(44) Bien optimiste par ailleurs !

Le dernier mot sur la question, publié à ce jour par cette revue, fut de François de Witt-Guizot. Il s'agit d'une lettre datée du 8 février 1908 et adressée à M. Cruppi, alors ministre du Commerce. Elle relève le même type d'incident qu'avec A. Fallières. Elle peut assurément conclure le sujet dans l'immédiat. F. de Witt y maintient la formule complète, sous la forme « par le travail et l'économie ». Et d'ajouter :

« Vous ne partagerez pas, j'en suis convaincu l'opinion de ce professeur en Sorbonne devenu, pour un parti très disposé à sourire des "légendes", l'interprète de la même erreur : ne répondait-il pas, avec courtoisie, à mes observations que, sans en méconnaître l'exactitude et avec l'intention d'en tenir matériellement compte, il continuait à penser que, pour être incomplète, la citation ainsi faite n'en demeurait pas moins à ses yeux un argument et une preuve ? »

Sinon « un argument », la preuve évidente que deux citations bien différentes, ont frappé la mémoire des hommes politiques. Même si l'interprétation l'a emporté sur l'original, toutes deux ont droit de cité. Historiquement elles ont coexisté dans les discours politiques opposés, avec plus ou moins de bonne foi il est vrai, comme le soulignait Philibert Audebrand. Et ce professeur engagé a sans doute raison, de bien vouloir considérer la déformation plutôt que l'authentique. Après tout, celle-ci eut fort peu de partisans déclarés, alors que l'autre devint le slogan des « radicaux ».

Par ailleurs, on peut s'étonner que les amis et descendants de Guizot trouvent nécessaire de faire appel à une seconde citation, très hypothétique nous l'avons vu — mais quasi légendaire — pour justifier la première, la seule établie. Alors même, que le contexte de celle-ci est parfaitement clair quant aux intentions de Guizot. Si l'on s'en réfère à ce discours-programme de 1837, elles ne font pas de doute : « Je veux, je cherche, je sers de tout mon pouvoir la prépondérance politique des classes moyennes » (45). Tant il est vrai qu'à l'époque, écrit l'historien des notables, « la fortune est considérée comme un gage d'indépendance, de capacité et aussi de solidarité avec le système » (46). Alors, serait-ce qu'en politique les légendes, les représentations, sont plus prégnantes que la réalité dans les mémoires collectives ?

Bernard LEBRUN,
C.R.H.Q., Université de Caen.

(45) Discours à la Chambre des députés du 3 mai 1837.
(46) Jardin A., Tudesq A.-J., *op. cit.*, p. 158.

LA MODERNITÉ DE GUIZOT

« Il faut être absolument moderne. » Cette injonction de Rimbaud constitue le grand mot d'ordre autour duquel nos sociétés semblent se rassembler. Mais qu'est-ce qu'être moderne ? Nous voulons l'être sans trop le savoir au fond. A cette question, souvent laissée sans réponse, s'en ajoute une seconde qui la prolonge : peut-on *rester* longtemps moderne ? Toute œuvre qui témoigne de son temps n'est-elle pas en effet inévitablement condamnée à l'obsolescence ? La modernité d'aujourd'hui n'est-elle pas, *par définition*, l'archaïsme de demain ?

Il y a deux façons de rester moderne : être en avance sur son temps ; être de tous les temps.

La qualité d'anticipation d'une œuvre semble au premier abord offrir la meilleure garantie de sa survie. Les auteurs anciens que nous pouvons ressentir comme les plus modernes sont ainsi ceux dont l'œuvre était particulièrement décalée à l'époque où ils écrivaient. Ils apparaissent d'autant plus proches de nous qu'ils étaient distants de leurs contemporains. La modernité d'une œuvre est-elle donc la compensation posthume d'un ostracisme et d'une incompréhension passés ? On peut le penser dans bien des cas. D'où l'importance littéraire et politique des fous, des visionnaires et des poètes. « La poésie ne rythmera plus l'action, elle sera en avant », disait aussi Rimbaud. Les « fous » qui proposaient en 1790 que les femmes acquièrent le droit de suffrage font aujourd'hui figure de sages et les sages d'hier sont maintenant archaïques. Mais une œuvre peut aussi rester moderne parce qu'elle s'applique à une dimension permanente de la vie sociale. Shakespeare, La Bruyère ou Balzac resteront toujours modernes car les jeux du pouvoir et de l'argent qu'ils décrivent sont constituants de l'expérience humaine. Le chef-d'œuvre ne vieillit pas car il n'est pas dépendant de l'histoire : son fait ne tient qu'à l'adéquation entre une expression artistique et une situation.

Il faut l'avouer franchement : Guizot n'est moderne dans aucun de ces deux sens. Car il n'a été ni un artiste, ni un visionnaire. Il y a pourtant une indéniable modernité de son œuvre. Cela tient au fait qu'elle est pour une large part consacrée à réfléchir la notion même de modernité. C'est en ce sens qu'elle peut continuer de nous intéresser et de nous interroger.

La modernité de Guizot est d'abord à rechercher dans ses ouvrages d'histoire et de politique. La force de son œuvre tient largement, me semble-t-il, au renoncement permanent à la mode qui la sous-tend. Guizot n'a jamais cherché à séduire. Or, c'est aussi une mode que de vouloir être à tout prix moderne. Eriger la rupture avec le passé en impératif obligatoirement positif n'est pourtant souvent qu'une façon *vulgaire* d'être moderne. Notre vision économique de la modernité a, sur ce point, fini par pervertir notre jugement. Car, dans le domaine économique, la modernité est bien un *mouvement pur* : elle définit seulement un processus continu et relatif,

celui par lequel la société progresse par une révolution permanente des techniques et des modes d'organisation. D'où le fait qu'on l'appréhende comme un travail permanent d'adaptation que l'on appelle la *modernisation*.

Si tout ce qui bouge est juste en économie, il n'en va pas de même en politique. Significatif est d'ailleurs, à cet égard, le fait que Guizot se soit aussi peu intéressé aux problèmes industriels. Naturellement partisan de la modernisation de l'économie française, il s'est surtout préoccupé de faire entrer la France dans la modernité politique. Et la notion de modernité politique ne peut pas être appréhendée comme celle de modernisation économique. Pour une raison très simple : la dynamique économique se nourrit d'une remise en cause incessante alors que la dynamique politique vise à la stabilité d'un ordre juste. La question de la Révolution, en d'autres termes, est appréhendée dans des optiques profondément différentes. La modernité est en politique un état stable, alors que la modernisation, en économie, est un processus par nature instable.

La modernité politique ? Elle caractérise, pour Guizot, l'achèvement d'un long processus historique de transformation des sociétés européennes. Pour Guizot, la civilisation européenne se caractérise par la réalisation de deux faits principaux : la formation des Etats-nations (mouvement de centralisation et principe d'unité) et l'affranchissement de l'esprit humain (mouvement de liberté et principe d'égalité). Il distingue trois grandes périodes dans cette histoire de la civilisation européenne. La période des origines, tout d'abord, qui se prolonge jusqu'au XII^e siècle. Elle se caractérise par son éclatement : juxtaposition des états sociaux (noblesse féodale, clergé, communes), morcellement du territoire, enchevêtrement complexe des normes juridiques. La période intermédiaire, XIII^e-XVI^e siècles, correspond à l'émergence des Etats-nations. Le pouvoir politique se laïcise et commence à devenir un agent d'intégration de toutes les diversités locales héritées de la période féodale. La période moderne, enfin, consiste en une simplification du social liée au travail de la centralisation. L'esprit de spécialité et de localité tend à s'effacer derrière l'émergence de deux grandes figures nouvelles, le peuple et le gouvernement, sous l'impulsion de la royauté. Parallèlement à ce mouvement socio-politique, le travail de l'esprit humain, étroitement lié au rôle du christianisme, débouche au XVI^e siècle sur la Réforme qui marque un pas en avant décisif dans l'activité et la liberté de la pensée. La modernité se noue donc pour Guizot au XVI^e siècle dans la conjonction de deux faits principaux : la Réforme d'un côté et le développement des Etats-nations centralisés de l'autre. Mais ce nœud est en même temps une crise, dans la mesure où les deux principes du libre examen et de la centralisation du pouvoir ont quelque chose de contradictoire entre eux, « l'un étant la défaite du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel, l'autre sa victoire dans l'ordre temporel ». Cette contradiction se résout pour Guizot dans la figure du gouvernement représentatif qui opère la synthèse de la centralisation et de la liberté. C'est lui qui incarne la modernité politique. Après les troubles de la période révolutionnaire, c'est à l'assumer et l'affermir qu'il s'est attelé. Il a bien résumé dans ses *Mémoires*, le sens de cet objectif.

« La philosophie, écrit-il, s'était vantée qu'elle réglerait la politique, et que les institutions, les lois, les pouvoirs publics ne seraient que les créations de la raison savante. Orgueil insensé (...). Les revers et les mécomptes ne tardèrent pas à donner à la Révolution leurs rudes leçons ; mais jusqu'en 1815 elle n'avait guère rencontré, pour commentateurs de sa mauvaise fortune, que des ennemis implacables ou des complices désabusés, avides les uns de vengeance, les autres de repos, et qui ne savaient opposer aux principes révolutionnaires, les uns qu'une réaction rétrograde, les autres que le scepticisme de la fatigue. " Il n'y a eu dans la Révolution qu'erreur et crime, disaient les uns ; l'Ancien Régime avait raison contre elle. — La Révolution n'a péché que par excès, disaient les autres ; ses principes étaient bons ; mais elle les a poussés trop loin ; elle a abusé de son droit. " Les doctrinaires repoussèrent l'une et l'autre de ces assertions ; ils se défendirent à la fois et du retour aux maximes de l'Ancien Régime, et de l'adhésion, même spéculative, aux principes révolutionnaires. En acceptant franchement la nouvelle société française telle que toute notre histoire, et non pas seulement 1789, l'a faite, ils entreprirent de fonder son gouvernement sur des bases rationnelles et pourtant tout autres que les théories au nom desquelles on avait détruit l'ancienne société, ou les maximes incohérentes qu'on essayait d'évoquer pour la reconstruire. Appelés tour à tour à combattre et à défendre la Révolution, ils se placèrent, dès l'abord et hardiment, dans l'ordre intellectuel, opposant des principes à des principes, faisant appel non seulement à l'expérience, mais aussi à la raison, affirmant des droits au lieu de n'alléguer que des intérêts, et demandant à la France, non pas de confesser qu'elle n'avait fait que le mal, ni de se déclarer impuissante pour le bien, mais de sortir du chaos où elle s'était plongée et de relever la tête vers le ciel pour y retrouver la lumière (...). Ce fut à ce mélange d'élévation philosophique et de modération politique, à ce respect rationnel des droits et des faits divers, à ces doctrines à la fois nouvelles et conservatrices, antirévolutionnaires sans être rétrogrades, et modestes au fond quoique souvent hautaines dans leur langage, que les doctrinaires durent leur importance comme leur nom (...). Les doctrinaires répondaient à un besoin réel et profond, quoique obscurément senti, des esprits en France ; ils avaient à cœur l'honneur intellectuel comme le bon ordre de la société ; leurs idées se présentaient comme propres à régénérer en même temps qu'à clore la Révolution. » (*Mémoires*, t. I, p. 157-159.)

La modernité de Guizot tient au fait que les questions qui furent les siennes restent toujours les nôtres. Nous le ressentons d'autant plus aujourd'hui que la société française a maintenant clairement pris conscience d'être définitivement entrée dans un âge post-révolutionnaire. C'est pourquoi les hommes de la génération qui arriva à l'âge mûr en 1814 nous semblent si proches. Alors que le bicentenaire de la naissance de Guizot et celui de la Révolution coïncident, la relecture de son œuvre nous renvoie aussi bien à la réflexion de notre passé qu'à la gestion de notre présent. C'est en cela qu'il reste, à distance, notre contemporain.

Pierre ROSANVALLON.

ALBUM DE FAMILLE



Jean-Jacques Bonicel
(mort en 1823, à plus de 80 ans)
père de Mme Guizot.



L'image la plus émouvante de ce recueil... sa mère, à Genève, par François Guizot, âgé de 14 ans.

Deux portraits admirables de vérité : ce regard éperdu, désespéré, d'au-delà... Elle avait été jeune femme, gaie, aimant la musique, la danse, la vie... amoureuse à 22 ans d'un amoureux de 20 ans... L'Edit de Tolérance de 1787, puis la Révolution assuraient-ils aux protestants un avenir égal?... Il est des bonheurs qui attirent la foudre... son mari exécuté, la gêne, l'exil. Ce fut désormais un être brisé « supportant la douleur sans s'en défendre » et, sans emphase, le visage même du chagrin... Fidélité absolue, non pas au compagnon un peu mythique mais au martyr de ses siens. Véritable sœur des malheureuses captives pour la foi ; la « grand-mère des Cévennes », disait Sainte-Beuve... connaissant deux fois l'exil pour mourir en terre étrangère. « Un mélange de vivacité passionnée et de gravité pieuse qui n'appartient qu'aux natures méridionales », selon son fils « de la grandeur naturelle et de petites habitudes. Je respecte tout en elle ».

Portraits, symboles du deuil et de la foi, le voile noir sur le bonnet nîmois, et la Bible de famille.



Madame Guizot, née Bonicel
par Ary Scheffer, qui avait peint ce portrait
pour sa femme, amie de Mme Guizot mère.

Au Val-Richer



Deux visages étonnamment modernes et la grâce du XVIII^e siècle finissant: *Mlles Pauline et Henriette de Meulan*. Pauline, première femme de M. Guizot, Henriette, mère de sa deuxième femme Mlle Dillon. (Pastel anonyme.)

Au Val-Richer

Portrait de M. Guizot
par Ary Scheffer (vers 1844)

Au Val-Richer



Pauline de Meulan (1773-1827)
Première femme de M. Guizot
par Louis-Charles Couder.



François, son fils aîné, mort à 21 ans
par Ary Scheffer.





Elisa Dillon
par Ary Scheffer



Guillaume Guizot, à 13 ans (1846)
Fils de M. Guizot et d'Elisa Dillon.



Composition posthume à Elisa,
peinte par Ary Scheffer :
Mme Guizot-Dillon et ses enfants.
Guillaume, Pauline et Henriette.



Pauline Guizot (anonyme)
« *Pauline est bien jolie.* » (Mme de Lieven)

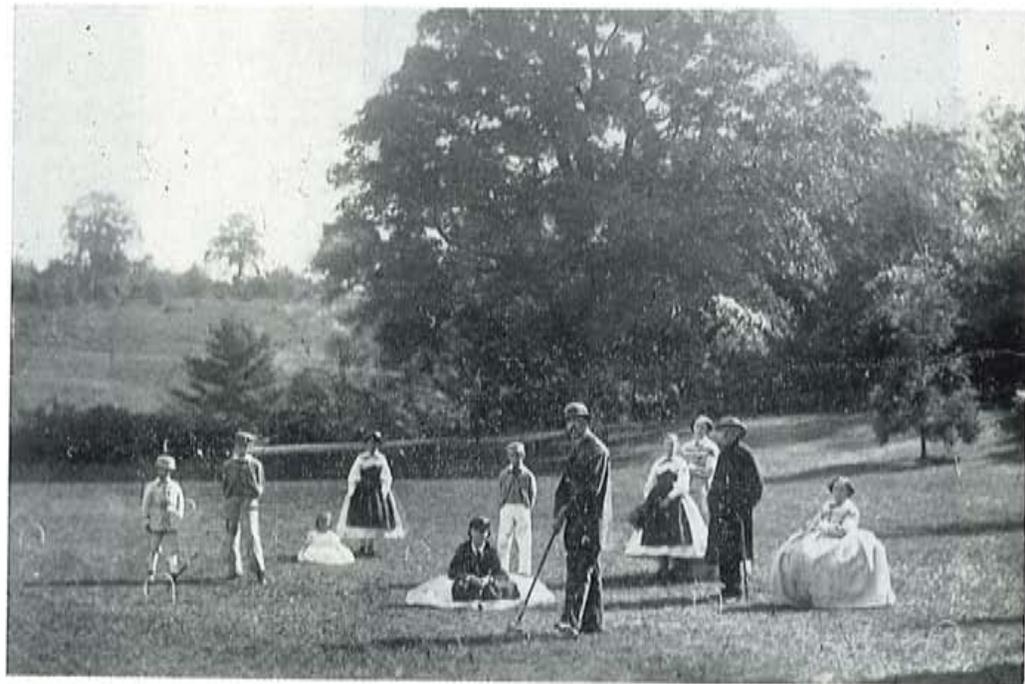


Mme Henriette de Witt, née Guizot

*et sa fille Marguerite
qui deviendra
Mme Paul Schlumberger
(1853-1924)*



*Après la partie de cache-cache (dans les années 1880).
François de Witt, Gontran Léo, ×, Suzanne de Witt,
André Gide.*



*Une partie de croquet « impressionniste », vers 1865.
Pierre, Cornelis, Rachel, Jeanne, Marie et Robert de Witt,
Guillaume Guizot, Marguerite de Witt, Mme Conrad de Witt,
M. Guizot, Mme Cornelis de Witt.*

LA VIE COMMENCE

A SOIXANTE ANS

Au Havre, en juillet 1849, le chahut impromptu et l'indifférence polie qui le reçoivent, ont convaincu Guizot de l'inanité de l'illusion politique. À plus de soixante ans une autre vie commence avec une époque différente et c'est tout naturellement qu'il revient au Val-Richer. Il continuera à partager son temps avec Paris, homme de la ville, il y a conservé une maison chère, des activités littéraires et religieuses.

Au Val-Richer, ce sera la vie comme avant, comme on vivait dans les années 1830, comme on vit encore probablement de nos jours dans quelque gentilhommière perdue. La vie de château... La plupart des écrivains bourgeois, grands et moindres, de Gide, Mauriac à Octave Feuillet ou Gyp ont raconté leur monde qui s'éteint et leur propre nostalgie.

Isolement infranchissable d'un domaine, comme séparé du monde par son immense parc, englouti dans l'anachronisme et les horizons clos, une atmosphère dans un temps plus ancien que le temps ! Si l'imagination et la littérature prennent le pas, elles ne faussent pas la perspective... *Le Deep South* des plantations de Faulkner, de Margaret Mitchell à Julien Green...

La grande demeure rurale, fastueuse par son train de maison, mais simple et familière. On croyait encore au rôle social du propriétaire et les paysans vivaient dans un bien-être satisfait et médiocre. « *Il y a encore dix domestiques au Val-Richer.* »

Monde d'un éternel été, de sempiternelles vacances, de la « Bibliothèque rose »... « Les Nouettes », campagne de Mme de Ségur, ses petites filles modèles, ses bons enfants, ses nigauds et ses Gribouille, est proche. Personnages caractéristiques, à tous les échelons sociaux, que l'on retrouvera identiques dans les récits édifiants de Mme de Witt (née Guizot)... Ce sont des scènes, des visages, des images exactement contemporaines (la comtesse disparaîtra en 1874) et les titres pareillement domestiques : *Le cercle de famille, Les cœurs aimants, Les héros modestes, La petite maison de la forêt...* (plus de 150 entrées au catalogue de la Nationale !).

Une famille autour du bon grand-père M. Guizot... Familles vastes, conservatoires où se côtoient les générations, alliances complexes et approximatives, parentés confuses et lointaines. Une distribution des rôles presque théâtrale, avec personnages secondaires, comparses et figurants : une domesticité fidèle et confidente. Les photographies — on devine une douceur ensoleillée — ressemblent aux portraits de groupe à la Labiche, aux innombrables déjeuners sur l'herbe que Bazille, Monet et Manet peignaient alors... Les modèles figés sur la scène et sur la plaque sensible : de véritables clichés généalogiques-géologiques avec les strates superposés des filiations. Ici, une « partie de croquet » propice à la classification. Il semble que, au Val-Richer,

on ait beaucoup pratiqué ce jeu de salon extérieur. Si ces photos ne donnent plus que des renseignements d'identification dérisoires, elles surprennent le temps dans sa banalité enchantée.

La retraite de M. Guizot ne fut ni naufrage ni désert. C'est alors qu'il se rapprocha des petites gens d'alentour, que se créa la « légende » du vieillard éprouvé et las, et la tradition d'une famille à l'accueil généreux et simple... Les voisins s'enhardirent, ils ne sollicitaient plus. M. Guizot sortait peu, on le vit parfois chez M. Floquet, à Formentin, un érudit un peu maniaque qui portait à Bossuet une sorte de fétichisme passionné et vain. M. Guizot voulut faire la fortune du petit-fils de celui qui l'avait si loyalement soutenu lors de sa première candidature, M. Lecarpentier, de Honfleur ; et le jeune Albert Sorel lui devra le soutien initial d'une belle carrière...

Je pense à Colombey, pendant l'entre-pouvoir, il y eut au Val-Richer les mêmes visites où Guizot, pour les Orléanistes nostalgiques et fervents, faisait figure d'inestimable témoin, sinon d'augure ! Le Val-Richer devint le tombeau de la Monarchie de Juillet...

UN MARIAGE DE RAISON

Labbey de La Roque, empêtré dans d'inextricables difficultés avait liquidé ses châteaux et ses terres : Formentin à M. Floquet et La Roque-Baignard à M. Edouard Rondeaux... Les Rondeaux-Pouchet étaient protestants, tout naturellement ils se tournèrent vers Mme de Gasparin lorsqu'un jeune professeur de Droit, protestant d'Alès, demanda leur fille Juliette en mariage.

M. Guizot, intermédiaire d'autorité, décerna à la future un satisfecit moral, religieux et médical...

Les parents : Le père, « un vrai homme d'affaires, intelligent, sensé, actif... estimant par-dessus tout le succès et les profits du succès... » La mère : « timide et gauche », certes, « mais pieuse, charitable et... riche par elle-même »... La fille « n'est pas jolie, pas laide non plus l'air un peu gauche » ; elle a acquis « de bons sentiments et de bonnes habitudes, le goût de l'instruction et des bonnes lectures »... (entendez « édifiantes » !)... « Je la crois de santé fort bonne... Du moins elle en a l'air. Ni grande, ni grasse. » (21 juin 1859)

Le mariage et son contrat furent conclus... D'où André Gide... D'où, aussi les relations de voisinage bourgeois et protestant... D'où cette amitié, au long de leurs vies, d'André Gide et de Jean Schlumberger et la grande littérature !

Les modes changeaient alors insensiblement...

C'était le temps des crinolines, des vastes jupes cloches aux innombrables jupons — que dépassent des pantalons de lingerie — en percale, en indienne, des mantelets aux manchettes bouillonnées ; des châles de *cashmere* enveloppants, des clefs de placards pendues à une châtelaine ; de la passementerie, des glands, des soutaches, des *tartans*... On distingue peu les petits garçons et les filles...

Guillaume semble sorti d'un jardin de Monet, M. Guizot, rétréci et frileux, s'engonce dans l'inévitable pelisse de ses vieilles années, d'où vient cet étrange couvre-chef breton ?

Combien d'inconnus, de cousinages distants, feints ou décoratifs... On s'annonce, on arrive, on reste ; parfois une villégiature ancienne aboutit au cimetière de Saint-Ouen : je songe à la tante Alida Temminck, elle avait élevé Conrad de Witt et trouvé au Val-Richer, un foyer... On recueille, on protège les « parents pauvres, les esseulés, les errants prodigues, les évadés repentis, le reflet de liens anciens »... la charité d'une illusion à Mlle Chabaud, « les deux mois qu'elle passe ici sont les meilleurs de son année ». G.

Longtemps, je me suis interrogé sur le « buste de M. Meurand » comme si sa présence en pierre et en chair et os sur les photos découlait de l'évidence. M. Meurand avait été l'ami de jeunesse du premier fils François ! A ce titre il appartenait à la mouvance Guizot !...

Point de nurses, les enfants sont élevés ensemble, au hasard des télécopages de séjours et de parentés. Se fortifie ainsi un sentiment quasi indéfinissable de dépendance — suffisamment discrète pour respecter la liberté de chacun — d'origine, d'appartenance au même sang, aux mêmes lieux, de confession semblable...

A LA MANIÈRE DE...

« Voici ma conversation avec les enfants. Les quatre grands déjeunaient avec moi :

Cornelis. — « Robert dit que c'est lui qui aime le mieux Jeanne, ça n'est pas vrai, nous l'aimons tous autant que lui.

Robert. — Non, c'est moi qui aime le mieux Jeanne.

Cornelis. — Non...

Robert. — Oui...

Jeanne. — Il ne faut pas m'aimer plus que Marguerite, ça n'est pas juste. »

J'ai donné raison à Cornelis. J'ai embrassé Jeanne et j'ai coupé court à la conversation. » (1860)

... LA COMTESSE DE SÉGUR

Souvent ce monarchisme familial se laisse aller à la morgue, à la torpeur, à l'ennui, à l'étouffement, à la dispersion finale... Tous les voisins du Val-Richer en ont succombé tour à tour. Ici la qualité des gens a maintenu la cohésion. C'était une famille intellectuelle : on y pratiquait la lecture et la libre discussion. Attitudes presque religieuses. Lecture en commun : chaque jour, entre la collation et le dîner, Guizot aimait prendre un volume de Corneille ou de Racine et lire une tragédie... Bon lecteur, belle voix, avec ce fond musical des voix méridionales qui ont perdu leur musique populaire, Madame de Staël et Rachel, même, le trouvaient tragédien... On s'ingéniait, à l'étude ou au jeu, à multiplier les jeux d'assouplissement de l'esprit. André Gide a connu le Val-Richer dans l'immédiat après-Guizot... Il fut stupéfait de l'appétit de cette famille pour la chose écrite.

Il y avait, racontait-il, une atmosphère de vénération, pour lui pesante, mais il s'est mêlé aux enfants en vacances, tous âges confondus dans ces

parties de cache-cache dans les greniers de la ferme. Jean Schlumberger dira combien ce monde savait être cordial et rayonnant, il était aimé, une vraie maison du bonheur...

Une affection réelle et sûre, vigilante ; la considération sans faiblesse, l'individualisme honnête, le respect des autres, l'initiative... Cet « *enrichissez-vous* », seul ou nuancé, que l'on a tant reproché à Guizot... Rien d'immoral dans la compétition équitable... C'est l'attitude sans vergogne du Protestant devant l'argent, fruit de la compétence et du labeur... A l'exemple des Anglo-saxons, l'argent honnête qui permet de se dépasser, de « s'enrichir »...

Tout alentour, merveilleuse et distinguée, la campagne normande, le parc quasi-anglais : pelouses insolemment vertes, vaches placides, moutons en balade, majesté des arbres, fleurs endimanchées...

Les calèches roulent sur les allées blanches, le jardinier en tablier bleu salue du chapeau de paille... Le sécateur du vieil homme cliquète derrière la haie... il apprécie la méprise d'un visiteur, sa confusion... Ministre-jardinier, cela l'amuse... *Cincinnatus*...

Henriette, la fillette qui souhaitait tant veiller sur son père, s'est mariée, sans pourtant se résoudre à s'éloigner... Mariage double, deux frères deux sœurs, l'aînée à l'aîné Conrad de Witt, la cadette Pauline au cadet Cornelis. (Les frères de Witt étaient au collège avec Guillaume Guizot.) Jean Schlumberger suggérait qu'il eut peut-être été préférable d'intervertir les alliances... Etrange spéculation !...

Henriette, incontestablement préférée de son père, qui, dès l'enfance lui attribuait toutes qualités « *de cœur, d'intelligence et d'esprit* » (attention ! esprit, alors, âme, morale) qu'elle possédait d'ailleurs. Quelle personnalité ! Quel mari n'eût pas paru quelque peu pâle à côté de son père auquel elle vouait une admiration voisine d'un culte... Elle était l'héritière, la depositaire, le truchement de la pensée et du pouvoir paternels... Gide, comme d'usage ambigu envers Conrad : « *Extrêmement bon et honnête* », ne présidait cette famille que « *par l'âge et l'apparence...* », « *exténué* » par une femme « *supérieure* », bien que « *suffisamment* » prévenante... appuyant son prestige « *du poids conscient* » d'un grand passé... Chaque mot acéré, choisi pour sa morsure... Guizot exprimait tout autrement sa sagacité : « *J'étais très difficile et par conséquent très inquiet, vous avez, vous et votre frère, réalisé mes rêves et dépassé mes espérances* »... Termes encore plus appuyés, plus émus dans son testament.

Conrad s'attachera à l'exploitation des terres.

« *J'ai repris mes habitudes très tranquilles et très douces* »... Dès lors, la correspondance de Guizot reflète à l'envi les motifs agricoles : les betteraves et les blés prometteurs, la cameline, les colzas éclatants, les foins médiocres. Avec une sorte de candeur émerveillée, il voit grandir les épis, épaissir les herbes, faucher, faner jusque sous ses fenêtres (« *On coupe l'herbe pour les vaches qui en ont été ravies* » !) et « *batifoler les couples parmi les gerbes* ». « *Le soleil échauffe même les Normands...* »

Sensualité de M. Guizot... elle n'est pas seulement pastorale, enrubannée... on en perçoit le frémissement chaleureux sous le vocabulaire de tendresse, certaine rumeur sentimentale de sa correspondance... Un séducteur le plus persistant, celui qui ne force point le naturel ou la confiance... « J'aime que ce que j'aime soit rare. » Parfois la révélation impatiente bouscule la convenance : « Ah ! Je t'aime, je t'aime ! Adieu, comme je t'aime ! » (A Mme de Lieven.) Parfois, nous devinons le soupçon, la probabilité ; cette paysanne épanouie, veuve du fermier, appétissante et d'appétits innombrables. L'homme écrit cela avec gourmandise, le dessin caressant les mots...

Guizot — c'est encore le XVIII^e siècle ! — participe à cet engouement rural et le Val-Richer devient une sorte de Trianon agricole où se mêlent champêtreries et manipulations méthodiques devant un bon peuple éberlué par tant d'application dans le bouleversement et l'innovation... expectative ricanante et malveillante... On se lança aussi dans l'agrément, les massifs, les boqueteaux, les essences exotiques, épicéas, wellingtonias, polownias... Guizot aimait planter et citer La Fontaine : « *Passe encore de bâtir ; mais planter à cet âge !* »

C'était la belle époque, le beau temps facile du Val-Richer... Les expériences de Conrad se succèdent : croisement de bétail, drainage des terres, fabrication de buses à la ferme, scierie... entreprises avec « *assiduité, capacité et conscience qui mériteraient être payées de retour* ». Les résultats se feront attendre, il eût fallu la durée et la fortune. On sait ce qu'il en a coûté à Guizot, mais aussi le courage de Henriette « *enfermée dans la vie simple* », travaillant sans relâche, la ferme, les comptes, les ouvrages de main ou de plume ! Confondante boulimie de production littéraire, originale, traductions, éditions, 152 entrées au catalogue de la Nationale ! « *Elle est souvent très fatiguée.* »

M. Guizot se sentait vieillir, comme pour une dernière tournée d'adieux, il voyagea, il connut les bords du Rhin. Ce n'était déjà plus celui de Lamartine, le fleuve des nations, libre et superbe.

Lord Aberdeen se savait si près de mourir qu'il insista pour revoir son ami une fois encore. M. Guizot entreprit enfin, en août 1858, ce périple en Ecosse, que, tout au long de sa vie, il avait tant espéré accomplir au pays de ses mythes les plus chers... A Edinburgh, on avait élevé un monument à la gloire gothique de Sir Walter Scott, son contemporain. A Haddo-House, les deux amis vécurent quelques jours poignants de mélancolies, ironiques et discrètes. Lorsqu'ils se quittèrent Guizot savait qu'il ne reverrait plus son ami, pas plus que l'Ecosse. Il emportait en *keepsake* une petite aquarelle lavée par Lady Gordon ; elle représente Haddo-House... Un peu fanée, elle est encore accrochée au-dessus de la porte du Cabinet, au Val-Richer.

En avril 1860, Guizot profita du mariage de Guillaume, à Nîmes, pour revoir, après trente ans, sa ville natale. Peut-être bien tardif ce retour... Il reconnut les lieux certes changés, mais pour lui restes du décor de son enfance. « *Mme Guizot mère, vivante dans les esprits et les cœurs* »... Ses

enfants ressentait étrangement cette résurgence du passé intime et le soleil qu'ils n'avaient jamais imaginé si impérieux, implacable, tragique sur cette terre sévère...

1860 fut aussi l'année où, pour percer le boulevard Malesherbes il fallut démolir la petite maison de la rue Ville-l'Evêque qu'il habitait depuis une cinquantaine d'années. C'était là qu'il avait épousé Pauline, en 1812. Le Val-Richer recueillit le mobilier et l'on procéda aux aménagements qui resteront, à peu près, la disposition actuelle.

On modifia tout le rez-de-chaussée en transformant la salle à manger et les offices attenants en bibliothèque : six croisées, trois sur la cour et trois sur le parc. Huit mille volumes s'ajoutaient aux sept mille déjà en place. La salle à manger au lieu de la cuisine, « pendant du petit salon, la cuisine occupant le bûcher à son tour, derrière la remise ». On accrocha la plupart des portraits et pièces historiques : dans l'entrée, l'imposant cavalier Méhémet Ali, Pacha d'Egypte... Une tapisserie hollandaise commémorant le mariage en 1635 de Cornelis de Graeff et de Catherine Hooft, ancêtres des gendres de Witt ; un portrait de Leibnitz, ancêtre de l'œcuménisme... Dans le salon, quelques copies : *Le Roi Louis-Philippe*, l'effigie de toutes les préfetures, *Georges Washington* et *Alexander Hamilton* d'après Gilbert Stewart, cadeau du Congrès des Etats-Unis, *Lord Aberdeen* — L'harmonie en bleu d'un Winterhalter — *La Reine Marie-Amélie*, *La Reine Isabelle d'Espagne* et *La Duchesse de Montpensier*, par Louis Madrazo, *Metternich*, par Hess, enfin deux Ary Scheffer, *Mme Guizot mère* et *M. Guizot*. Dans l'escalier du premier étage, une série de gravures de Van der Meulen *Les batailles de Louis XIV*. Nous n'avons pas entrepris ni l'inventaire ni le guide du Val-Richer, cette énumération suffira...

Guizot vieillissait ; il avait passé l'âge des maladies mortelles et atteignait presque celui des morts naturelles... Simplet disait-il, « le froid me déplaît et me met mal à l'aise... Je tiens à mourir bien vivant, à me voir mourir ». Autour de lui, tant de compagnons et compagnes s'effaçaient : amitiés amoureuses, Mme de Gasparin, Mme Lenormand, la duchesse de Dino et *the last old flame*, la princesse de Lieven ; ses personnages amicaux, la Reine Marie-Amélie, Victor de Broglie, de Barante, Vitet, Molé, Duchâtel, Sainte-Beuve, Mérimée... Ses adversaires fidèles Berryer, Lamartine,... les relations normandes, qui l'avaient adopté quarante ans auparavant. Les noms ne diraient plus rien... il y en a une pleine allée au cimetière des Champs-Rémouleux où chaque chapelle funéraire porte un nom de rue de Lisieux.

En 1870, les fanfaronnades françaises du conflit avec la Prusse lui parurent absurdes. Il s'était jadis montré conciliateur à l'encontre d'un Thiers belliqueux. Il approuva cet espèce de patriotisme à rebours que Thiers déployait maintenant pour d'obscures raisons.

Une partie de la famille enfermée dans Paris assiégé, le Val-Richer s'isola sans autres nouvelles que quelques billets détournés par l'Angleterre...

M. Guizot n'était guère stratège et son patriotisme avait quelque chose de mièvre et de désuet... celui des cours d'antan, du Congrès de Vienne, des combinaisons mondaines de Talleyrand et de Metternich...

En janvier 1871, le XIII^e Corps allemand du Grand-Duc de Mecklembourg passa au large, flanqué d'audacieux fourrageurs ; traversant le 21, Gacé, Broglie, on se battit à Bernay, à Orbec, à Glos même. Les Gardes nationaux de Crèvecœur et de Cambremer se précipitèrent en renfort... Le 24, de nouveau les Uhlands fonçaient sur Lisieux, sans pousser leur avantage au-delà de Firfol... Au Val-Richer, ce fut l'affolement, Robert de Witt, le chasseur, sonna du cor ; on croyait les Prussiens au prochain carrefour... Le patriotisme des femmes paraissait plus absolu, plus sommaire et sans doute plus pratique... Elles avaient cousu de larges poches dans leurs jupons pour dissimuler les ordres du Grand Homme : La Toison d'Or, l'Éléphant Blanc... On envisagea de sacrifier la maison dans un incendie expiatoire ! Les officiers ennemis (officiers luthériens souvent descendus de Huguenots bannis) eussent plus probablement souhaité saluer respectueusement l'ancienne Excellence, s'ils avaient été avertis de sa présence proche !

Monsieur Cornelis de Witt, député du Calvados à l'Assemblée de Bordeaux, vota la ratification du Traité de Francfort ; il ne s'associa pas à la protestation solennelle des élus d'Alsace-Lorraine.

Paul Schlumberger, officier français, capturé à Neuf-Brisach, interné à Leipzig, devenait sujet de l'Empire allemand.

M. Guizot reçut le providentiel Thiers, une seconde fois, au Val-Richer. Les deux hommes avaient mené des vies parallèles, une constante compétition, rivalité hargneuse et attendrie, faite de soupçons, de rancunes, de repentirs, d'ambitions, d'erreurs, inséparables... Enfin apaisés, ils se quittèrent bouleversés par les souvenirs remués et les jours menaçants, indistincts, de leur vieillesse... Thiers fit présent à M. Guizot de la convocation d'un Synode national.

Guizot était attaché au vieux protestantisme, à ses exercices formels de méditation et de piété. Les persécutions n'étaient plus que l'ombre du souvenir, demeuraient les avanies* et, chez les nôtres un vague fond d'appréhension.

M. Guizot lui-même ou Mme Conrad de Witt présidaient le culte. Chaque jour, dans le cabinet de travail, la « petite prière » : un chapitre de l'Évangile. Le dimanche, les domestiques et les quelques protestants dispersés alentour montaient au Val-Richer, l'après-midi, pour la « grande prière » dans le salon. On choisissait un texte, en l'absence d'un pasteur. Guizot avait été élevé sur les rythmes majestueux et harmonieux de l'Ancien

* En 1838, lors du décès de la Duchesse, sa femme protestante, le duc de Broglie, chez lui dans son village, ne réussit pas à désarmer les préventions du curé catholique de la paroisse et, dit Guizot : « *La religion s'est renfermée dans la maison* ». Le service funèbre de la petite-fille du ministre Necker, présidé par le duc, se tint, comme au Val-Richer, dans la bibliothèque du château.

Testament, belle langue noble et sonore. On chantait des hymnes... Plus tard, mais la présence de l'ancêtre était encore sensible, Gide vint aussi en voisin, ami et protestant, assister au culte. Sa ferveur était-elle autre ? Je ne sais, il n'en dit rien, s'il ressentait cette fierté, ce confort d'appartenir à une communauté précaire, peu nombreuse, bien close, différente... Meilleure ?

M. Guizot vieillissait. Il dut renoncer à poursuivre les travaux du Synode. Il continuait pourtant à travailler chaque jour, si possible de 6 heures à 11 heures du matin, à sa correspondance, à cette monumentale Histoire de France, destinée à ses petits-enfants disait-il modestement. Mais il laissait, au petit matin, sa chambre douillette de plus en plus à contre-cœur. Il devenait un vieillard, lui qui n'avait jamais à proprement parler paru vieux. On s'en apercevait à sa silhouette plus chétive, à ses rhumes plus fréquents. Il s'engonçait frileusement dans une pelisse, réclamait un chauffage plus efficace pour son bain. On le voyait marcher à pas ralentis dans le jardin, contemplant pensivement et lentement les fleurs et les fruits... ses gestes ébauchés se suspendaient. Les chauds après-midi d'été il s'assoupissait plus longtemps, dans son fauteuil, sous les trois polownias qu'il avait jadis plantés... Au coin du feu, il tisonnait le passé, son extraordinaire passé... Fascination de l'historien qui a lui-même façonné l'Histoire.

Il était si vieux, quatre-vingt-six ans passés, qu'il sembla accepter avec soumission la mort de Pauline, sa seconde fille...

Henriette, Mme Conrad de Witt, attentive, accompagnait cette douce et interminable agonie. L'académicien Cuvillier-Fleury le vit passer dans le parc, recroquevillé dans une voiture d'infirme. Il parlait peu, absorbé dans une fixité morne et confuse...

Puis il ne quitta plus sa chambre...

Au Val-Richer, les derniers jours de l'été 1874 furent très beaux...

Pierre-Jean PÉNAULT.

SUITE A L'ALBUM...

ABERDEEN George HAMILTON GORDON, Lord (1784-1860)

Ambassadeur à Vienne, détache l'Autriche de l'Alliance française (1813), à Naples, décide Murat à se tourner contre Napoléon (1814). Signe le Traité de paix avec Louis XVIII (1814). Premier Ministre conclut une alliance avec la France. Un beau visage romantique : « le portrait de Dorian Gray » avec la séduction d'un acteur : Robert Donat ou George Sanders ! Une Dame du Val-Richer me disait : « Quel charme ! Nous étions amoureuses de lui, de ce portrait lorsque nous étions jeunes filles ! »

BROGLIE Léonce, Victor duc de (1785-1870)

Le grand seigneur libéral. Avec Guizot, deux vies parallèles et une constante amitié. Son château, aux limites du département voisin, fut en toutes circonstances, la demeure chaleureuse et sûre. Au Val-Richer, le portrait du duc dédicacé de sa main : « Je regarde notre longue amitié comme l'un des biens les plus précieux que Dieu m'ait accordé. » La duchesse, Albertine, fille de Mme de Staël, protestante, sut introduire dans cette famille de singulière qualité l'esprit des Lumières et des consciences libres qui n'a cessé de l'habiter depuis lors.

BOIGNE Charlotte de (1781-1866)

Amie de Mme Récamier, « tendre amie » officielle du Chancelier Pasquier. C'est d'une soirée chez elle à Châtenay-Malabry que Guizot et Mme de Lieven dataient la révélation de « compréhension ». Correspondance avec Guizot.

DINO Dorothee de COURLANDE, Duchesse de (1793-1862)

Duchesse de Talleyrand et de Sagan. Nièce par alliance du « Diable boiteux ». « *Encore belle à soixante-cinq ans... Les mêmes yeux, la même taille, toujours Circé. Et l'esprit tout entier aussi animé que le corps... Après nous être beaucoup rencontrés, nous nous sommes à la fin arrêtés un moment, et avec goût, l'un près de l'autre.* » G.

DUPONT (de L'EURE) Jacques, Charles (1767-1855)

Le bon et noble vétéran de tous les régimes. Du Parlement de Normandie (1789) par le Conseil des Cinq Cents, le 18 Brumaire, les Cent Jours. Ministre en juillet 1830. Vénéral et vénérable parrain de la II^e République. Inaugure la tradition des « vieilles lunes » providentielles. « *Au fond, un honnête homme, et sincère.* » G.

FLOQUET Pierre-Amable (1797-1881)

Le voisin lettré, — le Chartiste — grappille les archives du Parlement de Normandie et les papiers de Bossuet... « *L'estime et l'amitié d'hommes tels que vous me rendent ma vieillesse douce.* » G. André Gide le mit en scène en famille : lui, M. Floche... ganache radoteuse, Madame : « *cette bonne vieille Floche* », ses beaux-frère et sœur, les Saint-Auréal : fantoches solennels, et surtout la nièce : *Isabelle* : gourgandine scandaleuse !...

La fiction laisse une empreinte plus tenace, sinon authentique.

GASPARIN Laure de (1790-1864)

Compatriote de Guizot. Familles fort liées. Une amitié tendre et une correspondance de près de 30 années, un parfum ambigu de secrets fanés, une odeur de femme et des recettes de ménage !

GUIZOT Pauline de MEULAN, Madame... (1773-1827)

Après la mort de son père (1790) et la ruine de sa famille elle écrivit des romans. Collabora au *Publiciste* de Suard (1801). Une maladie interrompant ses activités, un inconnu offrit de la suppléer : M. Guizot (1807). Elle l'épousa, s'associa à ses travaux, publia des ouvrages de pédagogie, de morale, des contes... Avant de mourir, elle adopta la religion réformée... Titres : *Les Enfants* (1812), *Journal d'une mère* (1813), *Raoul et Victor ou l'Ecolier* (1821), *L'Education domestique* (1826).

GUIZOT Elisa de LACROIX-DILLON, Madame... (1804-1833)

Publie *Le maître et l'esclave* (1828). Articles à la *Revue française* réunis en volume (1834) puis *Caroline ou l'Effet d'un malheur, La Générosité* (1837-1840).

GUIZOT Guillaume (1833-1892)

Publie *Ménandre* (1853). Suppléant à la Chaire de littérature française au Collège de France (1866). Sous-directeur des Cultes non catholiques (1870). Ministre plénipotentiaire en Grèce (1871). Professeur de littérature d'origine germanique au Collège de France (1874). Traduction des *Essais* de Macaulay (1882).

LENORMANT Marie-Joséphine CYVOCT, Madame... (1804-1894)

Petite-nièce de Madame Récamier, elle épousa (1826) l'archéologue Charles Lenormant (1802-1860), suppléant de Guizot à la Sorbonne. Il fut l'exécuteur testamentaire de Chateaubriand. (Correspondance de MM. L. et de G.)

LIEVEN Dorothée de BENKENDORFF, Princesse de... (1784-1857)

Mariée à 14 ans, d'alcôve en alcôve, de Congrès en Congrès ; à celui d'Aix-la-Chapelle (1818), fougueuse liaison avec Metternich (Salon du Val-Richer, sans rancune !) Puis, laissons conter Chateaubriand : « Mme de L. au visage aigu et mésavenant, est une femme commune, fatigante, aride (...) elle ne sait rien et elle cache la disette de ses idées sous l'abondance de ses paroles. Le ridicule attendait à Paris Mme de L. Un doctrinaire grave est tombé aux pieds d'Omphale ! " Amour, tu perdis Troie. " »

Un amour au singulier où l'imaginaire s'exalte sur un objet aimé de moindre intérêt. Vint-elle au Val-Richer ? Probablement une fois et ce n'est pas certain ! En juillet 1846, une après-midi, après dix ans de liaison, de lassitude ? La jalousie et la désapprobation de Mme Guizot, mère : minces prétextes... Guizot savait être exclusif, méritait-elle le Val-Richer ?

Autre question à traduire et à interpréter : De Mme de L. à G. : « Will you give the bearer the 20 £ due for may. I'll give them back to you by and by. » (15 mai 1845)

MALEZIEU Nicolas de (1650-1729), de l'Académie française
Bisaïeul de Pauline de Meulan.

MARIAGES ESPAGNOLS... ou L'ANGLETERRE BERNÉE A propos des...

« Guizot Scapin ». « Bilboquet ». « La conduite de G. dépasse en ignominie tout ce qu'on peut croire. Sa malhonnêteté est digne de mépris... Il a commis une infamie. » Signé : *Victoria Regina*.

MEHEMET-ALI (1769-1849)

« Vieux et despote, cela ne va pas, pour être Pacha, il faut être jeune. » G.

MEULAN Général, comte de... (1778-1832)

Beau-frère de M. Guizot. En pied dans le salon du Val-Richer, peint par le comte de Turpin-Crissé, frère de la comtesse de Meulan. Celle-ci organisa l'installation au Val-Richer.



Sur la cour, vers 1870, avec l'ancienne grille dessinée par Mme de Meulan. Les piliers se sont écroulés vers 1892. On devine M. Guizot entre les deux portes. (Cl. de M. Conrad de Witt)

RÉCAMIER Madame... (1777-1849)

« Il a manqué à Mme Récamier le bonheur ordinaire et le bonheur suprême... les joies de la famille et les transports de la passion. »

ROYER-COLLARD Pierre, Paul (1763-1845) Inventeur des « Doctrinaires »

« Quatre personnes ont réellement influé sur moi, sur ce que je puis être, devenir et faire. Il est l'une de ces personnes-là. Le seul homme. »

THIERS Adolphe (1797-1877)

M. THIERS, lui aussi, en contrepoint de M. G. « doux, même humble, spirituel et médiocre » (G., 1840)

Pour mémoire...

WITT Jan de (1625-1672)

Illustre homme d'Etat hollandais, « Grand Pensionnaire » à 29 ans. Les années de son gouvernement correspondent à l'apogée de la civilisation et de la puissance des Pays-Bas. Tué lors d'une émeute Orangiste. « A qui d'ailleurs nous ne sommes apparentés que par une branche collatérale. » J. S., *Eveils*. Autre parenté romanesque chez Alexandre Dumas, *La Tulipe noire*.

WITT Henriette GUIZOT, Madame Conrad de... (1829-1908)

Ce que prévoyait la lettre enfantine devait, en partie du moins, s'accomplir : Henriette de Witt-Guizot resta près de son père, si elle n'eut pas à élever les enfants de Guillaume, elle eut en charge ceux de sa sœur Pauline, après le décès de celle-ci... Elle administrait le domaine, amortissant les vicissitudes et les inquiétudes.

Relire les pages si affectueuses, si joliment plaisantes que Jean Schlumberger a consacrées à sa grand-mère (*Eveils*, 1950). Il avait 31 ans lors du décès de Mme de Witt qu'il a ainsi pu connaître selon les moments et les perspectives divers de sa propre vie. Un écrivain de cette qualité, de ce scrupule intellectuels (il y a chez Jean Schlumberger la rigueur Guizot), sous l'anecdote superficielle et attendrie, par-delà le décor familial découvre la réalité d'êtres chers devenus insensiblement personnages de fiction... Singulière ambiguïté !

Dans une famille où la place des femmes a souvent été prépondérante... La personnalité de Mme de Witt fut exceptionnellement dominante... Son intransigeante vénération pour son père (dont elle était, sans conteste, la préférée, la confidente), cette exigence d'admiration et de respect pour sa mémoire, l'absolue fidélité au Val-Richer dans son intégrité, ont certainement maintenu jusqu'à nos jours la présence de M. Guizot et du Val-Richer. Ce qu'espérait Guizot mais qu'il ne concevait qu'avec scepticisme : « *Qui peut avoir aujourd'hui la prétention de faire quelque chose pour plus d'une génération ?* »

Mme Conrad de Witt, s'imposant un labeur multiple, jusqu'au bout de ses forces, a farouchement conservé... D'autres sont venus poursuivre, d'autres encore viendront pour suivre...

WITT Pauline GUIZOT, Madame Cornelis de... (1831-1874)

Discrète, douce, un peu écartée par une santé fragile et la personnalité de sa sœur. Comme tous les membres de cette famille littéraire, a publié notamment *Guillaume le Conquérant* (1854) et une des premières traductions du *David Copperfield* de Ch. Dickens (1864).

Les deux gendres...

WITT Cornelis de... (1828-1889)

Député du Calvados à l'Assemblée nationale, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Régisseur des Mines d'Anzin, Vice-Président de la Compagnie des Chemins de fer du P.L.M.

WITT Conrad de... (1824-1909)

Conseiller général et Député du Calvados, Maire de Saint-Ouen-le-Pin.

P.-J. P.

Henriette de Witt, née Guizot

Ainsi en va-t-il des best-sellers ! Diffusés à profusion, ils deviennent introuvables dans les bibliothèques après quelques décennies. Madame Conrad de Witt, née Henriette Guizot, malgré ses 91 titres écrits pour les enfants et leurs très nombreuses rééditions et réimpressions, ses 45 traductions d'auteurs anglais, dont Victoria, reine d'Angleterre et le prince Albert, est à peine représentée dans les catalogues des bibliothèques publiques françaises si ce n'est à la Bibliothèque Nationale dont la première vocation est, bien sûr, de conserver la production littéraire de la nation.

A défaut de pouvoir lire l'ensemble de l'œuvre immense de cet auteur attachée à l'enfance, il est instructif d'en parcourir les titres et, retenant quelques livres, de retrouver sa place parmi les écrivains de la fin du XIX^e siècle. Sans doute, Jules Verne, Hector Malot et surtout l'inoubliable comtesse de Ségur, la poussent-ils dans l'ombre, mais pourtant sa production est tellement typique de la littérature destinée aux enfants du temps, qu'il serait bien surprenant qu'elle ne fasse un jour prochain, l'objet d'une thèse universitaire.

Henriette Guizot s'intéresse à la petite enfance, elle écrit pour les tout petits, ceux à qui leur maman raconte chaque jour des histoires, ou qui commencent à déchiffrer. Ainsi fournit-elle plusieurs titres à la « Bibliothèque des petits-enfants de 4 à 8 ans » publiée par Hachette. L'un d'entre eux *Sur la plage* a laissé un souvenir impérissable aux membres de ma famille car il était leur premier livre de lecture suivie, et sans doute, si les destructions de la dernière guerre n'étaient venues ravager tous les souvenirs familiaux, l'aurai-je trouvé parmi les nombreux trésors de la bibliothèque de mes grands-parents. Le succès fut tel que plusieurs autres titres vinrent s'ajouter à la collection : *Au creux du rocher*, *Au-dessus du lac* et bien d'autres encore.

Comme beaucoup d'auteurs de cette époque, elle essaie également de recueillir des contes populaires, de petites histoires édifiantes et de les mettre à la portée de ses jeunes lecteurs. Car profondément religieuse, Henriette de Witt ne conçoit pas la lecture autrement qu'instructive, et comme une première introduction quasi obligatoire à la morale chrétienne. Il s'agit de présenter des héros que les enfants vont admirer et de ce fait chercher à imiter. Ces héros, elle les trouve dans la Bible, le livre des lectures quotidiennes mais aussi dans l'histoire des peuples et pour ce faire, puise largement dans l'œuvre de son père. En parcourant ses livres on s'aperçoit qu'elle s'appuie sur les recherches historiques de Monsieur Guizot qu'elle cite très souvent. Elle est donc parmi les auteurs qui veulent mettre à la portée de tous les œuvres savantes. Elle est soutenue dans ce propos par les éditeurs, et en particulier Hachette, dont la politique est de fournir aux bibliothèques familiales et scolaires, des titres sur les sciences et les techniques et d'adapter les ouvrages des grands maîtres pour une vulgarisation tournée vers la jeunesse.

L'Histoire est le patrimoine familial des Guizot, et doit être libéralement diffusée et connue du plus grand nombre. Très attachée à la pensée paternelle, Henriette s'efforce de faire connaître l'œuvre de l'Historien mais aussi du *Ministre de l'Instruction primaire*, qui est l'un des titres d'honneur les plus purs du nom vénéré de mon père, écrit-elle dans le chapitre consacré à la loi de l'Instruction primaire de 1833, dans son livre : *La Charité en France à travers les siècles*, Hachette, 1892. Car c'est bien l'idée de la charité chrétienne tout entière dédiée à l'Instruction des enfants qui guide ses écrits inspirés par une piété toute filiale. Elle cite encore François Guizot :

« J'aime le peuple avec un dévouement profond, mais libre et un peu inquiet, je veux le servir, mais pas plus m'asservir à lui que me servir de lui pour d'autres intérêts que les siens ; je le respecte en l'aimant, et parce que je le respecte, je ne me permets ni de le tromper, ni de l'aider à se tromper lui-même. On lui donne la souveraineté, on lui promet le complet bonheur, on lui dit qu'il a droit à tous les pouvoirs de la société et à toutes les jouissances de la vie ; je n'ai jamais répété ces vulgaires flatteries. J'ai cru que le peuple avait droit et besoin de devenir capable et digne d'être libre, c'est-à-dire d'exercer sur ses destinées privées et publiques la part d'influence que les lois de Dieu accordent à l'homme dans la vie et la société humaines. C'est pourquoi tout en ressentant pour les détresses matérielles du peuple une profonde sympathie, j'ai été surtout préoccupé de ses détresses morales, tenant pour certain que plus il guérirait de celles-ci, plus il lutterait efficacement contre celles-là, et que pour améliorer la condition des hommes c'est d'abord leur âme qu'il faut épurer, affermir et éclairer. »

« C'est à l'instinct de cette vérité qu'est due l'importance qu'on attache partout à l'instruction populaire. »

La désaffection des lecteurs pour Henriette de Witt provient sans doute de cet attachement très apparent aux lois de Dieu et à l'éducation chrétienne. Comment, dans une instruction primaire devenue laïque en même temps qu'obligatoire, trouver une place à cette littérature qui s'efforce de tourner les regards des enfants vers l'œuvre du Tout Puissant et son Amour miséricordieux. Même l'éditeur, qui fut pourtant pendant des années, tirer profit des titres de son stock ne réimprime plus ses livres après 1898, à l'exception de son ouvrage sur les enfances de personnages célèbres encore réédité jusqu'en 1910.

Il est aussi un autre aspect du travail colossal entrepris par Henriette de Witt qui ne peut être passé sous silence. Il s'agit de son œuvre de traductrice. Elle choisit des titres destinés aux enfants, et dont la littérature anglaise peut fournir une moisson considérable. Parmi ceux-ci, il en est un, sorti de l'oubli grâce au cinéma. C'est *l'Incompris*, *Misunderstood*, de Florence Montgomery, rendu célèbre par le film de Comencini sous ce titre littéral, tandis que Madame de Witt avait choisi de le traduire par : *Un enfant sans mère*, 1872, sans doute plus évocateur pour les enfants du XIX^e siècle, tellement friands d'orphelins. Elle est aussi la traductrice, en 1862, du *David Copperfield* de Dickens.

Ce sont pourtant les reliures rutilantes des distributions solennelles de prix qui devraient le mieux conserver les livres et le souvenir de cette éducatrice hors du commun. C'est sous cet aspect que j'ai commencé de faire sa connaissance. En effet, dans *La Charité en France à travers les siècles* publié par Hachette sous sa magnifique couverture rouge et or, avec tranches dorées j'ai découvert pour la première fois, Henriette de Witt, née Guizot, quelques années après Pierre Sanson, le premier possesseur de l'ouvrage, et qui devait devenir prédicateur de Notre-Dame. Il avait reçu ce livre d'une vieille amie, en cadeau de communion, avec la demande de prières en retour.

J'ai, cependant, un certain regret de ne pas avoir rencontré Madame de Witt, comme d'autres membres de ma famille, juste après l'apprentissage de la lecture et en récompense des efforts fournis. J'ai le sentiment que c'est sa compréhension des besoins affectifs des enfants qui l'a guidée vers l'écriture destinée aux tout petits, et sa connaissance des joies familiales vécues dans la chaude et tendre ambiance des relations entre parents et enfants. Elle suivait en cela, l'exemple donné par Pauline de Meulan, Madame Guizot, dont *l'Ecolier ou Raoul et Victor* reste un des premiers titres consacrés à la vie familiale. Ce livre marque une étape de la littérature enfantine du XIX^e siècle, et ouvre les portes de la vie simple du Pays d'Auge. Peut-on reconnaître dans le premier chapitre de *l'Ecolier*, Monsieur Guizot, le parc du Val-Richer, et la jeune Henriette ?

« ...heureuse de faire de son père le centre de son existence, d'avoir un objet de dévouement, et de voir ce dévouement reconnu... Il [son père] avait profité de son loisir et des dispositions qu'il trouvait en elle pour étendre son esprit et développer son intelligence. Sans altérer la gaieté de son âge, il l'avait rendue capable d'idées sérieuses. Sa confiance en elle en faisait presque son amie, et le plaisir qu'il trouvait dans sa société était aux yeux d'Adrienne [Henriette ?] un honneur si grand et si flatteur, que pénétrée de sa condescendance, elle ne pensait à lui qu'avec cette sorte d'adoration reconnaissante, si naturelle à un enfant élevé par la bonté et la confiance de son père à une égalité au-dessus de son âge. »

Le livre se termine par le retour du frère prodigue, après ses multiples aventures hors du foyer, et son constat, qui est aussi celui de l'auteur de *l'Ecolier* et des enfants élevés au Val-Richer :

« N'est-ce pas, qu'il fait bon ici ? »

Geneviève LE CACHEUX.

L'HOMME DE LONDRES OU... DU VAL-RICHER

« J'ai gardé si vive cette impression de mon enfance, qu'aujourd'hui même, après cinquante ans de vie dans le Nord, quand je ferme les yeux, c'est le ciel et le soleil du midi que je vois. J'ai cette lumière-là dans l'âme, comme elle était devant mes yeux il y a cinquante ans. »

Parfois le pincement d'une nostalgie, tendrement douloureuse se réveillait en lui... Mais ce sont des retours de flamme, des démons de, ou du, Midi. Comment appréhender autrement cette surprenante connivence entre Guizot, plutôt l'horizon immédiat de son domaine. Il a été séduit comme tant d'autres, corrompu par ces humidités molles, envoûté par cet envahissement exotique, cet engourdissement, cette inertie des choses qui sont la nature même de la séduction.

Similitude exacte avec André Gide : Uzès et La Roque-Baignard, d'un côté le soleil, l'aridité, les parfums ; de l'autre, la mollesse et le luxe du Calvados (On connaît les pages célèbres à Barrès !). Deux races qui ne sauraient se comprendre, pas plus s'aimer !

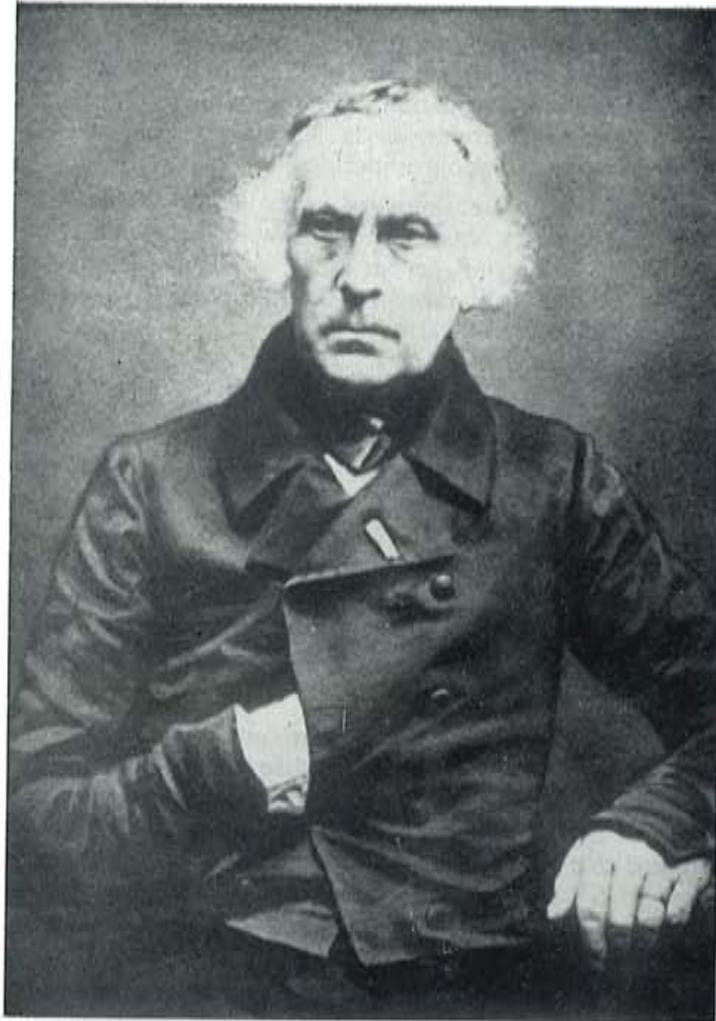
Guizot lui, a des jugements aussi abrupts mais inverses sur les hommes. Où Gide voyait des Méridionaux graves et assurés, Guizot trouve des individus inconséquents, d'une familiarité grossière... Gide jugeait les Normands de La Roque, indolents et alourdis, Guizot : *« plus de good-sense, de manliness, de consistency et de délicatesse ! »*

L'amplitude de la différence semblait interdire le choix, pourtant M. Guizot s'est laissé prendre au charme, puis à la raison.

« Moralement, je suis presque devenu un homme du Nord, du Nord-moyen, Paris, Londres ou le Val-Richer. Je préfère les mœurs, les idées, l'état intellectuel et politique de ces climats-là... »

Une belle démonstration de sociologie climatique mais, il demeure aussi *« physiquement »* très méridional !

« On n'est l'homme d'un pays que lorsqu'il vous est imposé par autre chose que l'agrément ou le simple avantage qu'on y trouve. Il faut qu'on ne se sente pas libre de s'en détacher comme on veut. » Il ajoutait, à peu près, *« qu'on y soit autre chose qu'un passant »*, répondait Jean Schlumberger, en romancier curieux des ressorts du comportement, lui-même confronté à une dualité semblable.



*Photographie probablement prise
à Londres pendant l'exil (1848-49)*

Au Val-Richer

« J'aime la lumière éclatante, la chaleur poignante, cet air enflammé, embaumé qui vous chatouille délicieusement la peau, pénètre dans vos veines, circule dans votre sang et votre vie, même quand vous jouissez d'un petit coin d'ombre, entouré d'un océan de soleil, au milieu de toute cette nature qui ne semble occupée qu'à faire l'amour et à se reposer, et à se reposer pour faire l'amour... »

Profession de foi panthéiste ? Apothéose bucolique ? Gide — *Les Nourritures terrestres*. Livre IX° (il n'a jamais existé !) Non pas ! M. Guizot. Lettre à Mme de Gasparin, le 28 août 1849.

L'enchantement de la première visite, l'engouement des premières années ont fait place à une connivence profonde, un accord du cœur, presque une subtile identification ; Guizot-Val Richer ! Comme une personne, Guizot entoure le Val-Richer d'une attention pudique, inquiète et jalouse. Il le crée, il romance, il magnifie et transpose la légende et l'histoire en une autre vérité, plus authentique, la seule impérissable...

Alchimie mystérieuse et obscure, car le Val-Richer est bien une création, une construction imaginaire, comme Gide a créé La Roque-La Morinière, à l'égal du Parme de Stendhal, de Malagar pour Mauriac, de Saint-Saturnin pour Jean Schlumberger. Un lieu rêvé et vécu, un Val-Richer intérieur, métamorphosé, *réinventé*.

Ne pensait-il pas n'être qu'un moment de la continuité d'un lieu prédestiné ? Pour lui — et ses descendants — la demeure ne cessait d'être la vieille Abbaye.

Le Val-Richer vivait en lui : il y abrita son univers sentimental et y traça son itinéraire public. Années radieuses et inquiètes ; toute une vie, et des vies innombrables, antérieures, prégnantes de souvenirs futurs, conjuguées, confondues, ne cessent de nous parvenir par le prodige de ces lieux *revisités*, comme les clartés mortes d'un astre déjà effacé...

Guizot accumula un incroyable magasin pittoresque de présents royaux, de cadeaux d'ambassade, de keepsakes dont l'objet s'est perdu à nos mémoires d'anciens potaches !

L'inventaire n'a de sens que si quelqu'un en possède une clé intime. Qu'important bustes aux yeux morts, portraits figés, pâles paysages de convention, si demeurent le parcours d'une main sur le velours usé d'un fauteuil, la patine d'une nuque sur le capiton d'un canapé, le poli de la rampe et le creux d'une marche, si le même rayon de lune décolore la même reliure pour un moment d'éternité.

François Guizot a peuplé son Abbaye de voyageurs immobiles ; ses fantômes les plus chers, proches et bienveillants... Ombres apparues, évanouies, reparues dans la confusion poétique des intermittences de la mémoire... Toutes, autour de lui, ont cessé là, leur errance : Pauline, Elisa, le fils tant chéri, la vieille Cévenole tragique, le prédicant qui courait la garrigue, jusqu'aux moines des temps perdus... Le Val-Richer acquiert une dimension mythique ; les hauts-lieux ne sauraient périr.

P.-J. P.

MISCELLANIES...*

1831 - F. Guizot (44 ans) voit la mer pour la première fois de sa vie, à Honfleur. Il écrit à sa femme Elisa...

Je viens de passer quatre heures le long de la mer, de coteau en coteau... Le temps était superbe, voilà un orage qui commence. Tu n'es pas là. Etrange situation de ne pas avoir un plaisir vif qui ne devienne à l'instant une vive peine... Je n'ai peut-être jamais été dans un état si complètement involontaire, ne pouvant ni repousser le plaisir ni en jouir. Ce n'est point une impression subite, singulière que m'a causé la vue de la mer ; j'ai senti mon âme s'épanouir naturellement, facilement, comme si l'espace lui eût manqué jusque-là, et qu'en présence de cet espace, immense, égal, elle retrouvât la plénitude de son existence et la liberté de ses mouvements. C'est une émotion calme, mais toujours croissante, douce d'ailleurs, bientôt puissante, et qui de minute en minute s'empare plus fortement de vous, et vous attache, vous cloue à la même place, au même spectacle. Que n'étais-tu là ? Que n'y étions-nous seuls ? Nous y reviendrons ; je me le suis promis, et je suis sûr que je retrouverai mon plaisir tout entier, tout vrai. — 2 mai 1831.

1834 - Un an après la mort d'Elisa, François Guizot écrit à Mme Decourt et parle de ses enfants :

Je ne vis plus qu'à la surface, mes enfants eux-mêmes ne pénètrent pas bien avant. Je les aime tendrement cependant, pour moi et pour elle. Ils sont charmants, mais qu'elle leur manque, qu'elle leur manquera ! Quand je vois Henriette si vive, si tendre, l'esprit si ouvert, le cœur si serein et si animé à la fois ; Pauline plus agitée et plus contenue, hésitant quelquefois à partir ou à accourir, mais rougissant de plaisir quand on va à elle et qu'on lui parle ; Guillaume, qui commence à ouvrir ses grands yeux bleus, pour essayer de comprendre les gestes et les paroles de ses sœurs ; en présence de ces petites âmes déjà si actives, si pressées de se déployer, mon cœur se serre et se déchire (...) Qui leur dira, tout au long du jour, ce qu'elle leur aurait dit ? Qui dirigera leur développement avec cette tendresse pleine d'autorité, avec cet esprit élevé et simple, avec cette activité inépuisable et calme dont elle leur eût prodigué les trésors ? Ils auraient été si heureux autour d'elle, et au milieu de leur bonheur elle les aurait si bien préparés aux épreuves de la vie !...

— Correspondance réunie par H. de W.-G.

1839 - « Sais-tu ce que c'est que le Texas ? » - Lettre de Guizot à sa fille Henriette (10 ans).

Sais-tu ce que c'est que le Texas et où il est ? C'est un peuple nouveau qui se forme en Amérique, entre le Mexique et les Etats-Unis. Il a établi sa capitale dans une ville qui n'existe pas encore, sur les bords du Colorado, et son président, qui est comme son roi, est parti, il y a quelques semaines avec ses ministres emportant sa tente et ses provisions, pour aller vivre au bord de la rivière et faire bâtir lui-même sa maison. Il se passera bien du temps et bien des événements avant qu'il soit aussi bien logé que le roi de France à Fontainebleau.

1840 - « Comment j'ai ouvert, à minuit, dans le château de Windsor, la porte de la chambre de la reine d'Angleterre, qui se couchait. »

A minuit, je me mets en marche pour retourner dans mon appartement. Je me perds dans les galeries, salons, corridors du château. J'entr'ouvre une porte, la prenant pour la mienne ; j'aperçois une femme assise qui se déshabillait et sa femme de chambre auprès d'elle. Je referme précipitamment la porte, je me remets à chercher la mienne. Je trouve quelqu'un qui m'y reconduit... Le lendemain, à dîner, la reine me dit en riant : « Savez-vous que vous êtes entré chez moi, à minuit ? — Comment, Madame, c'est la porte de Votre Majesté que j'ai entr'ouverte ? — Certainement ! » Et elle a recommencé à rire, et moi aussi.

— à Pauline (9 ans), Londres, 22 juin 1840.

1852 - A sa fille Henriette : « 1789 n'a pas été si vain... »

...ni l'Assemblée constituante, si impuissante et si stérile que le dit Montalembert ; il y a beaucoup de son œuvre dans l'état actuel de notre société et dans ce qu'il conserve de juste et d'humain au milieu de ses misères : si nous n'étions tout à coup transportés dans la France d'il y a cent cinquante ans, nous ne supporterions pas du tout ce que nous y trouverions d'inique, d'absurde et d'oppressif. Il ne faut pas que les maux dont nous souffrons nous fassent oublier ceux dont nous avons été délivrés.

* On pourrait dire, en français : *Miscellanées, mélanges, extraits, morceaux choisis*, recueillis et proposés par O. de R. et R. S.

Au seuil de la mort

François Guizot mourut au Val-Richer à 87 ans, le 12 septembre 1874. Pendant les jours qui précédèrent sa mort, les siens l'entouraient de leur affection. Il leur parla, ses dernières pensées recueillies par sa fille Henriette :

« Il faut servir la France, pays malaisé à servir, imprévoyant et inconstant, c'est un grand pays. »

Interdisant tout discours à ses obsèques :

« Dieu seul doit parler sur les tombeaux. »

« Ah ! Mon enfant, que nous savons peu de choses. Enfin je serai bientôt dans la lumière ! »



Entendu par moi, Elisabeth (Elisabeth de Witt-Vernes - 1851-1895 - fille de Cornelis de W. et de Pauline G.) :

« La fin approche — Adieu mes enfants — Que Dieu vous bénisse, tous mes enfants. Adieu, ma fille ! (à tante Conrad — Mme Henriette de Witt) — Dieu est là — Que Dieu bénisse mon pays — Il y a eu un long silence. Tante Conrad était penchée à son chevet et je l'ai entendu dire : Partez, âme chrétienne ! »

La veille de sa mort, pendant que j'étais seule auprès de son lit, dans sa petite chambre, il avait les yeux fermés. Il a répété à plusieurs reprises : « Vers Dieu, vers Dieu, vers Dieu. »

80^{ME} ANNÉE. 15 C. LE N^{OS} 27. JEUDI 17 SEPTEMBRE 1874

BUREAU à Pont-l'Évêque, rue Valenciennes.

Les insertions doivent être remises au bureau de journal le mercredi, à midi.

LE PAYS-D'AUGE

JOURNAL JUDICIAIRE, AGRICOLE ET LITTÉRAIRE

De la ville et de l'arrondissement de Pont-l'Évêque

PARAISSANT LE JEUDI 1874.

Par arrêté de M. le Préfet de Calvados, en date du 4 janvier 1871, le Pays-d'Auge, est désigné pour recevoir les Assises judiciaires et civiles de l'arrondissement de Pont-l'Évêque.

Mort et funérailles de M. GUIZOT.

M. Guizot est décédé samedi 12 septembre, dans la soirée, au Val-Richer, commune de St-Ouen-le-Pin, dans notre arrondissement de Pont-l'Évêque.

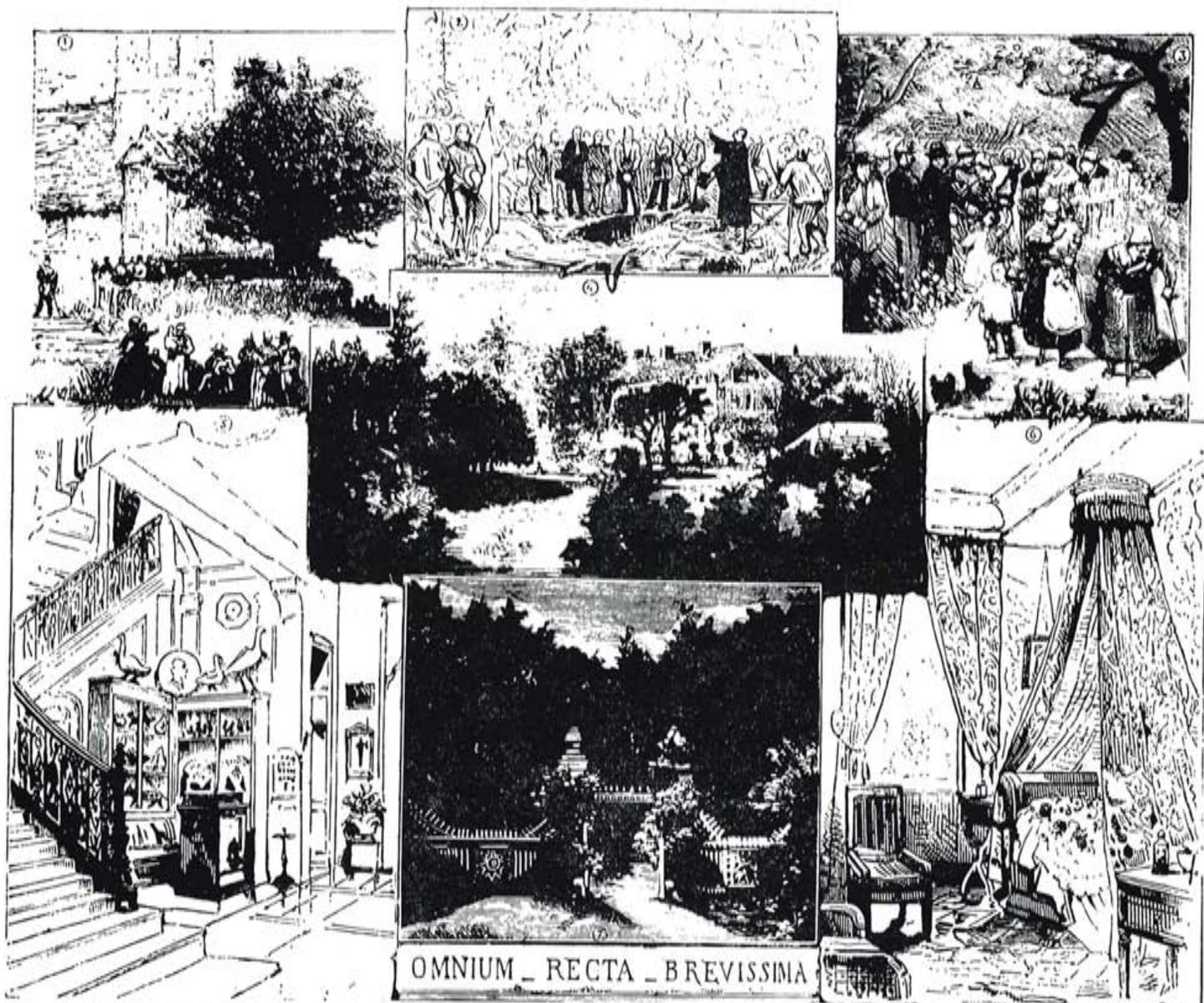
L'illustre homme d'Etat, le savant écrivain que la France vient de perdre, a rendu sa belle âme à Dieu, sans peine, sans effort, entouré des membres de sa famille : de M. et M^{me} Conrad de Witt, de M. Cornelis de Witt, de M. et M^{me} Guillaume Guizot et de ses petits-enfants, auxquels il avait dédié son dernier ouvrage : *L'Histoire de France*.

M. Guizot, en mourant, avait recommandé que ses obsèques eussent lieu avec la plus grande simplicité, qu'il ne fut fait aucune invitation. Ses gendres et son fils ont tenu à leur promesse, et malgré cela une foule nombreuse se pressait mardi soir, à 3 heures, vers le Val-Richer, pour rendre les derniers devoirs à la grande individualité que la France venait de perdre.

Ces personnes étaient reçues sur le seuil de la maison : par MM. de Witt; M^{me} Conrad de Witt et les autres dames de la famille recevaient aussi dans le salon.

1. Les habitants attendent le cortège près de l'église.
2. Au cimetière.
3. Distribution d'aumônes aux pauvres.
4. Le château et le parc.
5. Le vestibule.
6. La chambre mortuaire.
7. La grille du parc.

« Il y avait aussi parmi les assistants, un nombre considérable de personnes de la campagne, des hommes, des femmes, des enfants, en sorte que le cortège pouvait bien se composer d'un millier de personnes... »



L'âme du Val-Richer

... murmure pour nous dans les feuilles des arbres, elle nous parle par les vieilles pierres qui ont vu tant de choses, les moines, l'abbé réformateur puis l'homme-d'Etat et le cher grand-père descendant des huguenots...

L'âme du Val-Richer nous parle encore avec une grande tendresse du petit cimetière calme de Saint-Ouen où tant de gens du Val-Richer s'en sont allés dormir quand ils ont eu fini leur tâche ici-bas. D'autres, à leur tour, prendront ce chemin sans crainte et sans émoi, heureux de voir déposer leurs corps près des corps de tant d'êtres aimés dont ils iront retrouver les âmes « autre part ».

Madame Marguerite SCHLUMBERGER-de WITT,
Val-Richer, juillet 1912.

Testament de M. GUIZOT

Je meurs dans le sein de l'Eglise Chrétienne Réformée de France, où je suis né et où je me félicite d'être né. En lui restant toujours uni, j'ai usé de la liberté de conscience qu'elle reconnaît à ses fidèles, dans leurs rapports avec Dieu, et qu'elle a elle-même invoquée pour se fonder. J'ai examiné, j'ai douté, j'ai cru à la force suffisante de l'esprit humain pour résoudre les problèmes que présentent l'univers et l'homme, et à la force suffisante de la volonté humaine pour régler la vie de l'homme selon la loi et sa fin morale. Après avoir longtemps vécu, agi et réfléchi, je suis demeuré et je demeure convaincu que ni l'univers, ni l'homme ne suffisent à s'expliquer et à se régler naturellement et d'eux-mêmes, par la seule vertu des lois permanentes qui y président et des volontés humaines qui s'y déploient. C'est ma foi profonde que Dieu qui a créé l'univers et l'homme, les gouverne et les conserve ou les modifie, soit par ces lois générales que nous appelons naturelles, soit par des actes spéciaux et que nous appelons surnaturels, émanés comme le sont aussi les lois générales de sa parfaite et libre sagesse et de sa puissance infinie qu'il nous est donné de reconnaître dans leurs effets, et interdit de connaître dans leur essence et leurs desseins. Je suis ainsi rentré dans mon berceau, toujours fermement attaché à la raison et à la liberté que j'ai reçues de Dieu, et qui sont mon honneur comme mon droit sur cette terre, mais revenu à me sentir enfant sous la main de Dieu, et sincèrement résigné à ma si grande part d'ignorance et de faiblesse.

Je crois en Dieu et je l'adore sans tenter de le comprendre. Je le vois présent et agissant, non seulement dans le régime permanent de l'univers et dans la vie intime des âmes, mais dans l'histoire des sociétés humaines, spécialement dans l'Ancien et le Nouveau Testament, monuments de la révélation et de l'action divine par la méditation et le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le salut du genre humain. Je m'incline devant les mystères de la Bible et de l'Evangile et je me tiens en dehors des discussions et des solutions scientifiques par lesquelles les hommes ont tenté de les expliquer. J'ai la confiance que Dieu me permet de me dire chrétien et je suis convaincu que dans la lumière où je ne tarderai pas à entrer, nous verrons à plein l'origine purement humaine et la vanité de la plupart de nos discussions d'ici-bas sur les choses divines.

Dieu m'a beaucoup béni, beaucoup frappé et pourtant encore béni. Il m'a fait cette incomparable grâce que j'ai vécu dans l'intimité, dans la plus vraie intimité avec des âmes et des esprits d'élite. J'ai obtenu dans mes relations les plus chères, la complète satisfaction de mes plus ambitieux désirs. Et ces trésors m'ont été ravis. Dieu m'a donné et retiré deux fois, dans ma vie domestique, le bonheur suprême de ce monde, il m'a repris à l'âge d'homme, un fils excellent et charmant. Il n'a pas voulu que des amitiés qui m'étaient précieuses m'accompagnassent jusqu'au tombeau. Il a permis la chute de l'édifice politique, auquel j'avais attaché le travail de ma vie et l'honneur mondain de mon nom. Après tant et de si douloureuses pertes, Dieu m'a laissé encore une grande part de bonheur. Mes enfants, et quand je dis mes enfants, je dis mes deux gendres MM. Conrad et Cornelis de Witt aussi bien que mes filles et mon fils, ont fait la douceur de la fin de ma vie. Je les remercie de leur tendresse pour moi et de leur union autour de moi. Je les engage instamment à rester toujours unis entre eux, comme ils l'ont été autour de moi. Ils trouveront dans l'intimité de la famille des joies et des forces qui les soutiendront au-delà de leur propre attente, dans les épreuves de la vie.

LA VIE AU VAL-RICHER APRÈS M. GUIZOT

Les aventures du Val-Richer racontées dans cette publication ont naturellement continué après le décès de François Guizot. C'est à sa fille aînée Henriette (Mme Conrad de Witt) qu'il avait légué le Val-Richer.

La propriété fut ensuite transmise à l'une des filles d'Henriette, Marguerite de Witt qui avait épousé Paul Schlumberger en 1876. Ainsi fut établi un lien vivant entre l'Alsace et le Pays d'Auge. Jean Schlumberger, l'écrivain (le fils aîné de Paul) raconte combien étaient merveilleuses les vacances d'été au Val-Richer pour de jeunes enfants vivant toute l'année dans l'Alsace alors annexée par l'Allemagne.

Après la mort de leurs parents, en 1926 et 1924, les six enfants de Paul et de Marguerite prirent une décision assez originale : fonder la *Société civile du Val-Richer* afin de continuer à faire vivre la propriété dans le cadre d'une entité à la fois flexible et totalement familiale. Environ deux cent cinquante « ayants-droit » peuvent venir au Val-Richer. Il faut surtout savoir qu'aujourd'hui soixante ayants-droit ont moins de douze ans.

R. S.



Façade actuelle sur le parc

(Cl. J. Sturler)

J'ai eu cet avantage, assez incomparable, de travailler sur le bureau de M. Guizot près de mon vieux maître et ami Jean Schlumberger. C'était tout de même impressionnant. Pénétrer dans le « Cabinet Guizot » nous faisait à chaque fois retenir un peu le souffle et le pas... Là j'ai passé de bonnes heures studieuses... Aussi sollicité-je le privilège de conclure ces pages que je m'étais promis de réunir, il y a bien longtemps.

La présence de Jean Schlumberger, vigilante et affectueuse, m'a accompagné dans ce long retour au Val-Richer, comme elle ne m'a jamais quitté pendant ce qu'il appelait « les belles années que j'aurais devant moi ! » et qui se sont, elles aussi, effacées...

Photographe remarquable, Conrad de Witt avait laissé de nombreux clichés que M. Maurice Schlumberger, son petit-fils, rassembla pour constituer deux magnifiques albums familiaux...

Nous devons à la bienveillance des descendants de M. Guizot l'iconographie bien souvent inédite. Sauf indications autres, la plus grande partie de l'illustration provient des documents qu'ils nous ont proposés. Les deux plans cadastraux du Val-Richer sont dûs à l'obligeance de la Mairie de Saint-Ouen-le-Pin, de M. Philippe BANNIER et des Services du cadastre de Pont-l'Évêque.

Taire la contribution de Rémy SCHLUMBERGER, de sa sœur Odile — Madame Guy de ROUVILLE — et de Madame Catherine COSTE-BOISSONNAS, à la conception et à l'élaboration de cette publication du bicentenaire, serait ingratitude. Elle n'aurait pas été entreprise sans leur générosité, leurs encouragements et leur amitié. Elle doit aussi beaucoup à la compétence, à l'appui de celles et ceux qui se sont joints à sa réalisation :

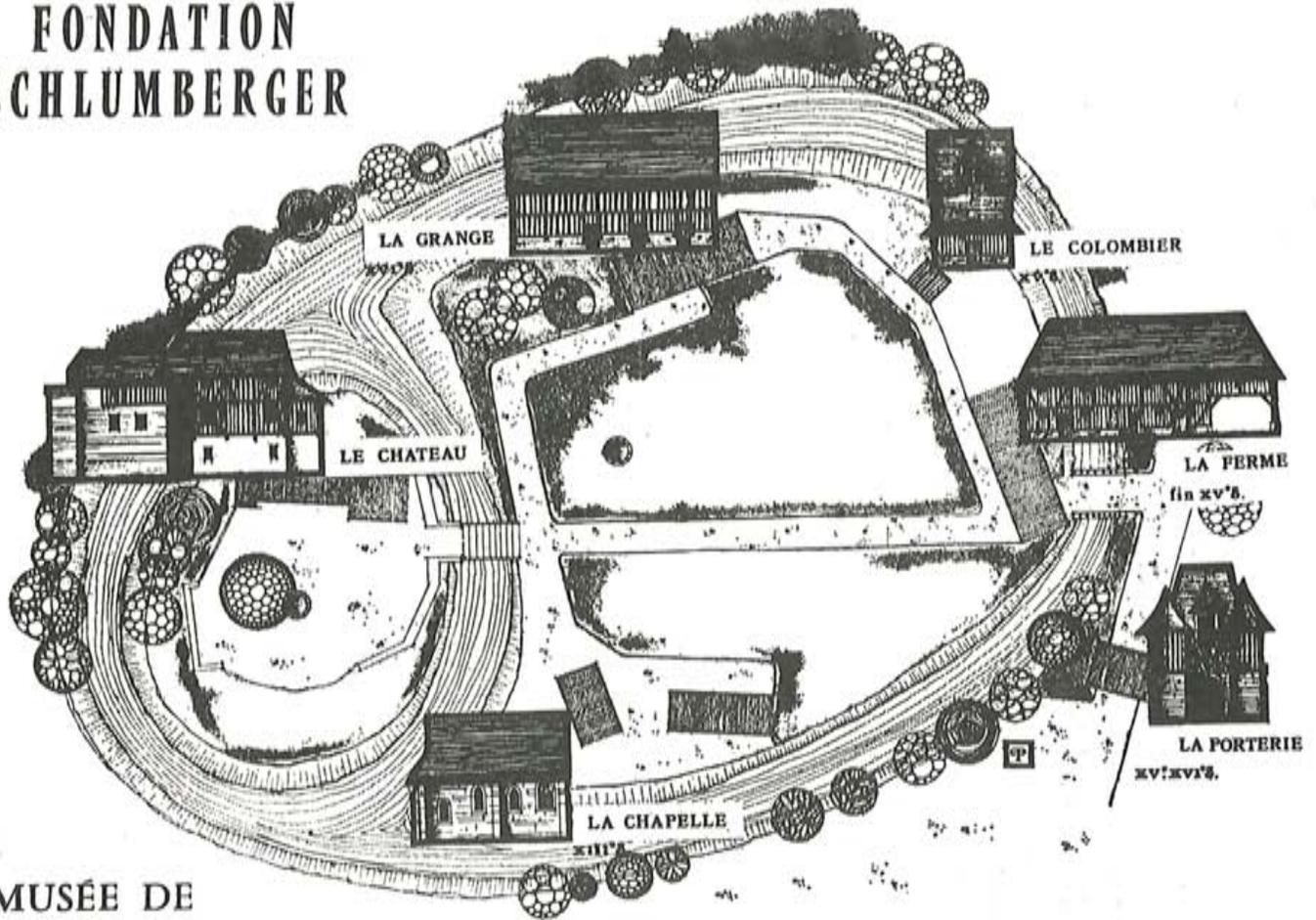
Jean-Pierre ROUCHIÉ qui nous a accompagnés de bout en bout de sa cordialité enthousiaste et efficace.

Nous nous plaignons aussi à souligner l'aide inestimable que nous ont apporté la Bibliothèque municipale de Caen, Mlle Geneviève LECACHEUX, Conservateur, et nos amis Gaston GÉRAULT et Alain GIRARD, évidemment... Mlle Odile LISBONIS et les documentalistes du « Fonds normand »... M. Ambroise DUPONT, Vice-Président du Conseil Général. M. BERGERET, Directeur des Services Culturels de Lisieux, Mme Anne-Marie BERGERET-GOURBIN, Conservateur du Musée Eugène-Boudin à Honfleur, le docteur Jean BUREAU, MM. CABEZAS, Conservateur du Musée de Lisieux, Jean-Marie FOUBERT, J.-M. GIRET, Mme Hélène LEROY, et l'exposition du bicentenaire « Découvrons les Ecoles rurales du Pays d'Auge », Mlle MOSER, Directrice des Affaires culturelles, M. Yves LESCROART, Conservateur régional des Bâtiments de France, MM. Pierre MARIE-CARDINE, Yves NÉDÉLEC, Directeur des Archives de la Manche, Jacques POUGHEOL, Inspecteur des Musées Contrôlés du Calvados.

Que tous veuillent bien accepter notre gratitude !

P.-J. P.

FONDATION SCHLUMBERGER



MUSÉE DE
LA RECHERCHE PÉTROLIÈRE ET DE L'ARCHITECTURE NORMANDE
CHATEAU DE CRÈVECŒUR - R N 13 - 14340 CRÈVECŒUR-EN-AUGE - Tél. 31 63 02 45
(de 12 heures à 20 heures, tous les jours, sauf le mercredi, de septembre à juin)

LEXO-IMPRIMERIE

R. GRIAUX
TYPO OFFSET
92, rue Henry-Chéron
LISIEUX

Tél. 31 62 26 22

Tous travaux d'impression en noir et en couleur

Cartes de visite - Faire-part
Prospectus - Dépliants
Affiches - Edition, etc.



PAYS D'AUGE
Appellation Contrôlée

VISITEZ NOTRE
DISTILLERIE
à Coquainvilliers

Téléphone 31.62.29.26

Tous les Jeux

Les jouets français et d'importation

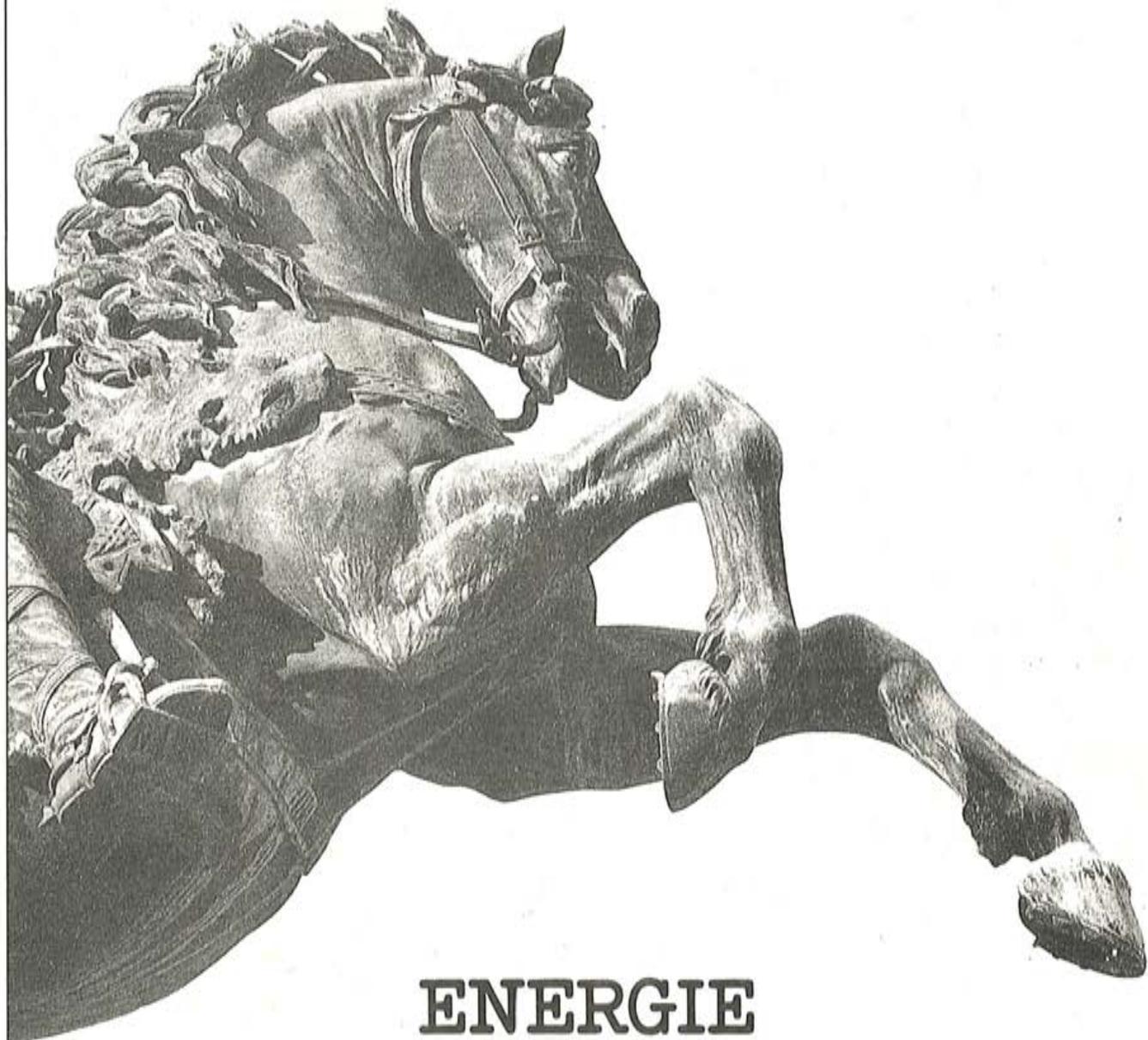
83, Rue Henry-Chéron - LISIEUX

de BAMBÌ
JONQUARD



Tél. 31 31 12 17

INVITATION A LA CONQUETE



ENERGIE

Il y a d'excellents produits en Normandie qui sont souvent bien commercialisés.

Mais parfois, il manque à une marque le coup de pouce d'un spécialiste... pour conquérir de nouveaux marchés.

AGENCE DE PUBLICITE

Bas de Mouen - 14790 Verson - Tél. 31 267522 - Télex 171 898 F